



Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

Résidence EHPAD Kersalic : scénarisation des usages du tiers-lieu culturel

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Projet d'expérimentation professionnelle et scientifique du Master 2 de l'Inseac

**Commande : Résidence EHPAD Kersalic
scénarisation des usages du tiers-lieu culturel**

Idéation, diagnostics, évaluation, mesures et préconisations

Armelle Bortef

Clémentine Crossay

Lyzaïg Le Clec'h

Joséphine Yvon

L'INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE DU CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET MÉTIERS (INSEAC DU CNAM) ET LE CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA VILLE DE
GUINGAMP S'ASSOCIENT POUR ADRESSER AUX ÉTUDIANTS EN
DEUXIÈME ANNÉE DU MASTER CULTURE & COMMUNICATION
DE L'INSEAC UNE COMMANDE RELATIVE À LA CRÉATION D'UN
TIERS-LIEU CULTUREL DANS LA RÉSIDENCE EHPAD KERSALIC À
GUINGAMP, LA SCÉNARISATION DE SES USAGES EN LIEN AVEC
SES HABITANTS ET SON ENVIRONNEMENT.

« L'égal accès de tous
les jeunes à l'éducation
artistique et culturelle
repose sur l'engagement
mutuel entre différents
partenaires : communauté
éducative et monde culturel,
secteur associatif et société
civile, État et collectivités
territoriales »

Article 7 de la Charte pour l'EAC

Photo de couverture :

Dans la résidence pour personnes âgées de Kersalic, à
Guingamp, le café de la Mairie est ouvert tous les jours à
partir du milieu de l'après-midi. Les habitants apprécient
de s'y retrouver. ©Fanch LE PIVERT

https://actu.fr/bretagne/guingamp_22070/bretagne-a-la-residence-de-kersalic-les-habitants-vivent-comme-dans-un-village_48103455.html

SOMMAIRE

PLAN AVANT-GARDE

4

Remerciements	p.8
Presentation de partenaires	p.12
INTRODUCTION	p.15
L'EHPAD de Kersalic, un projet innovant	p.16
Petite histoire de Kersalic	p.16
Un grand bourg qui s'est aussi construit par les mots	p.19
Le tiers-lieu de Kersalic	p.22
Problématique	p.24
Méthodologie	p.26

PARTIE I] EN QUOI L'EHPAD KERSALIC FAIT-IL TIERS-LIEU CULTUREL ? DE L'APPROCHE THÉORIQUE AU TERRAIN	p.27
A. De quoi parle-t-on ? le Tiers-Lieu, une notion complexe	p.28
1. Approche théorique	p.28
a) Données conceptuelles : penser l'espace en rythme ternaire	p.29
b) Le tiers_lieu comme espace hétérotopique, penser le lieu autre à partir de Michel Foucault	p.33
c) Naissance du concept actuel du tiers-lieu	p.38
2. Une notion complexe qui suscite dans le réel de nombreux questionnements	p.40
a) Le tiers-lieu : est-il nécessaire de le définir pour en parler ?	p.41
b) Ce qui fait sens commun : 8 éléments saillants et un besoin de «faire société»	p.44
c) Une notion qui amène à faire réseau pour un questionnement collectif et la recherche de réponses partagées	p.48
B) Mais où en est le Tiers-Lieu de Kersalic ?	p.51
1. Historique et développement de l'EHPAD	p.51
2. Les représentations actuelles du Tiers-Lieu de Kersalic dans et hors l'EHPAD	p.54
3. Le Tiers-Lieu de Kersalic au regard des éléments communs	p.58
C) Comment passer du Tiers-lieu au tiers-lieu culturel ?	p.69
1. Réflexions sur l'appellation "tiers-lieu culturel"	p.69
2. Construire une culture commune et partagée par tous les acteurs concernés pour surmonter les dilemmes du "Tiers-Lieu"	p.72
3. Utiliser des outils de communication	p.72
 PARTIE II] COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS CULTURELS DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES DANS LE CADRE DU TIERS-LIEU DE KERSALIC ?	 p.77
A. Les besoins des personnes âgées dépendantes et les problématiques de la vie en EHPAD	p.80
1. Les personnes âgées dépendantes en EHPAD	p.80
2. Que peut signifier entrer en EHPAD ?	p.82
3. Les besoins des PA dépendantes définis dans le cadre de la recherche	p.91
B. L'EAC pour les personnes âgées dépendantes en EHPAD : le Tiers-Lieu vecteur d'art et de culture ?	p.96
1. Une évolution positive : des acteurs qui s'emparent de cette question à tous les niveaux	p.97
2. Ce que nous disent les habitants concernant leurs besoins culturels	p.99
3. Le Tiers-Lieu culturel : un pari pour vivre la vieillesse autrement	p.104
4. Prendre en compte l'ensemble de l'écosystème pour faire vivre le tiers-lieu	p.105

	PARTIE III] LE TIERS-LIEU DE KERSALIC : PARTIR DE L'EXISTANT POUR ALLER VERS DE NOUVELLES PROPOSITIONS	p.109
	A. La résidence Kersalic et le tiers-lieu culturel au service d'une philosophie qui se vit au quotidien	p.110
6	B. Propositions et préconisations	p.121
	1. Accessibilité	p.121
	- Proposition accessibilité «Rendre accessible l'art et la culture physiquement autant que mentalement»	p.124
	2. Communication	p.127
	- Proposition communication n°1 : «Rendre lisible de l'extérieurle Tiers-lieu culturel de Kersalic à tous les publics»	p.127
	- Proposition communication n°2 : «Favoriser la circulation de l'information et des échanges entyre les usagers du tiers-lieu culturel de Kersalic : un Fanzine spécifique»	p.130
	- Proposition communication n°3 : Quelques idées pour la communication <i>in situ</i>	p.134
	3. Les ressources humaines	p.135
	- Proposition ressources humaines : La création d'un poste dédié au tiers-lieu	p.135
	4. Les actions culturelles et artistiques	p.142
	- Proposition culture n°1 : «Le Tiers-lieu culturel de Kersalic en résidence artistique» Thématique : «Travail et loisirs à travers les générations»	p.142
	- Proposition culture n°2 : «Pour un partenariatentre Kersalic, le centre d'Art GwinZegal et l'INSEAC : La mise en place d'un dispositif dédié à l'image»	p.148
	- Proposition culture n°3 : «La gastronomie, une marque de fabrique du Tiers-lieu culturel de Kersalic» la création d'un projet par les usagers du Tiers-lieu culturel de Kersalic	p.152
	5. Ressources	p.158
	- Proposition ressources : Des ressources pour s'informer, se former et faire réseau	p.158
	CONCLUSION	p.163
	BIBLIOGRAPHIE	p.165

REMERCIEMENTS

Ce projet d'expérimentation scientifique et professionnel (PEPS), dans lequel nous nous sommes investies n'aurait pu voir le jour sans les échanges instructifs, les débats stimulants et le réel soutien de nos partenaires, de chaque acteur concerné et de l'équipe de l'INSEAC.

8

Dans le cadre du partenariat avec l'EHPAD Kersalic nous tenons tout d'abord à remercier nos interlocuteurs privilégiés :

- Mme Corinne Antoine-Guillaume, directrice de l'établissement. Nous lui adressons toute notre sympathie, la remercions chaleureusement pour son accueil ainsi que pour la confiance qu'elle a bien voulu nous accorder dans le cadre de ce projet.
- M. Mickaël Quélen, responsable de la Vie sociale et de l'hébergement, qui nous a accompagné et soutenu durant cette traversée humaine, scientifique et professionnelle. Nous le remercions pour sa disponibilité, son enthousiasme et la réflexion qu'il nous a encouragées à mener.
- Ainsi que toute l'équipe soignante de l'EHPAD, qui nous a accueillies chaleureusement. Certains soignants se sont prêtés au jeu de l'enquête dans des phases d'entretiens, nous leur adressons une pensée reconnaissante. Merci à eux de nous avoir présentées leurs missions.

Nos remerciements ne sauraient être complets sans prendre le temps de mentionner les habitants de Kersalic qui nous ont fait l'honneur et le plaisir de nous accueillir chez eux, dans leur commune, dans leurs villages et parfois mêmes dans leurs appartements lors de temps d'entretiens. Ce projet est motivé par leur présence et nous avons pris soin de récolter leurs paroles et d'interroger leurs besoins.

Merci aux familles des habitants pour avoir pris le temps de répondre à notre questionnaire et pour leur implication. Nous avons rencontré certaines familles, un merci particulier à elles pour leur disponibilité.

Nous remercions également toute l'équipe pédagogique de l'INSEAC.
Des remerciements chaleureux aux membres de l'équipe de direction et aux

responsables des masters :

- M. Emmanuel Ethis, enseignant-chercheur, professeur en Sciences de l'information et de la communication, Recteur de la Région Académique Bretagne et Vice-Président du Haut Conseil de l'Éducation Artistique et Culturelle
- M. Damien Malinas, coordinateur de l'équipe, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- M. Raphaël Roth, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, responsable du master 2.
- Mme Stéphanie Pourquoier-Jacquin, maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, responsable du master 1.

9

Nous adressons des remerciements plus spécifiques à l'équipe de suivi de notre PEPS, composée de Damien Malinas, Raphaël Roth, Stéphanie Pourquoier-Jacquin, ainsi que les doctorants Justine Jandot dit Danjou, Zoé Lanieste et Zeyu Li. Ces derniers ont su nous guider et nous soutenir dès que le besoin s'est fait ressentir.

Ce projet ne serait pas le même sans les personnes suivantes :

- M. Philippe Abgrall, professeur de l'Université de Bretagne Occidentale à l'IUT de Brest-Morlaix, qui nous a accompagné sur les questions comptables, budgétaires et financières. Un grand merci.
- M. Pascal Parsat, expert Culture et Handicaps pour Audiens, que nous remercions pour son aide sur le thème de l'accessibilité.
- M. Tiago Rodriguez, artiste et directeur de Festival d'Avignon, avec qui nous avons eu la chance d'échanger sur la question des publics âgés lors de sa venue à Guingamp.

Nous adressons également nos remerciements sincères à toute l'équipe de l'INSEAC :

- M. Laurent Garreau, ingénieur de recherche
- Mme Nolwen Herry, Maître de conférence associée
- Sonia Bernard-Tosser, professeur agrégé de Lettres Modernes
- M. Emmanuel Laot, professeur agrégé d'histoire-géographie
- Mme, Béatrice Macé, maître de conférences associée (MAST), Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne en charge de la Culture, des droits culturels et de l'éducation artistique et culturelle
- Mme Tabatha Morin, ingénieure pédagogique
- Mme Marion Lévy, artiste, danseuse et chorégraphe

- M. Adrien Wallet, professeur des écoles, un merci spécifique pour nous avoir invité au workshop en partenariat avec le centre d'art GwinZegal et l'ENSP Arles
- M. Mickaël Sauvage, technicien audiovisuel spécialiste du son
- Mme Béatrice Falusi, gestionnaire administrative
- Mme Johana Medevielle, gestionnaire de scolarité
- M. Nicolas Perrigault, chargé de communication

De plus, nous adressons nos remerciements aux structures culturelles de la ville de Guingamp et du *living lab* pour tous les échanges, formels et informels et entretiens autour de ce projet. Plus particulièrement, pour leur aide spécifique :

- Mme Céline Larrière, en sa qualité de directrice du Théâtre du Champ au Roy et Directrice des Affaires culturelles Ville de Guingamp
- Mme Solange Reboul, co-directrice du Centre d'art GwinZegal
- Mme Jasmin Phan Chan, professeur de tai chi pour l'association Ling Zhi Wu

Nous tenons à remercier également les autres acteurs culturels avec qui nous n'avons malheureusement pas forcément eu le temps d'échanger.

Nous adressons également nos remerciements à Mme Carole Boëtti, chargée de mission EAC tout au long de la vie pour Lannion Trégor Communauté qui s'est rendue disponible. Son mémoire de recherche intitulé L'Éducation Artistique et Culturelle tout au long de la vie : Vers une politique opérationnelle pour les personnes âgées en situation de dépendance, a alimenté notre réflexion.

Merci à Alexis pour son aide sur la mise en page.

Merci à Bruno pour ses relectures précieuses.

Tous nos remerciements à nos familles, conjoints et amis qui nous ont soutenus de près ou de loin dans cette traversée riche et épanouissante.

Enfin, nous avons apprécié de partager cette expérience avec nos amis étudiants du M2 de l'INSEAC.

CONTEXTE

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

12



L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est né de la volonté conjointe des ministères de l'Éducation nationale et de la jeunesse, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Culture, du Conseil Régional de Bretagne, du Département des Côtes-d'Armor, de Guingamp-Paimpol Agglomération, de la ville de Guingamp et du Conservatoire national des arts et métiers de déployer le premier lieu dédié à la formation, à la recherche et à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). L'objectif fixé par l'État et confirmé par la Région Bretagne est d'atteindre le 100% EAC, c'est-à-dire permettre à tous les élèves d'être, au cours de leur scolarité, en contact avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Cet objectif se traduit selon trois principes qui sont les piliers de l'EAC (la rencontre avec les œuvres et les artistes, la connaissance des arts et de la culture, de leur histoire, la pratique des arts et de la culture).



La Résidence Kersalic est un établissement public de santé géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Guingamp.

L'EHPAD de Kersalic est une structure d'hébergement pour personnes âgées. D'abord foyer-logement en 1977, une section de cure médicale a été ouverte en 1998. Le passage en EHPAD est intervenu en 2006. Un nouveau projet d'établissement a été adopté en 2019, entraînant une réorganisation de la Résidence par maisonnée.

La Résidence est entourée d'un vaste parc fleuri aménagé de bancs. Elle est située au cœur de la ville. L'un des objectifs est d'installer des repères. C'est à dire de permettre de garder une notion du temps et de mettre en confiance. Et pour cela des animations sont proposées chaque jour de la semaine. Au sein de la Résidence se trouve également un Pôle d'Accompagnement et de Soins Adaptés (PASA) qui permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés.

« Se mettre en veilleuse de soi, n'est-ce pas cela commencer à accepter de vieillir ? Acérer l'investigation personnelle, exciter la curiosité, se donner plus aux autres que s'adonner à soi. Trouver de nouveaux rythmes, ouvrir de nouvelles cases, s'étonner soi-même, se moquer des injonctions puisqu'on a plus grand-chose à perdre, connaître sa chance de conserver ses possibles, juste là en ce moment, au lieu de se cantonner à la déploration de ce qui a été ».

ADLER, Laure. La voyageuse de nuit. Grasset, 2020



L'EHPAD DE KERSALIC

UN PROJET

INNOVANT

16

Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont définis selon le site du gouvernement de France comme « des maisons de retraite médicalisées qui proposent un accueil en chambre. Les EHPAD s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin d'aide et de soins au quotidien. »⁽¹⁾

Petite histoire de Kersalic

L'histoire commence en 2013, lorsque Corinne Antoine-Guillaume, infirmière, réalise son rêve en intégrant la maison de retraite Kersalic en tant que directrice, sa passion étant les « Vieux », particulièrement les personnes âgées dépendantes. Elle rejoint ainsi au sein de l'équipe de direction, Mickael Quélen, animateur de formation, actuel responsable de la vie sociale et de l'hébergement.

Mais ce rêve devient rapidement cauchemar : elle observe au sein de cette maison des pratiques violentes à l'égard des résidents, une forme de déshumanisation d'un lieu sensé accueillir et protéger des personnes âgées fragilisées. En mai 2023 dernier à Lannion, lors d'une présentation de son établissement, elle décrit deux actes de soin et d'accompagnement, à savoir la toilette intime et le partage du repas afin d'étayer ce constat accablant et finalement tous nous interpeller :

« Nous étions maltraitants, institutionnellement, mais aussi individuellement. »

(1) Les EHPAD | Pour les personnes âgées (pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

« Avons-nous le droit de faire ces actes ? » « Quand est-ce qu'on nous a demandé de faire ces actes ? »

« Ce n'est pas possible, quel sens peut encore avoir notre pratique, pourquoi faisons-nous tout ça ? »⁽¹⁾

Corinne Antoine-Guillaume décide d'agir, de dire « STOP » à un mal-être qui traverse chacun des soignants. Elle "prend soin" de ses équipes et entame à leurs côtés une réflexion approfondie autour du bien-vivre ensemble et du respect de chacun, de ses singularités et ses potentialités. Mais sa mission ne s'arrête pas là : reste à interroger et sécuriser des familles pour qui confier son parent, son mari ou sa femme à une telle institution n'est pas simple, pour qui lui rendre visite dans ce nouveau lieu n'a rien de naturel. Et puis, il faut dialoguer avec les tutelles, et se faire comprendre... programme ambitieux voire redoutable !

Contre vents et marées, la philosophie de Kersalic, inspirée de Gandhi naît ! De 2014 à 2023, l'établissement se transforme pour aboutir à la naissance des villages et à la construction d'un bourg, transformant la conception du lieu EHPAD mais également « des rapports sociaux ». Un Tiers-Lieu conçu de manière spontanée, « inconsciente » est officialisé dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Conseil National de la Santé et de l'Autonomie (CNSA). L'EHPAD Kersalic est déjà Tiers-Lieu !

(1) *Un autre regard sur l'EHPAD* | Corinne ANTOINE-GUILLAUME | TEDxLannion : <https://www.youtube.com/watch?v=L6syXl7oDd0&t=277s>

L'EHPAD de Kersalic pourrait se définir :

« Commencez à changer en vous ce que vous voulez changer autour de vous ».

(Citation de Gandhi)

En effet, notre structure met en avant le respect de la singularité, de la dignité de chaque habitant, promouvant ainsi un accompagnement bienveillant, de qualité dans la prise en Accompagnement.

Nous pouvons faire un point sur l'histoire de notre foyer de vie. Cette institution a été créée en Septembre 1977. Kersalic rentre en 2006 dans la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux.

Toutefois, notre maison de retraite connaît son véritable changement qu'en 2014. Une date clé qui propulse Kersalic dans une réflexion, dans une nouvelle politique, dans une nouvelle philosophie, dans un réaménagement, dans une restructuration des services d'accompagnement, en corrélation sur les interrogations de l'EHPAD de demain et sur les besoins des futurs-ainés.

2014 à 2016 : les agents ont mené une réflexion primordiale sur la mise en SENS de leur quotidien auprès des habitants. Il est apparu de façon évidente que chaque corps de métier au sein de l'établissement était SOIGNANT, ACCOMPAGNATEUR. Des compétences, des savoirs font la force des équipes.

2017 : un tournant majeur marque l'année avec la naissance des villages. (La naissance du village correspond à une mutation mentale profonde qui affecte à la fois la conception du lieu mais aussi des rapports sociaux également, nous sommes dans l'intellectualisation du projet).

EHPAD Domiciliaire



Extrait des documents officiels mis à notre disposition dans la commande du PEPS

« LES MOTS pour nous le dire » - Témoignages de soignants

« Comment vous sentez-vous ? « Si je suis encore là au bout de 6 ans c'est que je ne me sens pas trop mal, on a quand même une belle qualité de travail. Le fait de travailler en village toujours avec les mêmes collègues auprès des mêmes habitants, c'est quand même je pense une force en termes de communication entre nous mais aussi en termes de connaissance de l'autre, de ses habitudes, de vie de chacun, des capacités, des difficultés et puis on ne fait pas que ... mais moi mon métier, c'est principalement axé sur le soin et l'animation mais on ne fait pas que ça, on fait aussi de la cuisine, on fait du ménage, du relationnel, enfin voilà [..] » « Et en plus à Kersalic je me suis formée sur l'hypnose en tant que ASG Assistante en Soin Gériatrie . »

Un soignant évoque le fait qu'avant le remaniement de la résidence Kersalic il n'aurait jamais pensé y travailler : « Moi quand j'ai fait mon école d'aide-soignant, jamais je ne voulais travailler à Kersalic de ma vie, jamais de ma vie j'irais à Kersalic travailler. Je me suis retrouvé à Kersalic et puis ça fait dix ans que j'y suis. »

19

KERSALIC, UN GRAND BOURG QUI S'EST AUSSI CONSTRUIT PAR LES MOTS

Repenser les espaces, le temps, les relations humaines : une philosophie de vie

Kersalic a été conçu comme un grand bourg, comprenant 4 **villages** dans lesquels vivent non pas des résidents mais des **habitants**, dont l'**appartement** et non la chambre, se situe dans l'une des **rues** de Guingamp car personne ne parle de couloirs. Chaque village porte un nom en breton, dans lequel se trouvent des lieux communitaires (salon, cuisine, ..). Ces villages sont reliés par un bourg, centre névralgique de Kersalic dans lequel vous trouverez mairie, café de la mairie, brasserie, épicerie, cinéma, ...



La poste dans Kersalic



Coin bibliothèque de Kersalic

Vincent, un soignant qui masse
la main d'une habitante

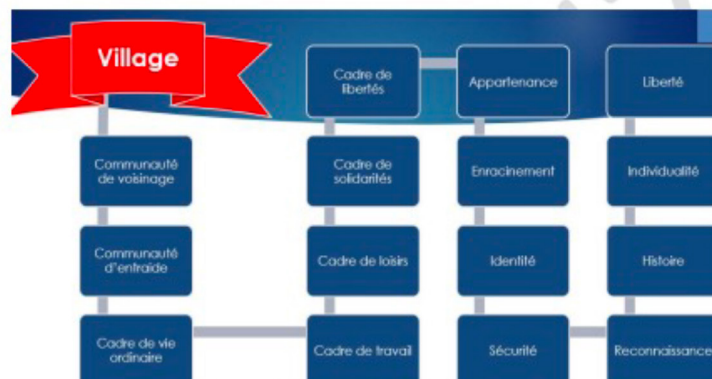
Ici, le personnel (direction, équipe de soin et d'entretien, etc..) la médecin, les bénévoles s'appellent **soignants**. Vous les croiserez dans les couloirs habillés en « civil » ou en tenue professionnelle, ils ont le choix, car ici, les relations sont pensées de façon horizontale et non verticale : chacun a sa place, joue son rôle. La confiance en soi et dans les autres sont les maîtres-mots.

Ce qu'est un village pour la résidence Kersalic

Le village reflète une agglomération se composant de plusieurs habitats (appartements) avec des occupants (résidents), proposant des services plus adaptés à ces derniers, favorisant la vie communautaire et sociale tout en respectant le choix et les envies de chacun.

Chaque village se construit de la même façon à savoir un restaurant cuisine communautaire et solidaire, un salon, un espace de vie, un square. Les couloirs qui amènent aux logements des habitations sont nommés par des rues de Guingamp. La philosophie repose exclusivement sur le bien-vieillir à la maison.

La philosophie mise en avant dans nos villages est :



La Résidence Kersalic est donc un grand bourg se scindant en quatre villages spécifiques :

- Le village Ty Ker se constitue de 16 logements
- Le village Ty Ar Menez comprend 24 logements
- Le village An Ty Bihan recueille 17 logements
- Le village Ty an Heol offre 17 logements adaptés aux aînés ayant des troubles du comportement majeur

Ces villages sont en relation direct avec le bourg. Ce dernier se symbolise par le lieu de rencontres, de regroupements de tous les villages, de festivité, de partage, de liberté, de citoyenneté, d'interculturalité. Il relie le monde interne des villages au monde externe, à la cohésion de l'établissement. Nous retrouvons dans le bourg, une brasserie, une bibliothèque, un bistrot, une boutique, la mairie comprenant le pôle administratif, la maison médicale. Cette structuration contribue à fonder un univers stable pour les habitants, siège de repères temporels, spatiaux, historiques, culturels.

Extrait des documents officiels mis à notre disposition dans la commande du PEPS

Quelques-unes de nos impressions

A chacun de nos passages, étaient présentes d'autres personnes qui visitaient également les lieux. Nous avons senti que cela est dans la culture des soignants que de recevoir les publics et d'expliquer leur démarche. Ils montrent une vraie conscience de la singularité du projet Kersalic et de leur chance de travailler ici dans un climat si serein.

Il est difficile de différencier le personnel des stagiaires, des bénévoles, des visiteurs puisqu'aucun uniforme de travail n'est imposé. Cela donne une impression de communauté égale lorsque nous nous y baladons et donne lieu à des discussions naturelles lors de la découverte de chaque village.

Entre discussions, jeux, sieste, soins, confection de gâteaux ou errance naturelle dans l'établissement, chaque étage relève d'un univers qui lui appartient. Nous avons observé un changement de décoration au fil des semaines, avec l'arrivée de l'automne, de l'évènement "Octobre rose", l'introduction de photos des habitants, etc...

Nous avons toujours été accueillies avec bonne humeur dans les villages, les soignants nous ont spontanément proposé un café et le gâteau du jour. C'était une belle ambiance, chaleureuse. Nous avons également eu la chance de déjeuner à la brasserie.

Le tiers-lieu de Kersalic

La philosophie de Kersalic s'est prolongée dans le projet de labellisation en tiers-lieu. Il s'est avéré qu'elle était en totale cohérence avec le cahier des charges imposé par la CNSA. Au-delà de cette officialisation, les questionnements suscités par l'existence de ce tiers-lieu sont d'un grand intérêt dans la réflexion menée dans et hors de l'EHPAD depuis de nombreuses années.

Ayant constaté la diversité des tiers-lieux, il est incontournable de nous pencher sur la définition de cette notion et de ce que cela implique pour Kersalic : notamment la participation collective de tous les acteurs, y compris de celle des

personnes âgées dépendantes. Celles-ci restent en effet au centre des préoccupations des acteurs de l'EHPAD (équipe de direction, soignants, mairie acteurs culturels, etc..) qui reste une institution de l'État.

La nuance entre tiers-lieu et tiers-lieu culturelle n'est pas anodine et apporte du sens d'un point de vue social et politique. Introduire la notion de culture est une manière de favoriser les liens entre citoyens et d'interroger et de tenter de définir les besoins spécifiques et particuliers des personnes âgées dépendantes. Il s'agit ainsi de questionner le vieillissement, la dépendance et la vie en EHPAD dans la perspective de leur réelle inclusion dans la vie du tiers-lieu culturel.

L'un des grands objectifs de la philosophie de Kersalic étant l'autonomisation des personnes âgées, l'activation d'un tiers-lieu culturel peut y contribuer.

L'Éducation Artistique et Culturelle en ce sens est une notion clef. Cependant, le mot éducation peut poser question dans le contexte d'un EHPAD.

Ainsi, pour alimenter notre réflexion sur l'EAC tout au long de la vie, nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Carole Boëtti et la charte qu'elle a imaginée pour « l'autonomie par l'art et la culture ».

Extraits de la Charte pour l'autonomie par l'art et la culture - Carole Boëtti

Article 4

L'autonomie par l'art et la culture contribue au maintien de l'autonomie, du lien social et à la valorisation de l'image de la personne âgée à travers la sollicitation de ses capacités physiques et cognitives et la transmission de son expérience de vie.

Article 6

L'autonomie par l'art et la culture permet aux personnes de rester actrices dans la société et relève d'actions inclusives plutôt que spécifiques.

Nous constatons ainsi qu'en déployant un vocabulaire adapté et en passant de l'"éducation" à l'"autonomisation", nous arrivons à défendre une vision globale qui intègre les personnes âgées. Néanmoins, nous pouvons utiliser le terme « EAC » en tant que formulation forte et y intégrer les notions d'autonomisation et d'inclusivité ; elle prend alors ici tout son sens.

PROBLÉMATIQUE

UN PROJET CHOISIE DANS LE CADRE DU **PEPS**

En quoi la reconnaissance du Tiers-Lieu de Kersalic en Tiers-Lieu culturel peut-elle contribuer à répondre aux besoins et aspirations de tous les usagers potentiels ?

-> Comment amener tous les acteurs du Tiers-Lieu Kersalic à définir et partager une culture commune ?

-> C'est-à-dire comment informer les personnes intéressées de l'existence du Tiers-Lieu ?

-> Comment les amener à y « adhérer », y prendre part, se l'approprier ?

-> Comment assurer une véritable circulation entre l'intérieur et l'extérieur de la résidence ?

-> Comment proposer une Éducation Artistique et Culturelle (EAC) qui puisse répondre aux besoins de tous ?

-> Tout particulièrement : Comment répondre au plus près aux besoins et aspirations des personnes âgées dépendantes et pour cela, quelle méthodologie est la plus fonctionnelle ?

Hypothèses :

1. Le tiers-lieu culturel est un levier pour dynamiser le double mouvement des acteurs et usagers entre l'intérieur et l'extérieur de l'EHPAD de Kersalic.
2. Le fait d'informer et de recueillir la parole de tous les usagers et acteurs, y compris les plus fragiles et les personnes âgées dépendantes, permettrait qu'un tiers-lieu culturel soit véritablement fonctionnel.
3. L'émancipation, l'autonomisation et l'accompagnement des usagers, en priorité des habitants de Kersalic, sont soutenues et renforcées par l'EAC et les actions artistiques et culturelles.
4. Faire tiers-lieu permet de faire société et de respecter les droits culturels.

25

Annnonce du plan :

Dans un premier temps il nous a semblé nécessaire de montrer en quoi l'EHPAD Kersalic « fait tiers-lieu culturel », en proposant une approche allant de la théorie au terrain.

Dans un second temps, il est essentiel de questionner les besoins culturels des personnes âgées dépendantes dans le cadre du Tiers-Lieu de Kersalic.

Enfin, pour acter le Tiers-lieu culturel de Kersalic, nous nous sommes appuyées sur l'existant pour imaginer et présenter de nouvelles propositions.

MÉTHODOLOGIE : ENQUÊTE QUALITATIVE

Nous avons opté pour une méthode de recherche qualitative dans le cadre théorique des sciences de l'information et de la communication. Notre enquête s'est ainsi construite avec différents outils et pratiques :

26

- Des observations régulières sur le terrain (résidence Kersalic et quartier proche)
- Des échanges informels avec Corinne Antoine-Guillaume, directrice de l'établissement, Mickaël Quélen, responsable de la Vie sociale et de l'hébergement, l'équipe soignante et les habitants de Kersalic
- Des entretiens semi-directifs :
 - avec Corinne Antoine-Guillaume et Mickaël Quélen
 - auprès de soignants
 - auprès des habitants
 - auprès des familles
 - avec des structures culturelles guingampaises
 - avec Carole Boëtti
- Un questionnaire à destination des familles, outil habituellement quantitatif que nous avons valorisé de manière qualitative en utilisant le verbatim.
- Des micros-trottoirs, méthode habituellement journalistique que nous avons utilisée pour interroger de manière ciblée les personnes rencontrées dans le quartier proche de Kersalic .
- Du recueil d'informations libre à l'aide de grandes feuilles affichées dans chaque village.

PARTIE I

EN QUOI L'EHPAD KERSALIC FAIT-IL TIERS-LIEU CULTUREL ?

28

DE L'APPROCHE THÉORIQUE AU TERRAIN

« Au sein de la résidence, ils sont comme à la maison. C'est un village. »

Parole de soignant

A. De quoi parle-t-on ? Le tiers lieu, une notion complexe.

1. Approche théorique

Tiers-lieu mais aussi tiers-espace, ou encore espace hétérotopique, de quoi parlons-nous ? Comment appréhender la notion de tiers-lieu à la lumière des concepts qui y sont associés ?

Michel Foucault annonce, dans la conférence «Des espaces autres» que nous commentons dans la seconde sous-partie de ce développement, que « L'époque actuelle serait peut-être (...) l'époque de l'espace. » Il précise : « Nous sommes à l'époque du simultané, nous sommes à l'époque de la juxtaposition, à l'époque du proche et du lointain, du côte à côte, du dispersé. Nous sommes à un moment où le monde s'éprouve, je crois, moins comme une grande vie qui se développerait à travers le temps que comme un réseau qui relie des points et qui entrecroise son écheveau. »

Cette vision d'un espace en réseau, d'une superposition d'espaces entrelacés oriente notre réflexion sur la définition conceptuelle du tiers-lieu.

a) Données conceptuelles : penser l'espace en rythme ternaire

Comprendre les notions d'espace et de lieu l'espace avec Michel de Certeau

Penser un lieu, c'est penser sa relation à l'espace. Pour Michel de Certeau, c'est la pratique du lieu qui fait espace : «l'espace est un lieu pratiqué» écrit-il dans *L'Invention du quotidien*. En ce sens, le lieu se construit avec l'espace, les deux notions ne sont pas opposées.

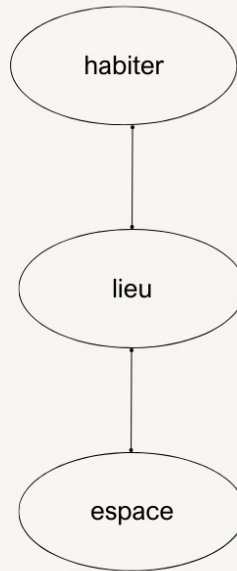
«L'espace serait au lieu ce que devient le mot quand il est parlé, c'est-à-dire quand il est saisi dans l'ambiguïté d'une effectuation, mué en un terme relevant de multiples conventions, posé comme l'acte d'un présent (ou d'un temps), et modifié par les transformations dues à des voisinages successifs. À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un 'propre'»

Nous ne pouvons ainsi défendre l'idée que ni l'espace ni le lieu n'existe l'un avant l'autre ; puisque c'est la pratique d'un lieu, par un individu ou un collectif, qui fait espace. Sans pratique : ni lieu, ni espace : « L'idée est que chaque pratique exprime un certain habiter à l'échelle de l'individu, un certain rapport à l'ici et l'ailleurs, au quotidien et au hors-quotidien, aux lieux familiers, associée à un déplacement ou non, à la qualité du lieu et aux accessibilités, à la mobilité et aux métriques.»⁽¹⁾

(1) Mathis Stock, *Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse triologique des dimensions spatiales des sociétés humaines*. Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, 2006, 115-118, p.213-230.

Il y a mouvement de co-construction entre les notions de lieu et d'espace qui prennent forme matériellement grâce à l'individu qui par sa pratique de l'habiter donne matière à la compréhension spatiale :

30



Les liens entre les habitants et les lieux ne sont pas en effet du seul créer de la représentation : ils sont mobilisation d'affects profonds qui se projettent sur le monde, ils sont émotions données par les lieux qui nous emplissent de force. Habiter est alors, au sens le plus existentiel, pratiquer un art géographique, qui est œuvre et travail, transformation du monde et transformation de soi, alchimie mystérieuse qui lie le dedans et le dehors.

Jean-Paul Ferrier, *Le Contrat géographique ou l'habitation durable des territoires*, 1998

« Le lieu nous saisit, nous sidère » déclare Jacques Lolive et c'est pourquoi « je passe de l'espace au lieu, j'ai changé d'avis pour la première fois, un espace habité est un lieu ». (...) « c'est le "lieu" qui crée le lien » et, réciproquement, « c'est le "lien" qui crée le lieu ». En effet, c'est avec le terme habiter suivi de celui d'habitable que la question « pourquoi saisir le rapport affectif aux lieux ? » a trouvé sa réponse et son sens. La question est politique et touche celle de l'engagement de chacun.

Nicole Mathieu, préface, *Ces lieux qui nous affectent*, 2021

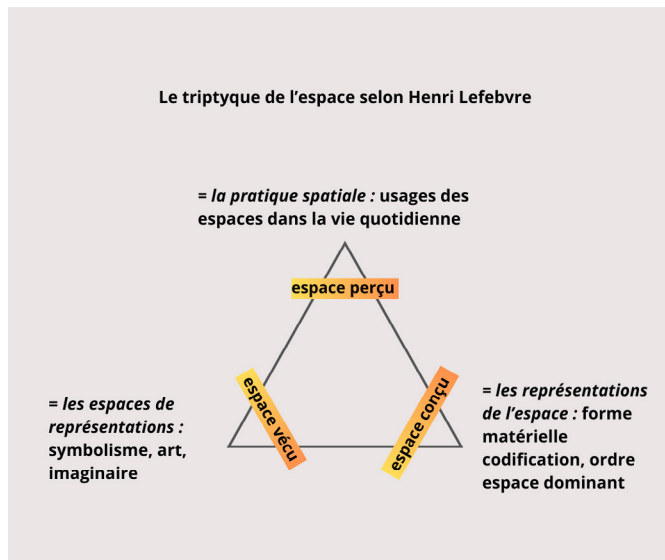
L'espace ouvert n'a pas de chemins tracés et de panneaux indicateurs, il n'a aucun motif fixe, relié à une notion humaine établie. C'est comme une feuille blanche sur laquelle un sens doit être imposé. L'espace clos et humanisé est le lieu. Comparé à l'espace, le lieu est un centre calme de valeurs établies. Les êtres humains ont besoin à la fois de l'espace et du lieu. Les vies humaines sont un mouvement dialectique entre le refuge et l'aventure, l'attachement et la liberté

Yi-Fu Tuan, *Espace et lieu : la perspective de l'expérience*, 2006

- Triplinité de l'espace selon Henri Lefebvre

Dans *La Production de l'espace* (1974), le philosophe Henri Lefebvre, qui s'est intéressé à la sociologie et à la géographie développe une pensée ternaire de l'espace : espace perçu / espace conçu / espace vécu. Pour lui : « L'espace n'est ni une constante, ni un simple canevas sur lequel s'écrit l'histoire, mais plutôt une construction sociale dynamique formée de trois composantes en équilibre instable : l'espace perçu de la vie quotidienne, l'espace conçu imposé d'en haut par l'organisation d'une société, et l'espace vécu, constamment réinterprété par chaque individu au contact des images et des expériences. »⁽¹⁾

31



Triptyque détaillé de l'espace selon Henri Lefebvre

(1) Citation de François Dominic Laramée "Les tournants géographiques, le numérique et la pratique historique", in *Cahiers d'histoires* n°35 Volume 35 : Temps et espaces. Perspectives sur les échelles d'étude du passé, 2017. En ligne sur : <https://www.erudit.org/en/journals/histoire/2017-v35-n1-histoire03233/1041623ar/>

Ces trois manières de distinguer l'espace ne sont pas en opposition, pour Henri Lefebvre, elles se répondent et dépendent les unes des autres, il y a : « connexion entre les représentations élaborées de l'espace et les espaces de représentation [...], connexion fragmentée et incertaine [...] [qui] est l'objet de la connaissance, « objet » qui implique-explique un sujet, celui en qui le vécu, le perçu, le conçu (le su) se rencontrent dans une pratique spatiale ».⁽¹⁾

Le sujet, l'individu est au cœur du triangle, et induit qu'au croisement des typologies différentes de l'espace, la question sociale se dessine alors.

Penser le tiers-espace avec Edward Soja

Dans la conceptualisation du troisième espace ou tiers-espace, Thirdspace, le géographe Edward Soja rend hommage à Henri Lefebvre en prolongeant la réflexion triale et développe sa propre trialectique spatiale :

Le premier espace, Firstspace, correspond à l'espace conçu ; le deuxième espace, Secondspace, correspond à l'espace perçu et le tiers-espace, Thirdspace à l'espace vécu.

La pensée d'Henri Lefebvre inspire Edward Soja à penser « le Thirdering-as-ottering, expression intraduisible en français, et qui consiste à créer une troisième voie pour une autre compréhension du monde, alors que celle-ci pourrait se présenter sous la rigidité de catégories duales. Cette expression sous-entend également le souci d'ouverture sur l'univers de l'Autre. Le Thirdspace correspondrait à un espace régi par une telle stratégie. »⁽²⁾

Pour Edward Soja, le Thirdspace est également un espace « de lutte, de libération, d'émancipation ». ⁽³⁾

1) Henri Lefebvre, *La Production de l'espace*, coupé et cité par Chloé Buire, « La production de l'espace », une grille théorique pour décoder les territoires du quotidien. En ligne sur <https://books.openedition.org/pupo/4546?lang=fr>

(2) Christine Chivallon, dans son commentaire de texte autour de *Thirdspace* d'Edward Soja. Disponible en ligne : <https://www-cairn-info.proxybib-pp.cnam.fr/revue-espace-geographique-2004-1-page-43.htm>

(3) Edward Soja rapportée par Christine Chivallon.

Edward Soja place au cœur de ses réflexions l'espace imaginaire et l'espace réel : le Thirdspace semble être cette ouverture, cette troisième voie qui dépasse l'opposition binaire entre imaginaire et réel : une autre manière de comprendre et d'être-au-monde qui correspondrait alors à une philosophie proche de celle du tiers-lieu.

C'est l'espace des possibles qui «se distingue de l'espace premier et de l'espace second parce qu'il les englobe tous deux»⁽¹⁾ :

« Tout se fond dans le tiers espace : le subjectif et l'objectif, l'abstrait et le concret, le réel et l'imaginaire, le connaissable et l'inimaginable, le répétitif et le différentiel, la structure et l'agentivité, l'esprit et le corps, la conscience et l'inconscience, la discipline et le transdisciplinaire, la vie quotidienne et l'histoire sans fin.»⁽²⁾

b) Le tiers-lieu comme espace hétérotopique, penser le lieu autre à partir de Michel Foucault.

Le développement ci-dessous insiste sur les hétérotopies pensées par Foucault avant d'analyser les liens de celles-ci avec la notion de tiers-lieu.

Le 14 mars 1967, à Paris, Michel Foucault prononce une conférence intitulée « Des espaces autres » dans laquelle il développe la notion d'hétérotopie. Selon lui, « nous ne vivons pas à l'intérieur d'un vide qui se colorerait de différents chatoiements, nous vivons à l'intérieur d'un ensemble de relations qui définissent des emplacements irréductibles les uns aux autres et absolument non superposables. »⁽³⁾

(1) Philippe Guillaume, " Of Walking. Un paradigme de la photographie et du tiers espace", in *Ciel Variable* n°98, 2014.

(2) Edward Soja, *Thirdspace*, citer et traduit par *Ciel Variable* dans l'article de Philippe Guillaume

(3) Toutes les citations de Michel Foucault viennent de la transcription de la conférence "Des espaces autres" dans *Empan* n°54, 2004.

Il explique s'intéresser à tous les espaces autres, ceux qui viennent perturber les espaces traditionnels, ceux qui «*suspendent, neutralisent ou inversent l'ensemble des rapports qui se trouvent, par eux, désignés, reflétés ou réfléchis. Ces espaces, en quelque sorte, qui sont en liaison avec tous les autres, qui contredisent pourtant tous les autres emplacements.*»

Il y a tout d'abord les utopies, des «*emplacement sans lieu réel.*» Elles représentent notre lien avec l'irréel. Le mot utopie a été inventé par Thomas More en 1516 pour l'ouvrage Utopia. Utopie est composé du préfixe grec οὐ- qui donne un sens privatif, et de τόπος qui veut dire lieu, ce qui veut dire «*(qui n'est) en aucun lieu* ».

À l'inverse, il y a les hétérotopies, «*des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables.*» Le terme hétérotopie est composé comme utopie du τόπος (lieu) et de ἕτερο (hétéros) qui veut dire autre ; l'hétérotopie signifie le «*lieu autre.*»



Principes des hétérotopies par M. Foucault

Michel Foucault balise six principes hétérotopiques :

1- Principe d'universalité et de variations : toute culture et société «constitue des hétérotopies» mais ces dernières prennent des formes variées. Michel Foucault distingue deux grands types d'hétérotopies :

- les hétérotopies de crise relatives aux «sociétés primitives» et aux lieux sacrés qui tendent à disparaître dans nos sociétés contemporaines au profit des hétérotopies de déviation
- les lieux d'enfermement où l'«*on place les individus dont le comportement est déviant par rapport à la moyenne ou à la norme exigée*». Il s'agit des prisons, des hôpitaux psychiatriques par exemple, mais aussi pour Michel Foucault des maisons de retraite «qui sont en quelque sorte à la limite de l'hétérotopie de crise et de l'hétérotopie de déviation, puisqu'après tout, la vieillesse est une crise, mais également une déviation puisque, dans notre société où le loisir est la règle, l'oisiveté forme une sorte de déviation.» Cette thématique est proche de ce que Goffman développe avec les «institutions totalitaires» que nous analyserons par la suite.

2- Principe d'évolution historique et temporelle : les hétérotopies évoluent au cours du temps. Michel Foucault prend pour exemple la mutation de la fonction symbolique du cimetière qui n'est pas la même selon les époques et les cultures.

3-Principe de juxtaposition d'espaces en un seul lieu : « L'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles. » Il cite l'exemple du théâtre, du cinéma et du jardin. Au théâtre, nous sommes dans un lieu fixe, la structure, le bâtiment qui en sein contient une scène : l'espace scénique qui lui accueille tout un tas de lieux différents, aux temporalités différentes. Il y a même un entremêlement d'espaces entre l'espace scénique, l'espace dramaturgique, la scénographie, les gradins, etc ... ; pourtant tous ces espaces sont contenus dans le lieu réel : ce qui serait a priori inimaginable devient un possible dans l'espace hétérotopique.

4- Principe d'hétérochronie : c'est-à-dire le découpage ou la rupture avec «le temps traditionnel.» Il différencie les hétérotopies qui possèdent en elles un principe «éternitaire» comme les bibliothèques et les musées, avec une accumulation temporelle à l'infini et les hétérotopies à tendance passagère ou chronique comme les foires, le mode de la fête.

5- Principe d'ouverture et de fermeture : «Les hétérotopies supposent toujours un système d'ouverture et de fermeture qui, à la fois, les isole et les rend pénétrables.» Il s'agit de fermeture par la contrainte, comme dans le cas de la prison, ou d'une permission par des rites et des purifications, comme dans le cas du hammam. Il existe des espaces apparemment ouverts dans lesquels on peut pénétrer librement mais pour Michel Foucault ils revêtent un caractère illusoire et sont en fait excluant. Il cite pour exemple certaines chambres, chambres d'hôtes, chambres de motel à l'américaine : «on croit pénétrer et on est, par le fait même qu'on entre, exclu.»

37

6- Principe fonctionnel d'illusion ou de compensation face à l'espace restant : les hétérotopies peuvent avoir pour rôle de «créer un espace d'illusion qui dénonce comme plus illusoirement tout l'espace réel, tous les emplacements à l'intérieur desquels la vie humaine est cloisonnée». Il évoque en ce sens les maisons closes, ou pour rôle de compenser «un autre espace réel, aussi parfait, aussi méticuleux, aussi bien arrangé que le nôtre, et désordonné, mal agencé et brouillon.»

Enfin, selon l'auteur, «le navire, c'est l'hétérotopie par excellence», puisque que «le bateau, c'est un morceau flottant d'espace, un lieu sans lieu, qui vit par lui-même, qui est fermé sur soi et qui est livré en même temps à l'infini de la mer.»

Penser le tiers-lieu en analogie avec la figure du navire

Tout comme le navire, le tiers-lieu peut devenir un emblème hétérotopique : il peut être cet espace où l'utopie se réalise, un espace de crise ou de déviance face à la norme et représente une coupure avec les espaces quotidiens et traditionnels, tout comme il opère une rupture avec le temps habituel. Le tiers-lieu est protéiforme, et fait accumulation d'espace, de temps et de paroles différentes en un seul lieu fixe, comme au théâtre, comme sur un bateau. Il vogue entre deux directions, point de départ et point d'arrivée, avec des destinations multiples, des points de rupture, de danger, des prises de risque. La destination initialement fixée peut changer en cours de route selon les intempéries, les nouvelles décisions prises, et la composition de l'équipage : certains marins quittent l'embarcation, et d'autres embarquent au fil du temps. Le tiers-lieu et le navire sont des espaces entre-deux, des espaces mouvants, en voyage.

Nous voyons ainsi que les différents principes énoncés par Michel Foucault dans sa définition des hétérotopies correspondent conceptuellement à certains principes que nous développerons ci-dessous dans la compréhension du tiers-lieu. Cependant la notion d'hétérotopie ne suffit pas à elle-seule à définir celle du tiers-lieu qui apparaît progressivement dans le vocabulaire des chercheurs à partir des années 80/90.

c) Naissance du concept actuel du Tiers-Lieu

Ray Oldenburg, sociologue américain est un des premiers à utiliser l'expression Third Place traduit par tiers-lieu ou troisième lieu. En 1989, dans l'ouvrage *The Great, Good Place* il définit cette notion. Pour lui, il s'agit d'un «espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs». Dans cette première vision théorique, le tiers-lieu renvoie à des espaces autres, hybrides, qui se situent entre les espaces publics et privés, entre les lieux de travail et le domicile. Il s'agit en ce sens de favoriser la rencontre et les liens sociaux entre individus hors des espaces habituels du quotidien. Le tiers-lieu est donc premièrement un espace de sociabilité, cela concerne donc les bars, les restaurants, les épiceries, certains espaces publiques, etc.

Dans le cadre de sa thèse en socio-anthropologie soutenue en 2017, Étude de la configuration en tiers-lieu, La re-politisation par le service, Antoine Burret propose une définition conceptuelle synthétique du tiers-lieu qui prolonge celle de Ray Oldenburg en l'augmentant des possibilités relationnelles d'un engagement commun. Ce que Ray Oldenburg entendait par tiers-lieu est aujourd'hui insuffisant pour décrire ce qu'est cette notion dans un sens d'engagement social et citoyen. Pour Antoine Burret, le tiers-lieu représente alors «une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes.»⁽¹⁾

Il développe cette définition en approfondissent ces quatre points saillants :

- Une configuration sociale

«Ce qu'est le tiers-lieu avant toute chose (...) une structure relationnelle entre des êtres humains dans un environnement.»⁽²⁾

(1) Antoine Burret, « Refaire le monde en tiers-lieu », *L'Observatoire*, n° 52, 2018.

(2) *Ibid*

- Une rencontre entre des entités individualisées

Le tiers-lieu dépend de la rencontre entre des individus autonomes différents, il y a confrontation à l'altérité. C'est «la rencontre qui "fait le lieu"». ⁽¹⁾

- Un engagement intentionnel

«Le lieu devient tiers-lieu parce que des polarités s'unissent progressivement dans une même trajectoire d'action.» ⁽²⁾ Les différents individus «discutent des termes de leur engagement» et «s'unissent dans une même activité selon des conditions qu'elles ont elles-mêmes déterminées et sans dépendre entièrement d'influences extérieures.» ⁽³⁾

39

- La conception de représentations communes

«La conception de représentations communes est ce qui distingue le tiers-lieu des autres lieux de rencontre qui structurent la société tels que l'espace public ou un marché. Il y a tiers-lieu lorsque des personnes distinctes se rencontrent et conçoivent ensemble quelque chose, quoi que ce soit. Ce peut-être un concept, un objet, une œuvre plastique, un service d'information, une organisation ou un système abstrait, que les personnes formalisent pour exprimer leurs raisonnements et répondre à leurs besoins. Cette représentation est une activité de conception collective dans laquelle chacune des personnes, entités/mondes différents, contribuent à sa mesure.» ⁽⁴⁾

La définition conceptuelle d'Antoine Burret est l'une des plus partagées en tant que point de départ pour penser le tiers-lieu. Il met également en valeur l'importance des relations sociales, du faire rencontre, de la construction du collectif qui va permettre au tiers-lieu de prendre forme :

«La récurrence des relations dans un même lieu peut faire apparaître des liens qui n'existaient pas auparavant, qui peuvent aller de la reconnaissance,

(1) Antoine Burret, « Refaire le monde en tiers-lieu », *L'Observatoire*, n° 52, 2018.

(2) *Ibid*

(3) *Ibid*

(4) *Ibid*

de l'amitié, à l'esprit de corps, voire à l'amour. C'est parce qu'elles se découvrent un intérêt commun, ou parce qu'elles sont confrontées à une même situation, que les personnes décident de s'engager ensemble. L'essentiel n'est pas la forme que cela prend mais l'intention initiale d'une communauté de se rencontrer.»⁽¹⁾

En partant de ces différentes conceptions théoriques autour de l'espace, du thirdspace, des hétérotopies et enfin de la conceptualisation du tiers-lieu en elle-même nous avons une vision plus claire et fluide de la volonté des penseurs de la «troisième voie». Cependant les réflexions ci-dessus portent en elle un potentiel d'abstraction et certaines limites qu'il s'agit à présent de confronter à la réalité du terrain. Au-delà des définitions, existe aussi une pensée synthétique du tiers-lieu en tant qu'outil : «Le Tiers Lieux au final ce n'est qu'un outil. Le Tiers Lieux en lui-même n'apporte pas de solution. Il apporte juste la possibilité aux gens de s'approprier ces nouveaux modèles et d'essayer d'en faire quelque chose de positif.» explique Pierre Trendel, Co-fondateur du Mutualab (tiers-lieu espace de coworking) à Lille.

2. Une notion complexe qui suscite dans le réel de nombreux questionnements

Connaître l'origine historique des tiers-lieux, en comprendre sa substance par des connaissances théoriques et l'apport de la recherche nous semble importante mais insuffisante. Nous constatons en effet, à travers nos recherches, nos enquêtes, nos rencontres et des échanges plus ou moins formels, que la définition du mot « tiers-lieu » est complexe et en constant mouvement. De nombreux acteurs semblent éprouver la difficulté d'en définir les contours et donc parfois d'en communiquer l'existence auprès d'un public potentiel non averti. Certains d'entre eux, ignorent encore, que de leur « activisme » collectif est né, de façon inconsciente, un TIERS-LIEU ! Ce phénomène a d'ailleurs été très présent durant la période du COVID. D'autres enfin revendiquent l'inutilité de la démarche, à savoir définir la notion de tiers-lieux, et pourtant ne peuvent s'empêcher d'en proposer une, voire plusieurs définitions !

(1) Antoine Burret, « Refaire le monde en tiers-lieu », *L'Observatoire*, n° 52, 2018.

(2) Définition des tiers lieux du site Movilb (plateforme de ressources) : https://movilab.org/wiki/D%C3%A9finition_des_Tiers-Lieux

a) Le tiers-lieu : est-il nécessaire de le définir pour en parler ?

Comment définir cette notion quand il s'agit de rendre lisible donc accessible un tiers-lieu existant sur un territoire donné ? Les initiatives sont multiples et représentatives aussi de la variété des formes – Ne parle-t-on pas de typologies ? - que prennent les tiers-lieux. Nous nous proposons d'illustrer ce propos à travers deux exemples de définition qui nous semblent significatives de l'importance mais aussi de la difficulté de définir de façon exhaustive les tiers-lieux.

41

L'Association Nationale des Tiers-Lieux : Elle réunit les acteurs des tiers-lieux dans toute leur diversité ("Espaces de coworking, friches culturelles, fablabs, tiers-lieux nourriciers..."), afin de définir les actions à mener et de rendre lisible les besoins de cette communauté à l'échelle nationale et internationale. Elle définit les tiers-lieux de la façon suivante :

«Les tiers-lieux se construisent par l'engagement d'une communauté et son action collective ancrée dans un territoire, ils se démarquent comme espaces de libre pratique où prime le « faire », ils se développent grâce à la mixité et à l'hybridation d'activités. Comme les pionniers se plaisent à le rappeler : «un tiers-lieu ne se décrète pas, il s'invente.»

Nous constatons ici que les éléments importants dans cette définition sont : l'ancrage dans le territoire et l'action collective créative, innovante et transversale. L'Association Nationale propose conjointement un outil plus ludique, à savoir une courte vidéo sur la chaîne You tube conçue par la Coopérative des Tiers-Lieux de la Région Nouvelle Aquitaine, afin de rendre accessible et plus concrète cette notion. Cependant ici, nous pouvons émettre la critique selon laquelle l'usage « entrepreneuriale » des tiers-lieux, bien que non exclusif, est largement mis en avant. Nous constatons que cette notion constitue le premier des « 5 éléments caractéristiques des Tiers-Lieux » proposés par l'Association.

Dans cette vidéo, nous entendons parler d'abord de « travail. »⁽¹⁾

(1) <https://tiers-lieux.fr/?Qu-est-ce-qu-un-tiers-lieu>

Nicolas Debaive, dans le cadre de son projet « Le Pestacle », a sillonné la France durant l'été 2021 afin de rencontrer des acteurs de tiers-lieux culturels situés sur des territoires ruraux et de recueillir leurs témoignages, particulièrement dans la perspective d'identifier les solutions inventées pour soutenir les artistes et la Culture malgré la crise liée à la pandémie. Il indique en préambule de son rapport que l'objectif n'est en rien de définir ce qu'est un tiers-lieu. Il parle ici de tiers-lieu culturel, notion qui sera également abordée ultérieurement.

Pourtant, il introduit son projet par une définition :

«Le terme de tiers-lieu culturel est ici entendu dans sa définition la plus large. C'est à dire un espace permettant de réinventer l'activité culturelle [...] que ce soit en termes de création, de production ou de prestation. Ainsi, l'exploration ne visera pas uniquement la découverte de tiers-lieux au sens présenté par cette excellente vidéo de la Coopérative des Tiers-Lieux mais pourra également concerner des lieux intermédiaires, des friches culturelles ou des cafés associatifs.»

Ici, nous voyons que les objectifs sont tournés vers la possibilité pour les artistes de créer et de se produire et que la notion de ressources à travers le paiement de « prestations » apparaît.

Cette définition est accompagnée d'un même support, celui proposé par l'Association Nationale des Tiers-Lieux c'est-à-dire la vidéo conçue par la Coopérative Tiers-Lieux. Ainsi, l'auteur propose ouvertement un support de communication qui définit le tiers-lieu de façon non pas « large » mais au contraire assez restrictive. À l'écoute, l'auditeur pourrait être amené à réduire la notion de tiers-lieu à celle d'un lieu dédié au co-working. Pourtant, dans son rapport, Nicolas Debaive exclut de sa définition « les espaces de coworking qui ne seraient que ça : des espaces de bureaux partagés. »

Nous constatons que nommer un « tiers-lieu » et le définir sont deux choses presque inséparables : formuler une définition est une démarche complexe voire problématique. Cependant, la définition permet d'accéder à une forme d'élaboration et de conscientisation du projet. Elle est également vectrice de communication et paraît parfois indispensable lorsque des lieux « font tiers-lieux » (Thomas Fremaux dans Tiers-Lieux à but non lucratif, 2021) sans le savoir ou qui ne se revendiquent pas du concept » comme l'indique Nicolas Debaive dans son rapport Le Pestacle.

43

En effet, cette conscientisation et la divulgation de son existence peut jouer un double-rôle : d'une part, impliquer un public non averti dont les besoins pourraient être « satisfaits » et qui jusqu'alors vivaient à côté du tiers-lieu plutôt que « faisaient avec ». Cela concerne particulièrement les publics dit « fragiles » et soulève les questions de l'inclusion et des droits culturels largement évoqués lors de la rencontre « Tiers-Lieux et culture » du 16 octobre 2023 à Plouhinec (29). D'autre part, elle peut participer à la construction d'une culture commune qui pourrait paraître plus difficile en l'absence d'échanges collectifs et réflexifs sur ce tiers-lieu. Nous tenterons d'interroger ce phénomène à travers l'enquête menée auprès des publics du Tiers-Lieu de l'EHPAD de Kersalic qui nous intéresse ici.

De plus, nous avons constaté, à travers nos recherches, que les collectifs ressentent une vraie nécessité à faire réseau et, portés par des objectifs communs, à « mieux se définir – notamment en miroir des institutions ». Ainsi, les Lieux Intermédiaires et Indépendants (LII), réunis au sein du réseau Hybrides et présents lors de la journée de Plouhinec, ont mené une Recherche Action en partenariat avec le Centre de Ressources Culture et Economie Sociale et Solidaire « OPALE » durant une année, autour de la notion de territoire et d'accompagnement artistique. Nous voyons ici que, au-delà de ce désir d'indépendance, les collectifs ressentent une certaine nécessité de se définir, notamment vis-à-vis des institutions de l'Etat dans leur rapport avec les Collectivités (cf CR des Journées de Plouhinec).

Est-il donc nécessaire de définir un tiers-lieu pour l'aider à mieux vivre, à se développer ? Nous nous proposons d'apporter une triple réponse à ce questionnement :

OUI, pour assurer une véritable circulation collective de la réflexion et une potentielle participation de tous les acteurs du territoire concerné. Il s'agit alors de proposer des outils de communication permettant de rendre lisible la présence et les actions du Tiers-Lieux. Cette démarche quoi qu'utile voire indispensable induit nécessairement une forme de simplification. Nous nous attacherons ainsi dans le cadre de notre projet «Tiers-Lieu culturel de Kersalic» à proposer des outils qui puissent répondre à ces objectifs. OUI également pour rendre lisible l'action de citoyens qui proposent des solutions alternatives pour un développement éco-responsable de la culture, notamment auprès des institutions locales, nationales, voire internationales.

NON, car définir la notion de tiers-lieu semble être trop réducteur tant les déclinaisons sont multiples, complexes et en constante évolution. Passer du concept à son aspect opérationnel paraît être une piste qui pourrait répondre à cette problématique. Nous relevons cette citation proposée par France Tiers-Lieux qui peut illustrer le propos : « Un tiers lieu ne se définit pas par ce que l'on en dit, mais par ce que l'on en fait » !

OUI, mais alors comment ? Au regard de la nécessité éprouvée par les différents acteurs qui nous ont intéressés, à savoir l'Association Nationale des Tiers-Lieux, France Tiers-Lieux et le Pestacle , de définir le tiers-lieu par un certain nombre d'éléments-clés, nous nous proposons de mettre en exergue les caractéristiques communes des tiers-lieux qui ont émergé de la réflexion menée par l'ensemble des participants lors de la journée de Plouhinec intitulées «Tiers-Lieux et Culture ».

b. Ce qui fait sens commun : 8 éléments saillants et un besoin de «faire société»

Lors de la rencontre à Plouhinec, au sein du Tiers-Lieu «Ateliers de Jean Moulin», animateurs et animatrices originaires de différents tiers-lieux ont animé des ateliers autour de 3 typologies identifiées et présentées de la façon suivante :

- Lieux Intermédiaires et Indépendants
- Tiers-lieux
- Autres acteurs culturels tels que la médiathèque Phileas Fogg qui se présente comme «un tiers-lieu participatif, contributif et créatif.»⁽¹⁾ Au-delà de la labellisation du Tiers-Lieu de Kersalic, nous pourrions faire figurer l'EHPAD dans ce dernier groupe. Il construit en effet son existence en lien étroit avec les collectivités territoriales puisqu'il est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

45

La question de la définition des tiers-lieux s'est posée dans un contexte où l'objectif était principalement de questionner la culture et le statut du « tiers-lieu culturel ». Les échanges parfois « peu organisés » ou informels ont mis en avant le besoin d'échanges d'expériences avant toute chose. Mais nous avons pu identifier un certain nombre d'éléments saillants qui pourraient définir tout au moins partiellement la notion de tiers-lieu. Nous nous proposons, afin de nourrir la réflexion menée par les acteurs du Tiers-Lieu de Kersalic, de pointer quelques questions (liste non-exhaustive) qui nous semblent pertinentes au regard de chacun des éléments identifiés pour définir cette notion.

- Les 8 éléments saillants

1. Un lieu de vie et/ou de travail comprenant une gouvernance partagée et une mise à disposition d'un lieu. ≥ L'existence du tiers-lieu est-elle connue de tous les « usagers » actuels ? Qui initie les projets et qui les valide ? Les conditions de la mise à disposition des lieux sont-elles explicites ?

2. Un lieu qui reflète et assure une forme de diversité. Par exemple la rencontre entre amateurs et professionnels, une diversification et un décloisonnement des pratiques. ≥ Comment inventer des formes et des expériences artistiques originales ? Comment valoriser cette démarche ?

(1) <https://www.youtube.com/watch?v=lxbk2Lp1xnY>.

3. Un lieu qui répond à des besoins dont des besoins de lien, pour le public, les artisans, les artistes. Les relations humaines sont au centre de tout avec un double mouvement : « faire venir » (habitants du quartier, Mairie, etc..) et « aller vers » (« habitants du territoire et non pas être hors-sol »). ≥ Quels besoins ont été identifiés pour TOUS les acteurs/usagers du Tiers-Lieu de Kersalic : habitants, soignants, famille, habitants du quartier, bénévoles... ? Quelles sont les méthodes utilisées pour cela ? Qui est porte-parole pour « aller vers » quand un évènement est à annoncer ?

4. Un lieu qui permet de mutualiser des compétences. ≥ Comment valoriser toutes les compétences déjà mobilisées ? Comment identifier les compétences sollicitées mais pas rendues lisibles ? Comment mutualiser les compétences pour que chacun trouve sa place ? Comment former des acteurs volontaires mais pas encore compétents, notamment les bénévoles ?

5. Un lieu où on peut vivre des expériences communes pour une vie culturelle et des expériences artistiques. ≥ Comment identifier les domaines et pratiques culturelles à renforcer ou explorer dans la programmation et la conception des projets ?

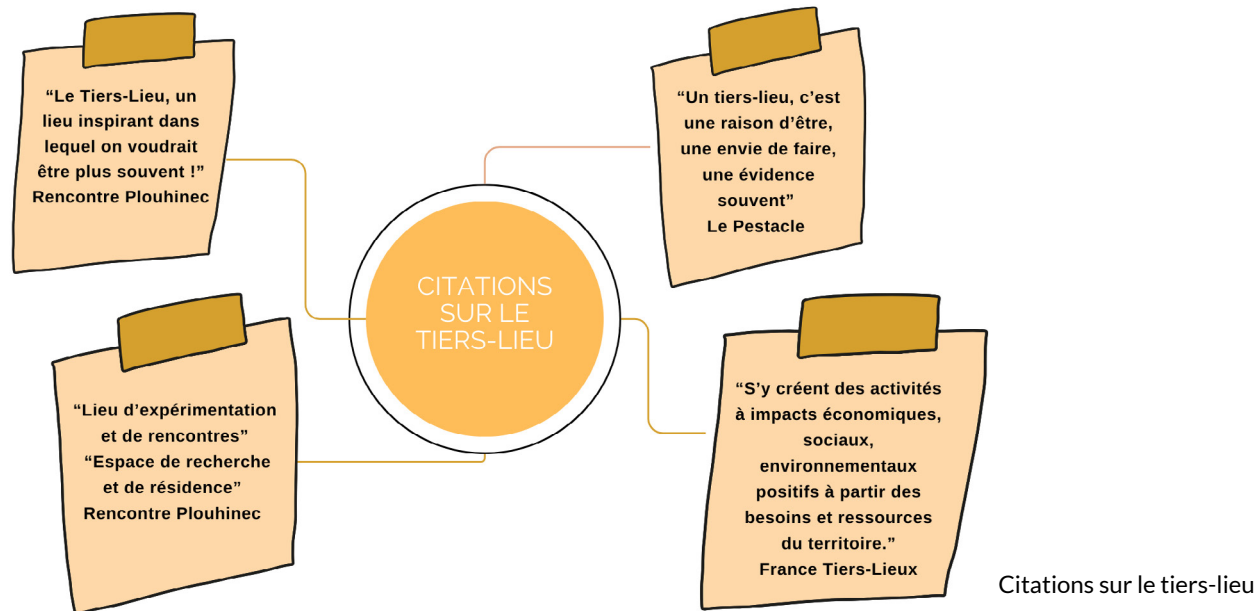
6. Un lieu qui permet de défendre les droits culturels. Une réflexion menée par les acteurs sur le territoire Bretagne et demandée par la Région. La volonté d'aller vers ceux qui ont le plus de besoins. ≥ Comment mener une réflexion impliquant tous les acteurs du tiers-Lieu, y compris les structures culturelles, concernant l'accessibilité en termes de lieu, de programmation, de formes artistiques (concert, répétition générale, séance adaptée, etc..) ? Quel est le rôle des collectivités ? Quel est la place accordée aux personnes âgées dépendantes ? Comment leur permet-on de faire entendre leur voix ?

7. Un lieu qui valorise un savoir-faire local ou une culture locale : importance reconnue unanimement de l'ancrage dans le territoire. ≥ Quelle place est accordée au patrimoine local matériel et surtout immatériel (culture bretonne par exemple à travers le chant, la danse, la langue) ? ≥ Quelle place est accordée aux anciens dans la transmission du Patrimoine ?

8. Un lieu qui permet de mener une réflexion et des actions concrètes vers la transition écologique et sociale : voyage, alimentation, énergie, etc...

La diversité des acteurs présents lors de cette journée de rencontre montre à quel point, malgré la présence d'une typologie des tiers-lieux liée à son histoire (histoire que nous aborderons ultérieurement) de minces cloisons les «séparent». Nous retiendrons ainsi pour dépasser cette question de la définition du tiers-lieu, quelques phrases qui à notre sens, illustrent l'esprit des tiers-lieux et les motivations profondes et sociétales qui sont à leur origine. Particulièrement, ces quelques mots, extraits d'un texte de l'Association Nationale Tiers-Lieux : «[...] ils se démarquent comme espaces de libre pratique où prime le « faire » relie chacune des structures concernées et font écho au « Contrat social des Tiers-Lieux » proposé par la Coopérative des Tiers-Lieux. « Faire Tiers-Lieu, c'est faire société ». Nous rejoignons ainsi la définition philosophique du tiers-lieu.

47



Définir le tiers-Lieu, certes mais surtout «faire» et également interroger : nous nous intéresserons pour finir aux préoccupations des acteurs concernés en nous appuyant sur nos recherches, la journée «Tiers-Lieux et Culture» de Plouhinec ainsi que nos échanges au sein du Tiers-Lieu de Kersalic.

c. Une notion qui amène à faire réseau pour un questionnement collectif et la recherche de réponses partagées

Lors de la journée de rencontre de Plouhinec, la question de définir le tiers-lieu ou non a émergé à plusieurs reprises. Les réponses ont été divergentes car pour certains acteurs, se définir constitue un «pléonasme». En d'autres termes, se dire «tiers-lieu» serait une manière intrinsèque de se définir. Mais la réflexion menée par les différentes structures va au-delà de cette problématique. Le partage de valeurs communes, l'engagement politique, la définition d'objectifs communs sont des éléments forts qui ont amené les différentes structures à «faire réseau».

Appartenir à un réseau ... pour partager des valeurs communes et donner du sens

À Plouhinec, au sein du Tiers-Lieu de Jean-Moulin, nous avons pu observer, écouter les participants présents, souvent représentants d'un tiers-lieu et échanger avec eux. Nous avons relevé leur engagement dans des projets créatifs et coopératifs, ambitieux, singuliers. Les prises de risques sont parfois importantes, la précarité est pour certains d'entre eux présente (absence de salaire par exemple). Tous montrent ou évoquent en filigrane leur désir de transformer la société, à travers l'art, le respect des droits culturels et de l'environnement, le développement du lien social, l'aide à l'insertion. Faire réseau semble être une évidence.

Concrètement, les Lieux Intermédiaires et Indépendants (LII) bretons qui adhèrent à la Charte de la Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants (CNLII) se sont regroupés au sein du réseau HYBRIDES en 2016 et ont lancé une recherche-action en 2019 afin «d'approfondir la connaissance mutuelle de ses membres et mettre en lumière la pertinence politique de leur activité » (cf. livret-hybrides).

De leurs côtés, les tiers-lieux ont la possibilité d'adhérer à l'Association Nationale des Tiers-Lieux qui permet, selon Diane Dupré La Tour, « d'avoir des vis-à-vis, de prendre du recul sur ce que l'on fait, de dégager le sens de [leur] action pour pouvoir le partager au plus grand nombre et construire ensemble un imaginaire qui [les] dépasse. Nous voyons ici le besoin important de partager un projet commun qui porte une philosophie, des valeurs humanistes. Faire réseau répond ainsi à ce besoin. »

49

... Pour se questionner

De nombreuses questions se posent, certaines restent en suspens. Les réponses évoluent mais cette démarche suscite réflexion, échanges, tâtonnements.

Les questions suivantes nous ont paru essentielles et assez récurrentes :

« Y a-t-il une culture tiers-lieu : celle de l'autrement, celle de l'alternative ? »

« Les droits culturels dans les tiers-lieux : de quelle culture parle-t-on ? »

« Quelles actions de la part des tiers-lieux contribuent à une évolution critique de la société, une transformation ? Quels sont les effets de ces actions ? »

« L'ouverture des tiers-lieux ne brouille-t-elle pas les lignes artistiques défendues ? »

« Quelle place pour chacun : « Et les artistes dans tout ça » ? Comment leur faire une place et s'emparer de leur démarche ? Quelles valeurs communiquées à l'ensemble des publics ? »

Au-delà de ces questionnements formels ou non, théoriques ou plus fonctionnels, s'en référer au philosophe Luc Carton a été évoqué comme une piste possible à la structuration d'une réflexion commune. Elle pourrait permettre de « questionner l'émergence, la conduite et l'évaluation d'un projet ». Voici parmi les questionnements relevés à cet égard dans le compte-rendu de cette journée de Plouhinec dédiée aux tiers-lieux, ceux qui nous semblent pertinents afin d'alimenter notre réflexion concernant le Tiers-Lieu de Kersalic, et contribuer à la restitution d'un état des lieux problématisé.

De quelles manières l'action d'un lieu intermédiaire est-elle porteuse de la défense et / ou de la promotion des droits civils et politiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels, ou de la dimension culturelle de ces droits ?

Quels sont les effets de transformation que le lieu cherche à susciter par son action et pour qui ?

Comment le lieu implique-t-il l'ensemble des parties prenantes dans la conception, la conduite et l'évaluation de son / ses actions ?

Pour mettre à disposition des ressources et se former

Le développement exponentiel des tiers-lieux a conjointement suscité des vocations d'acteurs compétents qui sont devenus forces de propositions pour partager leurs expériences, leurs compétences ainsi que leurs ressources. Nos recherches nous ont permis de mettre en avant les éléments suivants :

- La création et le développement d'associations locales, régionales, nationales actives, toutes co-dirigées et animées par des acteurs formés et porteurs de compétences spécifiques.
- L'accès assez simple à des sites internet proposant des informations, des ressources, des articles, des conseils, des temps de rencontres ou des formations.
- Le partage d'expériences de la part de tiers-lieux et structures hybrides plus locales, relayées pour certaines par des structures soutenues par l'Etat.

« Pour revendiquer une forme d'autonomie » permettant une véritable action politique

Un phénomène important semble relier un certain nombre de tiers-lieux : leur volonté de rédiger un plaidoyer, susceptible de rendre visible leur philosophie ou le combat d'ordre politique mené par l'ensemble de ces acteurs.

Un plaidoyer pour conforter, voire sécuriser leurs actions susceptibles de participer à «une transformation sociale», au sein d'un lieu représentatif d'une véritable démocratie c'est à dire un lieu ouvert à tous les usagers potentiels présents sur le territoire.

Un plaidoyer pour créer les conditions d'une possible gouvernance partagée. La journée organisée par le Tiers-Lieu Jean Moulin à Plouhinec est significative du développement et de l'organisation d'un mouvement qui associe les concepts d'autonomie, de collaboration et d'idéation autour d'un projet sociétal commun. D'autres initiatives, parfois de grande ampleur, sont lancées dans cette perspective et tentent de répondre aux grands questionnements évoqués tel que celle de l'accès aux tiers-lieux à tous les usagers d'un territoire. Le «Tiers-Lieu BCF» [Tiers-Lieu Besançon, Franche-Comté] a organisé le 22 octobre 2022, à cet effet, une journée nationale intitulée «Faire tiers-lieux à Bliida». Source de questionnement et d'inspiration, cette journée a participé à produire des ressources susceptibles d'enrichir la réflexion de porteurs de ce projet Tiers-Lieu.⁽¹⁾

51

B) Mais où en est le Tiers-Lieu de Kersalic ?

1. Historique et développement de l'EHPAD

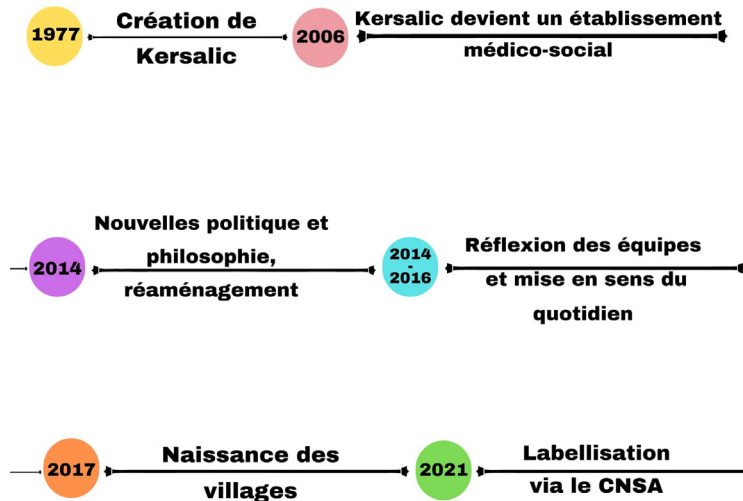
Les dates-clés

La résidence Kersalic est tout d'abord un foyer-logement en 1977. Ce dernier ouvre une section de cure médicale en 1998 puis devient un EHPAD en 2006. Le «point de bascule» au sein de cet établissement est l'arrivée de sa directrice actuelle, Corinne Antoine-Guillaume, en 2013 puis la mise en place de son projet en 2015.

L'équipe de direction répond par la suite à un appel à projet nommé «Un tiers lieu dans mon EHPAD» proposé par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) pour la labélisation Tiers-Lieux en 2021 et devient la structure que nous connaissons désormais.

(1) <https://tierslieux-bfc.fr/retour-sur-faire-tiers-lieux-a-bliida/>

Cependant, Kersalic était déjà tiers-lieu sans en avoir conscience depuis quelques années déjà.



Frise chronologique de Kersalic

Son histoire plus en détails

Dès l'arrivée de Corinne Antoine-Guillaume, l'établissement de Kersalic a connu un changement radical. Puisque les services proposés par ce dernier restaient insuffisants, «*un établissement maltraitant et malveillant*» nous explique cette dernière lors de notre première rencontre, il ne s'agissait plus du tout de continuer sur cette lignée.

La nouvelle directrice nous fait part de sa vision des choses qui est, finalement, la réalisation de son rêve : la résidence Kersalic telle qu'on la connaît aujourd'hui est bel et bien le résultat d'un désir profond de replacer l'humanité au cœur de l'EHPAD et d'enrichir la vie des personnes autant que possible. Ce projet est d'y transposer la vie des

villages d'autrefois. La résidence Kersalic est alors organisée en plusieurs villages reliés par un bourg comprenant des commerces. Il s'agit alors de recréer une atmosphère familière pour les habitants, de recréer une vie sociale comme ceux-ci l'avaient connue dans leur passé.

De plus, l'arrivée de Corinne Antoine-Guillaume a également bousculé le travail de Mickael Quélen qui était présent dans l'établissement. Venant d'un parcours d'animateur en gérontologie, ses missions changent et ne s'articulent plus uniquement autour de l'animation. En effet, Mickaël Quélen est l'une des deux personnes principales qui portent le projet du Tiers-Lieu de Kersalic. Ce dernier

participe aux formations, accompagne les acteurs sur le terrain et s'implique fortement dans les différents projets culturels. Il semble trouver ce qui lui permet de s'épanouir dans le rêve que Corinne met en place. Cela lui permet de conduire les actions, d'être au contact autant des habitants que du public extérieur et de rendre possible les idées qui semblent osées parfois.

53



Mickael Quélen et Corinne Antoine-Guillaume devant Kersalic
Photographie de Ouest France.

Ainsi, le projet d'établissement évolue. Le personnel s'adapte au rythme des personnes âgées et elles n'ont plus à suivre obligatoirement le rythme de la structure comme cela était le cas auparavant. Les activités culturelles remplacent les animations dont le but était davantage de faire passer le temps, «d'occuper les résidents». Les envies, les choix et les besoins des personnes âgées sont alors respectés dans la mesure du possible. Beaucoup d'autres aspects sont interrogés tels que l'importance de la bibliothèque qu'il est nécessaire de faire vivre, l'ouverture à d'autres acteurs du territoire guingampais. La résidence Kersalic change à tel point que, naturellement, sans que personne n'en ait conscience, se dessine petit à petit un véritable tiers-lieu.

Lorsque l'appel à projet est lancé et proposé à l'administration de Kersalic, il semble évident d'y répondre. Le projet « Un tiers lieu dans mon EHPAD » de la CNSA ne peut que renforcer et conforter le travail colossal engagé depuis 2017. Kersalic obtient donc sa labellisation en 2021 : elle officialise un Tiers-Lieu déjà existant !

Ainsi, le tiers-lieu s'inscrit dans la philosophie de l'EHPAD de Kersalic. Il s'agit ici d'une conception à 360°, pensée dans les moindres détails, elle fait la force du lieu. Cependant, quelles sont les représentations actuelles du Tiers-lieu de Kersalic auprès de leurs usagers ?

2. Les représentations actuelles du Tiers-Lieu de Kersalic dans et hors l'EHPAD

Nous nous sommes ainsi demandé si les personnes présentes dans cet établissement, les gens présents aux alentours, avaient connaissance de ce tiers-lieu. Nous souhaitions mettre à jour les représentations actuelles du tiers-lieu de Kersalic. Pour cela, nous avons organisé une enquête auprès de différentes typologies de personnes : autant les habitants, les soignants, les familles au sein de la résidence que le public extérieur.

Dans un premier temps, nous avons collecté individuellement la parole de deux habitants de chaque village. Nous avons réalisé des entretiens d'environ une heure. Ces derniers se sont déroulés en général dans l'appartement de chaque résident. Cette entrée dans leur intimité, notre accueil dans leur intérieur ont favorisé les échanges et une écoute de qualité.

La volonté de participer à une enquête et d'y répondre le mieux possible nous semble être la manifestation d'un besoin d'écoute mais également d'un besoin de faire partie prenante des projets proposés au sein de Kersalic. Faire partie tout simplement dans la vie de son village !

Concernant le tiers-lieu, seule une personne sur huit en connaît le concept. Elle dit ainsi : « En principe c'est un lieu de rencontre, on fait soit des jeux soit de la culture, des choses comme ça ». Une fois informée de la présence d'un tiers-lieu à Kersalic, cette habitante parvient ensuite à le transposer dans l'établissement car c'est au rez-de-chaussée que la majorité des activités se déroulent. Elle en conclut qu'il s'agit d'un tiers-lieu culturel, mais elle le fait par déduction puisque jusqu'ici, personne de l'établissement ne l'en avait informée. Ainsi, les sept autres personnes ne connaissaient ni la notion ni son existence dans l'établissement dans lequel elles résident.

Cette constatation nous interroge. Y a-t-il eu communication autour de cette notion auprès des habitants ? Nous pensons que cela n'est pas le cas. Ainsi, les responsables de Kersalic ont-ils pensé qu'il n'était pas nécessaire d'informer les usagers du fait que Kersalic « faisait tiers-lieu » ? Pendant quelques années, eux-mêmes ont agi sans en avoir connaissance. La question reste bien : faut-il parler du tiers-lieu ? « Faire Tiers-Lieu » ? Ou bien les deux ?

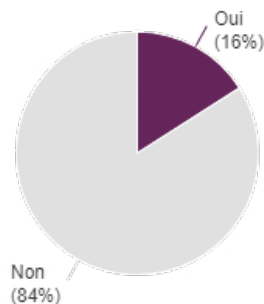
Dans un second temps, lors de nos entretiens réalisés auprès des équipes de soignants de chaque village, nous les avons sondés au sujet du Tiers-lieu. Deux personnes sur dix interrogées sur la notion ont connaissance du mot Tiers-lieu. Cette connaissance reste tout de même limitée car le sens de ce mot ne leur semble pas évident. Par exemple, une stagiaire du village An ty bihan nous explique qu'on lui a mentionné ce terme lors de sa visite mais qu'on ne lui a pas plus expliqué. Également, une soignante du village Ty Ar Menez en a déjà entendu parler mais ne se souvient plus de la signification.

Puis, nous avons lancé un questionnaire d'une durée d'environ 15 minutes à destination des familles des personnes logeant à Kersalic. (Questionnaire annexe n°...) Nous avons demandé à Mickael Quélen, notre interlocuteur privilégié pour ce travail, de l'envoyer grâce à sa base de données aux familles.

En quelques semaines, nous avons réussi à réunir 26 réponses des familles, sachant qu'il y a 72 habitants. (30 au total, mais 4 formulaires blancs ou incorrects). Nous les avons interrogés sur leur connaissance du Tiers-lieu culturel et seulement 4 personnes ont répondu à l'affirmatif sur un total de 25 réponses pour cette question.

NB : le passage du tiers-lieu au tiers-lieu culturel est évoqué par la suite.

Avez-vous connaissance du projet de Tiers Lieu Culturel de Kersalic ?



Oui : 4 personnes / Non : 21 personnes (total : 25 réponses sur 26)

De plus, pour les personnes ayant répondu «oui», nous avons demandé d'expliquer ce qu'était, selon eux, un tiers-lieu culturel. Voici leurs réponses :

En quelques mots, pouvez-vous nous dire en quoi ce projet consiste selon vous ?

“ Rendre animé la résidence ,apporter une espérance aux résidents , et ne pas couper la vie sociale . ”

“ Faire entrer la vie de la ville au sein de l'EHPAD par la mise en oeuvre de projets partenariaux impliquant différents publics (résidents, étudiants, familles, enfants...) ”

“ Intervention extérieure de partenaires (danse, art, musique) ”

“ distraire les résidents, qu'ils aient une vie ouverte et participative ”

Nous pouvons voir que ces personnes, en plus de connaître la notion, arrivent à exprimer dans les grandes lignes la définition, du moins l'enjeu, du tiers-lieu culturel.

Au-delà de l'importance pour nous d'avoir l'avis des familles afin de réaliser un tour complet des personnes concernées par Kersalic, cela témoigne d'une réelle envie de ces dernières d'implication et d'expression quant à cet EHPAD.

Pour terminer notre tour des personnes concernées, nous sommes allées à la rencontre du public extérieur. Il s'agit de personnes présentes dans le quartier. Des entretiens sous forme de micro-trottoirs spontanés ont été réalisés le 30 novembre 2023. Huit entretiens ont été effectués avec des personnes aux profils divers aux alentours de l'EHPAD. Seulement trois de ces personnes ont connaissance du tiers-lieu et cela s'explique par leur métier ou leur implication dans le cadre de l'EHPAD.

Une personne est actuellement en stage à Kersalic et a découvert cette notion récemment : « C'est un tiers-lieu multigénérationnel. » La seconde personne connaît le label Tiers-lieu et a travaillé pour l'ASAD (structure juxtaposée à l'EHPAD d'aide à domicile) pendant plus de 20 ans. La dernière personne à connaître le tiers-lieu est une dame qui livre des œufs bio dans la structure et est en contact avec de nombreuses personnes. Cette dernière semble très impliquée et ravie de cette structure puisqu'elle se dit prête à faire du bénévolat quelques heures par semaine. Ainsi, les personnes n'ayant pas spécialement de lien avec la culture sont celles qui n'ont pas connaissance du tiers-lieu culturel de Kersalic. Ces micro-trottoirs ont été réalisés à petite échelle, mais semblent assez significatifs de ce qu'on a pu observer de manière globale sur la notion étudiée. Il serait ainsi intéressant de développer les entretiens spontanés dans le quartier environnant de l'EHPAD afin de questionner les guingampais et récolter leurs points de vue et idées si besoin tout en les informant du tiers-lieu par un flyer récapitulatif et des exemples d'activités en cours.

Le fait que très peu de personnes aient connaissance de ce tiers-lieu et sa définition peut se comprendre par sa provenance de courants « rebelles », c'est à dire voulant être en dehors de la société, et qu'il n'y a pas eu de relayement depuis que cela s'est développé.

Ainsi, nous pouvons relever de la méconnaissance plutôt que de l'incompréhension face à cette notion. Lorsqu'on explique en adaptant la définition, cela fonctionne.

S'agit-il d'une notion trop difficile à appréhender à cause de la complexité de la définition ? Des voix différentes à Kersalic ou une difficulté à définir le tiers-lieu : de multiples facettes (physiques et philosophiques) dont il est difficile de s'emparer collectivement.

Également, cette dernière n'est pas évidente à appréhender collectivement. Nous avons vu que les différents tiers-lieux ne mettent pas en avant les mêmes points dans la définition qu'ils en donnent. Dans ce cas, comment pourrait-on s'entendre sur une définition accessible ? Cela mène ainsi à d'autres questionnements concernant la manière dont nous pouvons communiquer ceci. La résidence Kersalic abrite différentes voix et il paraît sinueux d'expliquer de la même manière ce concept à tous.

3. Le Tiers-Lieu de Kersalic au regard des éléments communs

Le CNSA propose de nombreux outils aux EHPAD souhaitant devenir tiers-lieu. Kersalic ayant été labellisé par le CNSA en 2021, nous décidons de nous appuyer sur certaines de ses ressources. La dernière est un guide méthodologique intitulé « Un tiers-lieu dans mon EHPAD. Comment générer une dynamique tiers-lieu en EHPAD ? ».

Nous proposons, à la fois dans une logique de valorisation du déjà existant à Kersalic et dans une optique d'approfondissement et de développement de ces actions, d'interroger ce qui est déjà mis en place à Kersalic au regard des préconisations du CNSA.

Commençons par ce que Kersalic a déjà mis en œuvre :

Changer l'ambiance

Lorsqu'on visite Kersalic, on se rend très vite compte que nous ne sommes pas dans EHPAD comme les autres.

La majorité des pièces communes sont décorées et disposent d'une ambiance qui leur est propre. Quand on s'y attarde, on remarque qu'il s'agit de plus qu'une simple décoration : les lieux sont tous réfléchis et pensés selon des univers que l'équipe a voulu recréer. Une tisanerie à l'anglaise, une allée cubaine dans un village, une boutique, une brasserie, un café sont des endroits que nous retrouvons dans l'établissement.

59



Café de la mairie



Décoration cubaine



Salle commune An ty bihan

Sortir du champ et du vocabulaire médico-social

À l'intérieur, nous ne pouvons distinguer les soignants des visiteurs : ils ne portent pas d'uniformes de travail. La blouse est obligatoire seulement lors des toilettes et des soins mais en dehors de cela, les soignants choisissent de porter des vêtements de travail ou non. Il ne s'agit pas de réfectoire mais de salle à manger, les soignants ont tous cette appellation au quotidien pour qu'une réelle horizontalité se présente. Bien souvent, les soignants sont pris pour des visiteurs et inversement. Cela pousse à la présentation et à la discussion

Invention d'une commune en tant que telle et un vocabulaire adéquat

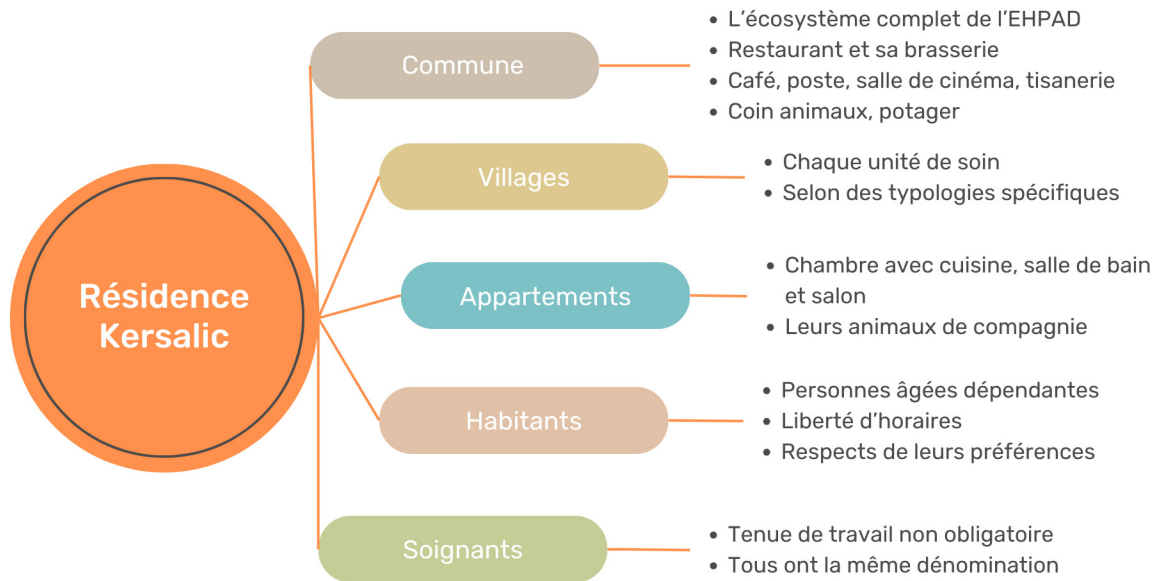


Schéma explicatif du vocabulaire spécifique de Kersalic.

En faire un lieu de vie, agréable et vivant

Afin de casser les représentations qui peut subsister autour des EHPAD, Kersalic décide de mettre en place un tas d'habitudes nouvelles. Une résidente a le rôle du facteur et dépose dans chaque boîte aux lettres des personnes le courrier grâce à un déambulateur décoré avec le signe de la poste. Les résidents sont régulièrement appelés pour aider à faire la cuisine, la décoration des lieux se fait toujours avec les habitants ce qui permet de partager des moments privilégiés entre soignants et habitants. Le public extérieur est le bienvenu pour participer à toutes ces choses. Des enfants viennent nourrir les animaux présents au rez-de-chaussée et discutent avec les résidents, du lapin, des cochons-d'inde, des chats ou bien de Chicken, la poule. Ainsi, chose rare, l'EHPAD est ouvert et accessible au public chaque jour de 13H30 à 19H00, sans qu'aucun contrôle ne soit réalisé à l'entrée de l'établissement.

61



La postiaire de
Kersalic : une
résidente
Photographie
du Facebook
de Kersalic



Une résidente
avec Chicken la
poule.
Photographie
du Facebook
de Kersalic

Dans les moindres détails

Le moins qu'on puisse dire pour mettre en mots cet établissement c'est que dans ce lieu on n'utilise pas les mêmes règles que dans la majorité des EHPAD. Par exemple, les animaux sont autorisés pour que les personnes ne perdent pas le lien avec leur animal lors de leur installation. Les couples partagent la même chambre, il n'y a pas d'heure obligatoire de réveil ni même de repas. Le rythme de chacun est respecté sans que cela pose problème, et si une résidente veut se balader en chaussettes... elle le fait ! Les détails sont réfléchis pour correspondre jusqu'au bout à la philosophie proposée.

«A l'image des 7 lieux portés par l'EHPAD Kersalic de Guingamp depuis plusieurs années déjà, le projet se donne à lire par les choix sémantiques qui y sont faits. La directrice de l'EHPAD est maire d'un village de 80 habitants, le régisseur est cantonnier, l'habitant est même contributeur, facteur. Conçu comme un village et vécu comme tel, l'habitat n'est pas qu'hospitalier. Ce long processus d'apprentissage collectif au sein des équipes a permis de reléver des logiques dominantes à l'oeuvre et de les contorsionner. Cela permet de libérer la valeur du jugement qu'on porte à une logique ou autre en discernant les complémentarités pour avancer ensemble.»

<https://observatoire.francetierslieux.fr/pourquoi-une-dynamique-tiers-lieu-en-ehpad/>

Toujours en nous basant sur le guide méthodologique « Comment générer une dynamique de tiers-lieu en EHPAD ? » proposé par la CNSA, voici des idées que Kersalic pourrait développer ou approfondir :

- Dans la relation aux familles des habitants, la CNSA souligne l'importance de passer d'une « logique servicielle à une logique participative », l'une des pistes proposées par la CNSA est d'instaurer un café des idées afin que les familles puissent prendre part et soumettre des idées pour le tiers-lieu.
- Du côté des équipes, la CNSA propose de transformer le lieu de travail en « fabrique d'initiatives ». Sur ce point, Mickaël Quélen et Corinne Antoine-Guil-laume ont déjà entamé une démarche de valorisation des compétences de leur équipe.

Néanmoins, nous avons remarqué dans nos entretiens avec l'équipe soignante des difficultés à se saisir de cette démarche. Si les soignants semblent bien conscients de l'ouverture aux propositions qu'ils pourraient faire, peut-être manque-t-il un outil, un temps pour formaliser ces idées. La CNSA donne la piste des ateliers participatifs « pour être en écoute active et donner la parole à chacun. » Des idées pouvant survenir en dehors de ces ateliers, nous proposons de mettre à disposition des outils pour les recueillir comme un cahier ou une boîte à idées.

63

- Du côté des partenaires et dans le cas d'un tiers-lieu culturel, les acteurs culturels et artistiques du territoire, la CNSA parlent de passer d'une « logique de prestation à une logique de partenariats » et souligne l'importance d'établir un réseau sur le long terme et de la communication. Pour ce faire, nous proposons de confier ces missions à un nouveau ou une nouvelle employé.e qui coordonnerait le tiers-lieu et serait en lien avec les partenaires culturels.

- Cette dernière préconisation en direction des acteurs culturels du territoire, rejoint celle de la relation au territoire que la CNSA propose d'engager. La CNSA parle du passage de la « maison du village isolée » à l'« acteur de la commune ». Pour ce faire la CNSA préconise : une communication vers l'extérieur, une charte d'usage à l'intention des visiteurs, d'installer de la signalétique informant sur le tiers-lieu. Elle invite également à « se nourrir des initiatives extérieures » et d'inviter à proposer des activités. Ces missions de veille sur l'actualité culturelle du territoire, et notamment des propositions accessibles aux publics de Kersalic et de recueil des propositions pourraient être effectuées par le coordinateur ou la coordinatrice du tiers-lieu.

Des pistes de réflexion pour l'avenir...

Lucile Aignon, sur le site de l'observatoire de France Tiers-Lieu⁽¹⁾ indique, dans l'article Pourquoi une dynamique Tiers-Lieu en EHPAD? ce qui fait d'un EHPAD un Tiers-Lieu.

Il indique que ce « processus s'avère être long puisqu'il aborde trois enjeux qu'il est nécessaire d'intégrer au sein des établissements. »

(1) <https://observatoire.francetierslieux.fr/pourquoi-une-dynamique-tiers-lieu-en-ehpad/>

Ainsi, L'EHPAD se « doit » en premier lieu de proposer une « ouverture à d'autres publics, avec une nouvelle fonction d'accueil et d'écoute des initiatives et des projets ». Il s'agit selon elle d'accepter de « se perturber ».

Il nous paraît donc nécessaire de nous interroger sur l'origine et le développement des projets. Une enquête a été menée. Différents processus ont été identifiés :

- Les responsables de Kersalic, à savoir Corinne Guillaume-Antoine, directrice et Mickael Quélen responsable de la vie sociale et de l'hébergement, identifient un besoin et sollicitent les acteurs concernés : celui d'habitants [Exemple : L'envie de voyager a généré la conception d'une rue de Guingamp], celui de soignants [Exemple : Projet gastronomique avec l'accueil d'un cuisinier ...].

- Les soignants observent les habitants, apportent une écoute attentive et/ou repèrent un besoin particulier qu'ils transmettent à Mickael Quélen [Exemple : besoin d'une habitante de voir la montagne en été]

- Les habitants capables de s'exprimer par le verbe ou « le geste » expriment leurs besoins. Cette situation est relativement rare en dehors de l'expression des besoins élémentaires [besoin de boire par exemple] : les demandes sont ponctuelles et souvent très « modestes ». La question de l'« autorisation à demander quelque chose » se pose. Pourtant, nous avons observé une grande liberté, notamment chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : besoin de jouer à la poupée par exemple.

- Un acteur culturel propose un projet qui lui semble adapté aux besoins des habitants de Kersalic, par anticipation, parce qu'une opportunité se présente. Cela a été le cas durant la période du Covid qui a amené Céline Larrière, responsable du Théâtre du Champ au Roy et du service culturel de la ville d'organiser au sein de l'établissement des concerts assurés par l'Orchestre Centre Bretagne (OCB).

L'un des points saillants du Tiers-Lieu est bien de répondre à un besoin de lien : celui des personnes présentes sur le territoire concerné. Il est bien question de prendre en compte leurs besoins, leurs envies, leurs idées de ce qui peut « faire tiers-Lieu ». À ce jour, cette ouverture du tiers-Lieu aux personnes vivant sur le territoire, par exemple le quartier, reste modeste et non visible. Pourtant, après explicitation de la notion de tiers-Lieu à des personnes interrogées à proximité de l'EHPAD, nous constatons que celles-ci :

65

- portent un regard éclairé sur les EHPAD et leur fonctionnement, ont un avis précis.

Rencontre sur le parking de Carrefour

Monsieur X, actif et chef d'entreprise dans le quartier. Retraité dans 2 ans et habitant à 40 kms de son lieu de travail.

Il rend visite à sa mère qui vit à l'EHPAD de Penvenan, tous les samedis, pendant 1h ou 1h30 environ. Il est pris par le temps. Il participerait volontiers à une activité avec sa mère mais actif, il n'a que peu de temps (« Même avec de la bonne volonté, le temps manque. », « On est pris par le temps dans la vie, plus ça va, pire c'est. ») et privilégie le temps passé avec sa mère. Il est le seul sur les 3 enfants à s'occuper d'elle. Il souhaite passer plus de temps avec sa mère une fois à la retraite et dans ce cas acceptera certainement de participer à des projets. Il déplore le fait d'être seul à s'occuper de sa mère et pense que beaucoup de personnes âgées « sont à l'abandon. »

Mr X déplore que dans la culture française les parents soient abandonnés tandis qu'en Espagne, les parents finissent leur vie chez leurs enfants. D'origine franco-espagnole, il connaît des exemples concrets d'accueil à domicile d'un parent âgé par son entourage (les enfants).

- apportent une expertise capable de le faire évoluer.

Réponse d'une habitante de Guingamp par retour de mail, suite à un échange dans le quartier de Kersalic

Bonjour,
 J'ai continué à réfléchir... Je vous livre ces qq's réflexions :
 Lieu pour les vieilles et vieux :
 Devrait être intergénérationnel.
 Faire entrer l'extérieur.
 Quelles activités attrayent pour l'extérieur, sans que ça coûte à l'intérieur?
 Pourquoi pas un marché local, un vide grenier ...
 En l'écrivant je me rends compte du clivage de mes mots ; intérieur, extérieur! La rhétorique est plutôt carcérale!
 C'est peut-être par là qu'il faut commencer à travailler...
 C'est le regard de la société qu'il faut changer.
 Pourquoi on devient invisible en vieillissant ? (C'est à cause des coiffeurs-euses qui leur propose la même coupe et couleur de cheveux! Ha ha HUMOUR)
 Je suis convaincue que c'est par des petites initiatives locales, comme Kersalic, que les mentalités changeront.
 Je vous souhaite pleins de bonnes idées pour améliorer nos vieux jours.
 Cordialement.
 V.G.

V.G.

51 ans habitante de Guingamp, anciennement maçonne traditionnelle, actuellement en reconversion professionnelle, fait fonction d'éducatrice spécialisée

- sont force de propositions, seraient prêtes pour certaines à apporter leurs compétences en tant que bénévoles.

Rencontre sur le parking de la zone commerciale Carrefour

X, est étudiante de 26 ans à l'UCO en licence pro "accompagnement aux publics spécifiques". Elle réfléchit actuellement à un projet dans le cadre de son stage: «J'aime être avec les personnes âgées. J'ai d'ailleurs un projet : la mise en place d'un restaurant solidaire pour les étudiants de l'UCO. Pour créer un échange entre les jeunes et les personnes âgées et permettre aux étudiants de découvrir la résidence, comme moi auparavant je ne la connaissais pas. Je ne sais pas comment l'expliquer, mais quand on voit la résidence, sans la connaître on peut penser que c'est un endroit fermé, uniquement pour les personnes âgées, alors que c'est un endroit vivant, convivial. Les personnes âgées s'y plaisent.

Il est important de préciser cependant que certaines personnes âgées autonomes rencontrées ne souhaitent pas du tout s'engager dans un lieu dans lequel ils ne souhaitent pas entrer : « on aurait quelqu'un encore [sous-entendu dans l'EHPAD] ... mais là on n'a personne. » (...) ou bien « J'ai donné assez comme ça... Et voilà. Simplement pour ça. (...) J'ai eu envie de faire une coupure avec tout ce monde-là. Quand on donne du temps comme j'ai donné... On a envie de prendre du recul. »

67

- Accepteraient ou souhaiteraient bénéficier des projets et évènements proposés.

Rencontre avec une habitante du quartier, à deux pas de l'EHPAD.

Madame X, 78 ans environ, est malentendante et appareillée. Elle vient de subir un AVC et souffre de troubles cognitifs et du langage.

Elle dit avoir une vie difficile et se sent isolée. En groupe, elle se sent jugée car elle ne comprend pas toujours ce qui est dit. Après discussion elle accepterait peut-être de profiter d'une activité ou d'un projet dans le cadre du Tiers-Lieu adaptée à ses besoins particuliers. Elle est d'accord sur le fait que nous avons besoin de faire du lien. Elle accepte de donner ses coordonnées afin d'être contactée pour une éventuelle participation à un projet futur adaptée à ses difficultés, notamment d'audition.

Seconde chose pour faire Tiers-Lieu selon Lucile Aigron toujours : « Le décloisonnement en activant les liens hors champ médico-social qui incite à se bousculer pour développer les liens inter-établissement. »

La liste des acteurs et usagers issus de champ n'appartenant pas au champ médico-social est longue. Nous avons relevé, à travers nos entretiens, les échanges plus ou moins formels, nos observations au sein du tiers-Lieu, un nombre important d'acteurs « hors-champ », apportant une diversité de propositions, d'attitudes, de compétences. En voici quelques exemples pour illustrer le propos :

- Jasmine Phan Chan, professeure de Tai Chi pour l'association Ling Zhi Wh
- Bénévoles dont les missions sont multiples. Par exemple : accompagnement des personnes âgées dépendantes en sortie, ouverture de l'épicerie du bourg
- Sophie Jouan, Professeure d'arts plastiques et enfants de l'atelier de l'école municipale d'arts plastiques de la ville de Guingamp
- Mathieu Kergourlay, Chef étoilé du Domaine du Boisgelin, à Pléhédel
- Musiciens de l'ONB (Orchestre National de Bretagne)
- Marion Levy, artiste chorégraphe associée au théâtre du Champ au Roy

Nous voyons aisément que les responsables de l'EHPAD sortent aisément du champ médico-social en suscitant les rencontres et les projets mais qu'ouvertement, toute initiative, proposition permettant l'ouverture vers tous les possibles est largement accueillie. Cette démarche va au-delà du fait d'accepter d'être « bousculés », il s'agit bien ici d'être surpris et embarqués vers des projets, aussi « fous » soient-ils ! Ce décloisonnement entre les différents champs : médico-social, éducatif, artistique, culturel, associatif, etc. ... est constitutive de la philosophie de Kersalic, et mis au service du bien-être des personnes âgées dépendantes prioritairement. Les interactions entre de nombreuses structures du territoire guingampais sont ainsi multiples et quasi-quotidiennes : nous pouvons affirmer que Kersalic fait tiers-Lieu dans sa dimension « humaine ».

Nous constatons que l'engagement systémique suscité par ce projet « Tiers-Lieu de Kersalic » sur le territoire guingampais démontre que « l'appropriation des parties prenantes » est une condition incontournable à la réalisation des projets. « Faire tiers-lieu » est, de façon incontournable synonyme de « faire confiance ». Cependant, et nous évoquerons cet aspect plus loin, l'engagement des « parties prenantes » nécessite une mobilisation colossale d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Combien d'acteurs sont mobilisés pour la réalisation de chacun des projets ? Quelles ressources et quelles compétences sont requises pour parvenir à assurer la réalisation d'un projet, de sa naissance à sa finalisation (voire son évaluation) ?

Nous voyons que ce projet « tiers-lieu » est très largement porté, d'un point de

vue structurel, par Mickael Quélen, responsable de la Vie sociale et de l'hébergement et Corinne Antoine-Guillaume, directrice de l'EHPAD et qu'aujourd'hui, le besoin de ressources humaines pour développer ce partenariat, maintenir et élargir les relations de confiance entre pairs est identifié. L'élaboration d'un réseau de relations orientées horizontalement nécessite pour son développement un renfort qui permettrait la concrétisation et la mise en valeur d'initiatives nouvelles parfois abandonnées par manque de temps, un travail plus effectif de co-construction des projets, une gouvernance davantage partagée. La dynamique d'un tiers-lieu est telle qu'un besoin de force collective se fait sentir.

69

C) Comment passer du tiers-lieu au tiers-lieu culturel ?

Comment appréhender le passage de la nomination de «tiers-lieu» à celle de «tiers-Lieu culturel» ? Si l'on part du principe que le tiers-lieu est par essence culturel, nous pouvons parler d'un réel pléonasmisme dans l'utilisation de l'expression «tiers-lieu culturel». Pourtant, l'utilisation du mot «culturel» permet de structurer notre pensée, d'orienter notre réflexion vers les pratiques culturelles, leur développement et leur mise en valeur.

1. Réflexions sur l'appellation «tiers-lieu culturel»

a) La notion de Tiers-lieu culturel, un possible pléonasmisme

Revenons sur le sens du mot « culture »

La polysémie du mot culture induit une évidente complexité concernant la notion de tiers-lieu culturel. Nous retrouvons différentes définitions :

- La culture dans le sens de la production agricole et de la culture du sol, de l'exploitation d'une terre.
- La culture dans sa relation au savoir : «Enrichissement de l'esprit par des exercices intellectuels.»
- La culture comme l'ensemble des connaissances dans un domaine précis ou une discipline.

- La culture dans le sens d'opposition philosophique opposée à la nature.
- La culture dans le sens civilisationnel ou social, l'identification de culture propre à une société ou à un groupe.
- Les pratiques culturelles collectives mais aussi individuelles (en lien avec la question des publics)

Avec l'aide des dernières définitions, nous pouvons voir dans la culture l'image d'un pont entre l'individu et une société, un espace commun. Le tiers-lieu est culturel par essence car il participe de ce mouvement d'engagement de l'individu au collectif.

L'usage du terme culturel associé à tiers-lieu apparaît alors redondant, d'autant plus si l'on défend l'idée de « faire tiers-lieux pour la libre pratique culturelle », comme le souligne l'Association Nationale des Tiers-Lieux et le groupe de travail qui y est dédié :

« Les tiers-lieux viennent apporter une réponse adaptée aux problématiques d'accès à la culture et de droits culturels. Ils encouragent les coopérations territoriales afin de réconcilier création artistique, développement économique local et droits culturels. Ils proposent de l'accueil et de l'accompagnement sous forme de résidence permanente ou courte pour les personnes qui souhaitent expérimenter la culture au niveau de la production, la création ou la diffusion. Ils permettent à chaque citoyen d'expérimenter en tant qu'être de culture. Le groupe de travail de l'Association défend l'importance des pratiques artistiques et culturelles dans les tiers-lieux et leur capacité à y faire émerger de nouvelles dynamiques. Il cherche à comprendre et à accompagner le rôle des tiers-lieux dans le renouvellement des pratiques culturelles et dans l'expérimentation de la création artistique. »⁽¹⁾

b) Le tiers-lieu culturel, une typologie qui rend ses actions plus lisibles

Cependant, si l'on construit une typologie des tiers-lieux en insistant sur les termes, le tiers-lieu culturel est celui qui s'engage visiblement pour l'art

(1) Citation de l'ANTL en description d'une vidéo youtube dédiée à présenter le groupe de travail "Tiers-lieux culturels": <https://www.youtube.com/watch?v=QA1xWGS784E>

et la culture. Il nous indique plus clairement le lien entre les acteurs publics et

associatifs de la culture d'un territoire (Théâtre, Maison des Arts, Association sportive et culturelle, Maison des sciences, etc ...) et leurs usagers réunis autour d'un espace et de valeurs communes.

Ainsi, le tiers-lieu participe à la dynamisation (ou redynamisation) du territoire dans lequel il s'inscrit. Il est le lieu d'un possible développement de l'Education Artistique « tout au long de la vie » autour des 3 piliers que sont « l'acquisition de connaissances, la rencontre avec les artistes et la pratique artistique. » Il ouvre la voie à toute forme de créativité, porte la voix des artistes, permet la reconnaissance des cultures. Ces préoccupations ont largement été évoquées lors de la journée de « Tiers-Lieux et Culture » de Plouhinec : une question importante ayant attiré notre attention : « Comment faire entendre la voix des artistes ? »

71

c) Le tiers-Lieu culturel, une terminologie qui donne du sens

Joindre le mot « culturel » au terme « tiers-lieu » est une manière de provoquer l'interrogation : « Que signifie pour vous le mot culture ? » « Quelles sont vos pratiques culturelles ? », « Quelles sont celles de vos pairs ? ». Tenter de répondre à ce questionnement invite tout à chacun à prendre conscience de la chose suivante : « Nous sommes tous des êtres de culture ». Echanger, porter mutuellement attention à nos cultures, c'est leur attribuer une valeur.

Nous pensons que cette mise en mot de ce qu'est notre culture, culture parfois non-conscientisée, est susceptible de générer deux phénomènes fondamentaux : la prise de conscience de « qui je suis » et de ce que dont j'ai besoin d'une part, l'élargissement du champ des possibles d'autre part c'est à dire le surgissement de nouvelles envies.

Joindre le mot « culturel » au terme « tiers-lieu », c'est tenter de susciter la rencontre entre des publics parfois éloignés les uns des autres. En effet, nommer Kersalic « Tiers-lieu culturel » à la place de l'acronyme « EHPAD », avec ce que cela représente, c'est donner autre chose à voir aux habitants du quartier. C'est une manière de provoquer des rencontres par le partage d'activités artistiques ou culturelles qui puissent permettre à des jeunes du quartier par exemple de changer leur regard sur les « vieux » et vice versa. Nous pourrions imaginer ouvrir la séance de cinéma du dimanche soir (à 21h !) à un public d'une dizaine de personnes, avec réservation, comme le proposent par exemple un certain nombre de médiathèques.

Nommer les choses, ici «le tiers-lieu culturel» permet de les reconnaître et de leur donner du sens ! Il s'agit bien d'identifier le rôle de la culture dans un tiers-lieu, de construire une culture commune et partagée par leurs usagers. Il s'agit également de penser les outils de communication propres à la définition et la compréhension du tiers-lieu et de proposer des ressources accessibles : ressources pour s'informer, déployer ses capacités à faire réseau et à poursuivre la construction de partenariats.

2. Construire une culture commune et partagée par tous les acteurs concernés pour surmonter les dilemmes du « Tiers-Lieu »

Faire culture partagée et commune nécessite de faire un choix dans le vocabulaire et de clarifier des positionnements.

Dans le cas de Kersalic, l'identification par tous les acteurs concernés de ce qui est déjà mis en place au sein de la structure n'est pas forcément clair, tout comme les temps d'entretiens avec les soignants ont mis en lumière certaines méconnaissances ou amalgames autour du label tiers-lieu. Pour approfondir la connaissance de l'ensemble de «l'écosystème de Kersalic», il faut être attentifs aux différents outils, supports et ressources accessibles et à construire pour développer une identification claire et fluide par tous les acteurs.

3. Utiliser des outils de communication

Lors de nos observations et en préparant nos entretiens, nous nous sommes posées la question de la connaissance du tiers-lieu de Kersalic par les habitants et l'équipe de la résidence.

Cette notion induit plusieurs questionnements, à savoir :

- La connaissance de la philosophie de Kersalic
- La connaissance des activités proposées par Kersalic
- La connaissance sur le degré d'ouverture à l'extérieur
- La connaissance de la définition d'un tiers-lieu

Concernant la connaissance de la définition d'un tiers-lieu, le développement des tiers-lieux en France étant relativement récent puisque datant des années

2010-2015, cette notion peut être inconnue et difficile à appréhender par une population âgée et moins âgée. Par ailleurs, la notion de tiers-lieu peut paraître floue du fait qu'elle peut englober un large panel de réalités et de par la diversité des formes qu'elle peut prendre.

Nous avons donc choisi de poser les questions dans nos guides d'entretiens et questionnaire.

Dans le guide d'entretien à destination de l'équipe de Kersalic :

- Avez-vous connaissance du projet de tiers-lieu de Kersalic ?
- Pour vous qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?
- Pouvez-vous situer le tiers-lieu dans Kersalic ?
- Un dynamisme est-il présent ? Les habitants investissent-ils ces lieux ?

Dans le questionnaire à destination des familles, nous avons posé ces questions :

- Avez-vous connaissance du projet de Tiers Lieu Culturel de Kersalic ?
- Si oui, en quelques mots, pouvez-vous nous dire en quoi ce projet consiste selon vous ?
- Utilisez-vous les pièces communes de Kersalic lorsque vous vous rendez sur place ?

Aux habitants de Kersalic, nous avons posé un petit nombre de questions, dont l'une sur la connaissance du projet de tiers-lieu ou non. À ces questions, nous avons décidé d'ajouter un document rédigé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) reprenant les grandes lignes de la définition donnée par le ministère de la Culture des tiers-lieux.

En effet, nous pensons que pour que tous les acteurs de Kersalic puissent prendre part au projet de tiers-lieu, et pour que ce tiers-lieu en soit vraiment, il faut que tous les acteurs puissent prendre connaissance de ce qu'est un tiers-lieu. Cette idée de FALC pourrait être développée et faire partie d'un ensemble de propositions autour de la communication sur ce tiers-lieu, autant à l'intérieur et qu'à l'extérieur de celui-ci. Pour aller jusqu'au bout de cette idée, il faudrait faire valider cette fiche FALC sur les Tiers-lieux par Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Pour continuer dans cette démarche d'horizontalité, nous avons affiché de grandes feuilles dans les différents villages de Kersalic. L'idée était de poser ces questions et de recueillir témoignages et envies des habitants :

- Qu'aimez-vous le plus à Kersalic ?
- Qu'aimeriez-vous de plus à Kersalic ?

L'idée est de mettre à disposition des différents acteurs de Kersalic (habitants, soignants, familles, visiteurs) différents outils pour s'informer sur le projet et pour y participer. Si cette piste était développée, ces outils permettraient une meilleure appropriation du projet par tous les acteurs. Néanmoins, la création de ces outils doit s'accompagner d'une médiation et d'un travail sur l'écoute des habitants par les soignants. Les soignants recueillant déjà les envies et besoins des habitants, ces outils leurs permettraient de les consigner et de pouvoir en garder des traces. Ces traces pourraient servir pour d'éventuels ateliers participatifs et projets à monter.

Pour conclure...

Si nous avons prouvé que définir un tiers-lieu est une tâche complexe, il n'en est pas moins important de tenter de le faire, au risque de simplifier la notion :

- Prendre conscience de l'existence du Tiers-lieu de Kersalic permet de le situer physiquement et d'ouvrir les portes à de nouveaux usagers potentiels.
- Comprendre la philosophie tiers-lieu offre la possibilité de s'y investir en conscience, d'adhérer au projet et également de s'autoriser à y prendre part : entre d'autres termes de «faire tiers-lieu».
- «Faire tiers-lieu» favorise ainsi la construction d'une culture commune et partagée au sein de l'EHPAD de Kersalic.

Insister sur l'aspect culturel du tiers-lieu, quitte à revendiquer l'expression «tiers-lieu culturel» permet aux tiers-lieux de développer une politique engagée en faveur des arts et des cultures, d'accueillir des artistes et de les soutenir.

Nommer la résidence Kersalic «tiers-lieu culturel» permettrait de l'identifier en tant qu'acteur culturel sur le territoire guingampais. Cela favoriserait les

échanges et les rencontres avec les acteurs culturels du territoire et les dialogues entre habitants, soignants, artistes et tous publics potentiels.

L'expression tiers-lieu culturel porte en elle une puissance de médiation pour permettre à une génération de personnes âgées peu habituée à exprimer ses besoins culturels de pouvoir le faire.

Il s'agit à présent de voir comment répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes au sein du Tiers-Lieu culturel de Kersalic.



DEUXIÈME PARTIE

PARTIE II

COMMENT RÉPONDRE AUX BESOINS CULTURELS

DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES DANS LE

78

CADRE DU TIERS-LIEU DE KERSALIC ?

«Il y a pour moi, toujours, sa voix. Tout est dans la voix.
La mort, c'est l'absence de voix par-dessus tout.»

«Je ne suis pas sortie de ma nuit.» Annie Ernaux, 1997.

Aborder la question des besoins culturels des personnes âgées, c'est en premier lieu interroger ce qu'est la vieillesse en tant que telle, particulièrement dans un contexte de dépendance de la personne âgée. En effet, une personne âgée dépendante manifeste une attention et des soins particuliers dans un rapport au temps et à l'espace différent qu'il est nécessaire d'appréhender. Quand certains besoins sont exprimés assez spontanément (le besoin d'amour, le besoin de lien) d'autres le sont moins : identifier ses besoins culturels, ne semble pas aisé. De plus, l'envie de culture parfois fortement présente peut s'estomper. Les freins sont multiples et parfois beaucoup plus forts. Carole Boetti en relatant les propos de personnes âgées ayant participé à un atelier participatif nous le montre : « (...) dans le 2ème atelier, les freins rencontrés sont très rapidement évoqués : « avoir l'envie et la possibilité d'aller. On ne peut pas aller au théâtre, au cinéma, à des projections, on n'y a pas droit. Il y a des personnes qui ne voient plus, qui n'entendent plus, il y a beaucoup d'activités qu'on ne peut plus faire ». Ainsi, questionner les besoins culturels des personnes âgées dépendantes, c'est soulever la question de leurs droits culturels et traiter

la question de l'accessibilité dans son sens le plus large. Pourtant, il s'agit précisément d'aborder cette problématique des besoins et culturels au sein d'un EHPAD, ici celui de Kersalic, afin de proposer une scénarisation appropriée des usages de son tiers-lieu culturel. Nous avons donc eu besoin de rencontrer les personnes concernées, à savoir ses habitants : aller à leur rencontre et échanger avec elles, mais surtout, essayer de comprendre ce qu'elles représentent, ce qui se joue lorsqu'on aborde un public de personnes âgées vieillissantes ou de personnes plus largement dépendantes, pour ainsi être au plus près de leurs réalités.

79

F, 63 ans, habitant de Kersalic, en situation de handicap PMR

- « Les seules choses que je fais, comment Les choses qui sont accessibles (...) « Ma situation d'handicapé » [...] « Là en ce moment, j'ai un problème de santé, j'ai pas trop sorti mais parce que je ne peux pas rester trop longtemps dans mon fauteuil mais [...] vu l'état des routes et mon problème de santé [...] je sais pas si vous avez vu l'état des routes ... pour aller en centre-ville, c'est pas gagné hein. » [...] Dur-dur en fauteuil c'est compliqué. » [...] « C'est un taxi qu'il faut réserver avant, qu'il faut payer, c'est un coût quoi. »

- [A propos des activités culturelles à Kersalic] « Je ne participe pas aux activités, non, non. [...] « c'est le transfert et le temps à rester sur le fauteuil. C'est souvent l'après-midi et moi l'après-midi je préfère m'allonger et me reposer, ce qui m'est permis heureusement. [...] par ce qu'il y a le Tai shi mais y a des mouvements que je ne peux pas faire moi, je suis en fauteuil, j'ai pas ... j'ai été à une séance et j'ai trouvé ça très bien, j'ai fait des gestes, des mouvements et tout mais y a certaines choses que je ne pouvais pas faire quoi donc au bout d'un moment [...]

- A la question : « Vous souhaiteriez une activité vraiment adaptée à ce que vous pouvez faire? », la réponse a été « Ouais, ouais.

A. Les besoins des personnes âgées dépendantes et les problématiques de la vie en EHPAD

Prendre en compte les besoins des personnes âgées dépendantes vivant en EHPAD nécessite de nous interroger sur plusieurs points : Qui sont les personnes âgées dépendantes, quelles sont leurs «caractéristiques» ? Et pour répondre à cette question, nous nous appuyerons sur de grands sociologues français. De même, quelles sont les spécificités des établissements tels que les EHPAD ? Enfin, au regard de ces faits établis, qu'est-ce qui définit les besoins particuliers des personnes âgées dépendantes ?

1. Les personnes âgées dépendantes en EHPAD :

De qui parle-t-on ?

Entrer en contact avec les personnes vieillissantes au sein d'un EHPAD, échanger à leur sujet, s'en faire en quelque sorte leur porte-parole, déclenche une première interrogation : Comment nommer les personnes vivant l'expérience de la vieillesse ? Anciens, vieux, personnes âgées, retraités, aînés, ... ? Les expressions sont nombreuses et toutes chargées de sens. Nous faisons le choix, au même titre que Carole Boëtti dans son mémoire de Master 2 intitulé L'Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie, de les nommer «personnes âgées», terminologie employée dans le domaine médico-social.

Une fois nommées, il s'agit de tenter de les caractériser, sans sombrer dans la caricature, de tenter de comprendre là où elles en sont, le but étant de répondre au mieux à leurs besoins et aspirations. La démarche est complexe car les personnes âgées ne constituent pas un groupe homogène d'individus. En effet, selon Vincent Caradec, sociologue convoqué par Carole Boëtti dans son ouvrage intitulé Sociologie de la vieillesse et du vieillissement, la vieillesse [...] «constitue un groupe hétérogène avec des pratiques variées en fonction de l'âge mais aussi du sexe, du lieu de résidence et de la condition sociale.» L'auteur a ainsi élaboré un classement constitué de cinq sous-groupes dont deux nous intéressent particulièrement ici, à savoir :

- Les personnes âgées dépendantes.
- Les personnes âgées vivant dans une institution. Nous aborderons cet aspect particulier ultérieurement.

Ainsi, au sein des EHPAD, les personnes âgées se trouvant en situation de «dépendance» peuvent rencontrer des «limitations fonctionnelles», une «altération des fonctions physiques, sensorielles ou cognitives», des «restrictions d'activités, appréciées par la capacité à exercer des activités de la vie quotidienne» et «le besoin d'aide ou d'assistance.» Cette notion, définie par Alexandre Valée et relayée par Carole Boëtti à nouveau, nous rappelle que faire entendre les voix des personnes âgées nécessite une connaissance approfondie de leurs singularités ainsi que des spécificités liées à la vie en institution telle que celle de l'EHPAD.

81

Des voix difficiles à faire entendre...

Didier Eribon dans son dernier ouvrage, *Vie, vieillesse et mort d'une femme du peuple*, indique qu'il est nécessaire, pour parvenir à faire entendre sa voix, d'appartenir à un groupe d'individus identifiables, partageant les mêmes aspirations concentrées en quelque sorte en une même voix. Le sociologue constate ainsi qu'aucun sentiment d'appartenance n'est partagé entre les personnes âgées, bien au-delà du fait qu'elles ne forment pas un groupe homogène, comme nous l'avons dit plus haut, et ce particulièrement au sein d'un EHPAD. Ainsi, faire entendre leurs voix est complexe et soulève deux questionnements fondamentaux : Comment identifier ou recueillir les besoins de personnes fragilisées ? Comment se faire leur porte-parole en respectant leur dignité et la pluralité de leurs voix ?

Ce phénomène de non-appartenance à un groupe de la part des personnes âgées dépendantes, conduisant un certain nombre d'entre elles à décliner lors de leur entrée en établissement, s'explique par la brutalité de la décision de quitter ses repères en intégrant un EHPAD. Les désirs, les envies qui pourraient potentiellement relier les résidents entre eux disparaissent irrémédiablement.

Au sujet de la décision définitive de Didier Eribon et de ses frères de “mettre” leur mère en EHPAD, malgré toutes ses protestations antérieures :

« L’ordre du monde – en l’occurrence la fatalité du vieillissement, les conséquences physiques de la dureté des métiers ouvriers et des conditions de vie qui leur sont afférentes, la réalité des structures familiales contemporaines, l’histoire de l’habitat et du logement urbain, la gestion politique et sociale de grand âge, la maladie et la dépendance, etc... tout ce qui définit le passé et le présent d’une société – se trouvait condensé dans cet instant fatal de la décision inéluctable et s’imposait à nous, s’imposait à elle, balayant impitoyablement ses désirs, ses envies, et toute possibilité de révolte et d’action. »

2. Que peut signifier entrer en EHPAD ?

Entrer en EHPAD, c’est éprouver le vieillissement au travers de l’autre

Comme nous le rappelle Didier Eribon dans son ouvrage *Vie, Vieillesse et mort d’une femme du peuple*, en citant Simone de Beauvoir (cf “*La Vieillesse*»), les personnes âgées refusent leur propre vieillissement renvoyé par leurs alter-ego. Ainsi, pour illustrer son propos, Didier Eribon nous rapporte la réaction de sa mère lorsqu’un jour, l’encourageant à faire l’effort d’échanger avec les autres durant les repas, elle lui avait répondu « d’une voix indignée qui retrouvait soudainement sa tonalité vigoureuse d’autrefois » [...] : « Ah, mais non, je ne veux pas parler avec toutes ces vieilles ! ».

Eribon va plus loin. Il évoque le drame pour une personne vieillissante dû au fait que le regard d’autrui, décrit par Jean-Paul Sartre dans « *L’Être et le Néant* », constitue une forme d’objectivation à laquelle la maison de retraite ne permet pas d’échapper : « L’autre a ainsi le pouvoir de nous regarder, de juger, de définir notre identité, ... ».

Ainsi, cette réciprocité, ce double regard auquel il est impossible d’échapper rend l’EHPAD, selon lui, comme le lieu d’un « accomplissement quintessenciel de cette situation « infernale » ».

Entrer en EHPAD, c'est perdre des liens construits antérieurement

Didier Eribon, en convoquant cette fois, Dans la solitude des mourants, Norbert Elias, évoque l'isolement dans lequel se retrouvent les personnes âgées, une fois leur domicile quitté. En effet, et bien que le vieillissement en lui-même participe de ce phénomène, l'«entrée en maison de retraite», coupe indubitablement les personnes âgées de leurs relations affectives antérieures, les réduisant progressivement à un cercle des plus restreints.

83

Norbert Elias La solitude des mourants

Dans les sociétés industrialisées, les individus, « à mesure qu'ils vieillissent et s'affaiblissent, sont de plus en plus isolés de la société, et donc du cercle de leur famille et de leurs relations. Il existe de plus en plus d'institutions où vivent entre elles des personnes âgées qui ne se connaissent pas auparavant. Or, même si l'on tient compte du haut degré d'individualisation qui est de règle aujourd'hui, la plupart des gens dans notre société, ont formé avant leur retraite des liens affectifs non seulement à l'intérieur de leur famille, mais aussi avec un cercle plus ou moins étendu d'amis et de relations. Le seul fait de vieillir entraîne en général un dépérissement continu de ces liens en dehors du cercle familial le plus étroit. »

Entrer en EHPAD, c'est accepter de développer ou non des relations contraintes

Au-delà, de cette perte progressive des relations intimes, l'entrée en EHPAD implique une nouvelle socialisation de la part de la personne âgée qui nécessite selon Didier Eribon un apprentissage «de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements, de nouvelles manières d'être, c'est-à-dire une rééducation de soi-même et du rapport que l'on entretient avec les autres dans le cadre

du nouvel univers dans lequel on est désormais inscrit». Comparé au monde du travail, celui de l'EHPAD se caractérise par des relations très limitées et non choisies entre pairs qui peuvent conduire au renoncement et à l'isolement : « ce ne sont plus que des possibilités restreintes de parler au personnel soignant et à quelques résidents de l'établissement, et c'est jusqu'à l'envie de communiquer avec eux qui s'estompe et disparaît. »

Entretien avec L., 63 ans, en situation de handicap PMR à la suite à un AVC et habitant de l'EHPAD de Kersalic

Vivre dans l'EHPAD de Kersalic

Lyzaïg : « ça vous plaît de vivre ici ? »

L. : « non... y'a que des vieux ici. (...) Je préfère être avec les jeunes. (...) Fallait bien aller quelque part. (...) En fait je suis venu là parce que ma femme a fait un cancer et donc elle ne pouvait plus s'occuper de moi. (...) Elle passe tous les dimanches et elle va passer demain ! Demain elle m'amène ma dose de cigarettes. »

Vie sociale

L. s'entend bien avec les autres habitants de Kersalic mais reconnaît ne pas vraiment avoir d'amis en dehors d'un monsieur avec qui il va souvent manger au restaurant. Il apprécie l'équipe soignante.

Didier Eribon aborde également la question des besoins sexuels et sentimentaux qui subsistent jusqu'à un âge très tardif et qui sont difficilement satisfaits voire éliminés une fois la personne âgée entrée en établissement. A ce sujet, les responsables de l'EHPAD ne cachent pas la difficulté pour certains habitants de vivre de nouvelles relations amoureuses au sein de l'établissement : les réticences des familles sont parfois très fortes. Accepter de voir son parent engager une nouvelle amoureuse n'est pas toujours acceptée, et parfois très ouvertement.

Entretien avec L., 63 ans, en situation de handicap PMR à la suite à un AVC et habitant de l'EHPAD de Kersalic

Est-ce qu'il y a un mot que vous aimez bien ?

«Amour. (...) oui l'amour c'est important. C'est un beau moyen de se raccrocher à quelque chose. D'ailleurs, en ce moment ça revient dans beaucoup de chansons, le mot aimer.»

De quoi avez-vous envie ici pour le futur, en termes d'activités ?

«Je reviens toujours à l'amour, l'amour, j'aime l'amour.»

85

Entrer en EHPAD, c'est le risque de « glisser »

Goffman, dans La mise en scène de la vie quotidienne explicite la réduction progressive des relations des personnes âgées en EHPAD par des deux processus distincts, conduisant «le territoire du moi» à savoir « l'ensemble des droits, des places, des espaces, des relations qui définissent ce que nous sommes» à être réduit à néant :

La disparition des relations sociales (liées au travail, aux amis) en raison du décès progressif de ses connaissances ou de l'absence de mobilité permettant de faire des visites.

L'étiollement des relations familiales intergénérationnelles liées à l'éloignement géographique, l'importance accordée à la satisfaction de ses envies (loisirs), avec le sentiment pour les personnes âgées d'être un poids pour les leurs.

Entrer en EHPAD, c'est découvrir une « institution totalitaire » ?

Nous ne pouvons pas considérer les personnes âgées dépendantes sans prendre en compte le contexte dans lequel elles évoluent. Ici, l'institution dans laquelle vivent ces personnes représente ce que E. Goffman, sociologue du XXe

siècle, nommé « institution totalitaire », dans son ouvrage *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux de 1962*. Celui-ci explore la vie quotidienne dans ces « institutions totalitaires » que sont les hôpitaux psychiatriques, les prisons et les maisons de retraite. Il définit les institutions totalitaires par « un lieu de résidence et de travail ». « Asile » est le terme que l'auteur utilise pour décrire ces institutions, mettant en avant la manière donc les individus y séjournant sont étiquetés, stigmatisés et contrôlés par ces environnements. L'individu est ainsi « totalement » pris en charge (horaires, activités, etc..) ce qui explique l'expression utilisée d'« institutions totalitaires ».

Les individus présents dans ces établissements, bien qu'ils aient des profils divers, se trouvent dans la même situation, c'est-à-dire « coupés du monde extérieur pour une période relativement longue » et « mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées ». Si ces institutions relèvent des mêmes caractéristiques, elles demeurent tout de même catégorisées en cinq groupes que E. Goffman appelle « organismes sociaux ». Globalement, nous pouvons définir ces catégories par les institutions suivantes : EHPAD, hôpitaux, prisons, internats et monastères. Chaque lieu présente des spécificités selon l'objectif que l'institution impose aux personnes y séjournant. L'auteur explique les similitudes qu'il y trouve par quatre catégories de caractéristiques communes.

- Le contrôle de l'environnement : Les institutions totales ont un contrôle total sur l'espace physique où résident les individus. Les aspects de la vie quotidienne, tels que les repas, le sommeil, les activités, et même les interactions sociales, sont minutieusement réglementés par les autorités de l'institution.

- La hiérarchie et l'autorité : Il réside une structure hiérarchique claire au sein de ces institutions, avec une autorité centralisée et les individus sont souvent dépourvus de pouvoir décisionnel sur leur propre vie, et les règles sont imposées de manière autoritaire.

- La routinisation de la vie quotidienne : La routine dans l'établissement est stricte et prévisible. Les journées sont souvent organisées autour d'un horaire fixe, avec peu de marge de manœuvre pour des activités individuelles ou des choix personnels.

- La dépersonnalisation des individus : Les individus au sein de ces institutions

sont souvent définis par leur statut au sein de l'institution plutôt que par leur identité personnelle. Les uniformes, les règles strictes et les procédures standardisées contribuent à la perte d'individualité.

Au-dessus de ces quatre groupes, ce qui est le plus similaire dans tous ces établissements est ce que E. Goffman nomme la «vie recluse». En effet, un contrôle total de la vie quotidienne de la personne semble être l'aboutissement à ce que ces établissements souhaitent. Que ce soit le prisonnier qui se fait servir son repas à une heure précise, les personnes dans les internats qui ont une extinction des feux ou les personnes logées en EHPAD qui mènent leur journée suivant ce que propose l'établissement, tous s'adaptent à un contrôle de la vie quotidienne que l'établissement dans lequel ils séjournent met en place.

De plus, nous comprenons que trois facteurs sont essentiels selon le raisonnement de Goffman : le cadre, l'autorité et la promiscuité. Dans chaque institution totalitaire, nous retrouvons ces trois éléments à la fois, nommés les trois «aspects de l'existence» et ainsi ; un même cadre, une autorité identique et de nombreuses personnes qui forment une immense promiscuité dans le lieu. Ce qui caractérise également cette notion est la «gestion bureaucratique» de la vie, qui est la simple conséquence d'un traitement collectif puisque l'échange entre les groupes des dirigeants et des dirigés doit se restreindre. Une restriction causée par des barrières que l'institution vient ériger pour que le personnel et les «reclus» limitent leurs contacts. Si cette restriction n'est pas toujours voulue, l'auteur explique qu'il s'agit de «l'une des conséquences majeures du maniement bureaucratique d'importantes masses de gens». L'individu devient pluriel en faisant partie d'un groupe qui en devient son essence même lorsqu'il se met à faire partie des reclus. Cela rejoint un terme utilisé dans l'ouvrage «désinstitutionalisation» qui décrit le processus par lequel les individus perdent leur identité personnelle au profit de l'identité institutionnelle. La vie en institution affecte le comportement des individus au même titre qu'une certaine déshumanisation peut s'opérer dans ces lieux. L'individualité est ici remplacée par des «cas» ou des «numéros».

Bien que cela se rapproche de nombreuses institutions totalitaires, nous pouvons prendre du recul sur le constat de l'auteur puisqu'il écrit son livre dans les années 1960. De nos jours, les choses évoluent : une prise de conscience collective des maltraitances en EHPAD dénoncées par exemple dans le rapport

sur «Les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)», publié le 4 mai 2021 , engendre un mouvement vers le changement. Un certain nombre d'EHPAD font aujourd'hui le choix de s'interroger et d'adapter au mieux leurs pratiques afin d'être au plus près des besoins de chaque résident. Le projet est bien d'inverser la vapeur : ce n'est pas à la personne âgée dépendante de subir toutes les contraintes imposées par le fonctionnement d'une institution mais bien l'inverse : mettre en place un fonctionnement de l'établissement qui puisse répondre au plus près à ses spécificités.

Si nous revenons à notre terrain, nous sommes sur ce point en plein dans la philosophie que prône la résidence Kersalic.

Les habitants présents ne sont pas différents des autres EHPAD. Ce que réalise et prône Kersalic n'est pas lié au fait d'avoir des habitants plus exceptionnels que les autres.

Dans le TEDxLannion réalisé en septembre 2023, la directrice Corinne Antoine-Guillaume déclare«Attention, j'ai les mêmes habitants que les autres. Ils sont à 70%, 75% avec des troubles cognitifs. Leur temporalité n'est pas la nôtre, leur espace n'est pas le nôtre.» (bas de page : (1) Un autre regard sur l'EHPAD | Corinne ANTOINE-GUILLAUME | TEDxLannion - YouTube) En effet, si la voix des personnes âgées dépendantes est aussi difficile à entendre, la présence des troubles cognitifs ou autres troubles en sont grandement l'explication. Face à ce type de troubles, il semble bien nécessaire de s'ajuster, s'adapter, de trouver d'autres alternatives aux modes de communication habituels tels que les échanges verbaux. Les Hommes ont diverses manières de communiquer et explorer ces dernières peut permettre de trouver des solutions relatives aux obstacles à surmonter.

Ainsi, dans le documentaire Une jeune femme de 90 ans (note de page de page : <https://www.arte.tv/fr/videos/069055-000-A/une-jeune-fille-de-90-ans/>) d'Arte, un danseur est suivi lors d'un projet de danse au long terme dans un EHPAD, ainsi que ses échanges avec les habitants. Il crée une relation de confiance avec certaines personnes et cette«jeune femme de 90 ans» qui se découvre un amour pour ce danseur. Nous observons les manières dont les soignants et ce danseur échangent avec les habitants qui sont parfois très marqués par le temps et avec des troubles cognitifs majeurs. En effet, malgré

les problèmes cognitifs des résidents, qui mènent à des problèmes de temporalité et de mémoire, ce projet ambitieux s'inscrit dans la durée, l'artiste leur rend visite régulièrement. Il communique principalement avec eux à travers la danse, c'est-à-dire de façon sensible, avec les corps et quel que soit leur «état».

Chaque résident s'approprie librement ce projet d'Education Artistique et Culturelle qui est investi de façon variable selon les personnes. Leur implication ne dépend pas de leur état physique : avec l'artiste, chaque geste compte (l'écoute, la connexion très forte entre lui et chaque personne sollicitée) et peut entrer dans la danse. L'exemple le plus parlant est une scène de danse réalisée avec un homme handicapé, «écrasé» dans son fauteuil. Ce dernier effectue des micro-gestes qui nous montrent qu'il est dans une expérience sensible partagée avec le danseur. Un projet autour de la danse contemporaine comme celui-là demande des compétences particulières de la part de l'artiste : une capacité à sentir, à écouter, à être connecté avec des personnes avec qui le langage oral est assez difficile. L'artiste se trouve à égalité avec les personnes âgées lors de ce documentaire, il est parfois face à ses émotions pour trouver les mots les plus justes (ou ne pas parler) dans une relation avec des personnes avec lesquelles il n'y a ni filtre, ni faux-semblant. Il peut même être débordé par les sentiments partagés, les imprévus. Le documentaire soulève la question de savoir ce que veut dire «aimer» et «donner de l'amour» du côté des résidents mais aussi des soignants et des artistes.

Un autre exemple riche en réflexion sur les difficultés liées aux troubles cognitifs est l'ouvrage d'Annie Ernaux, nommé «Je ne suis pas sortie de ma nuit» de 1997. Cet ouvrage retrace la vision d'une fille face à la maladie d'Alzheimer de sa mère. La fille est Annie Ernaux, et elle réunit tous les textes qu'elle avait écrit lors de ses visites à l'EHPAD spontanément. Le lecteur est au cœur du sensible par les mots que choisit l'auteur pour évoquer les événements, les ressentis et la douleur de la dégradation visible de sa mère. Une description de la vie quotidienne à la clinique lorsqu'elle rend visite à sa mère traverse les pages. Il s'agit plus de la description d'événements assez farfelus que de la manière dont l'auteure le vit. Le principal sentiment relevé est la culpabilité. Annie Ernaux a profondément l'impression que c'est elle qui l'a mise dans cet état et cela engendre un lot de douleur indescriptible : «c'est au-delà de la tristesse » p.25.

"Il faut du temps pour donner son silence à l'autre."

Citation du documentaire

«J'ai mis mes mains sur mes oreilles, il m'a semblé que je sombrais dans quelque chose d'inhumain. Je ne suis pas au théâtre, c'est MA MERE QUI PARLE TOUTE SEULE» p.18

«Elle était à nouveau une enfant mais elle ne grandira pas» p.100

Dernière phrase de l'ouvrage : «les larmes me viennent, c'est à cause du temps. »

La vision du corps de sa mère lui donne la vision de son propre corps, la vision d'une dégradation au fil des années ce qui engendre beaucoup de douleur : « elle est ma vieillesse » p.36. Cela vient avec un renversement des rôles, elle devient la mère de sa mère, n'a plus la place de la fille désormais. La maladie change les perceptions des rôles familiaux. C'est également par la maladie de sa mère que l'auteur renoue avec l'humanité, la chair, la douleur. Elle peine à reconnaître sa mère, parle d'elle déjà à l'imparfait car celle qu'elle côtoie maintenant est trop éloignée de la personne qu'elle a toujours connue. Toutes ces informations permettent d'appréhender de diverses manières le rapport aux résidents. Les différences qui nous séparent ne sont pas des barrières hermétiques pour autant. Il s'agit de connaissance et de compréhension de l'état d'autrui, des difficultés et des besoins que ces personnes éprouvent afin d'ajuster au mieux ce qu'on peut leur apporter.

3. Les besoins des PA dépendantes définis dans le cadre de la recherche

Connaitre les besoins spécifiques des personnes âgées est nécessaire : en avoir connaissance constitue la première étape permettant aux personnes âgées de trouver leur place au sein d'une institution, l'EHPAD, étant souvent considéré encore aujourd'hui comme maltraitant.

Le besoin d'amour et de liberté

Dans « L'Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie », Carole Boëtti nous indique que le premier besoin exprimé par les personnes âgées est le besoin d'amour. Il se manifeste à l'égard de leurs proches (famille), des soignants, des personnes âgées qui les entourent. Didier Eribon explique par ailleurs que l'entrée en maison de retraite est parfois vécue par le parent comme un abandon de ses enfants.

« Conserver ce qui existe encore »

C. Boëtti

Entretien avec R, environ 80 ans, habitante de Ty Ker

Qu'est-ce qu'il vous manque ?

« Mes enfants, j'en ai qu'une, alors ... [...] Elle est infirmière . [...] Elle est toujours prise. Ça demande beaucoup de temps infirmière. [...] Et justement, je m'ennuie beaucoup d'elle. « Oui, elle est belle. » [...] « Elle est belle et elle est gentille c'est une bonne fille ... à part qu'en ce moment je suis un peu toute seule mais bon... elle travaille, elle est infirmière... [...] »

Il aborde également un besoin véritablement tabou : le besoin pour les personnes âgées d'avoir la pleine liberté de vivre leur vie amoureuse et sexuelle. Il raconte à quel point sa mère manifestait ainsi un désir non avoué de voir sa relation amoureuse avec un homme marié reconnue par ses fils. Elle semble éprouver une honte à peine cachée de cette relation vis-à-vis de sa famille, craignant d'être prise « pour une folle » par le fait d' être amoureuse à son âge ».

Pourtant, le sociologue est persuadé que « c'est ce qui probablement l'a aidée à surmonter les conséquences d'une grave opération. » Ce besoin d'amour, sous toutes ces formes, se trouve au centre de l'existence des personnes âgées dépendantes.

Le besoin de se raconter et le rapport à la mémoire

L'amour filial, évoqué dans de nombreux récits bibliographiques tel que « Ma mère » d'Albert Cohen, est largement développé par Didier Eribon. Il raconte le besoin quasi-obsessionnel qu'à sa mère, lors ses visites, de lui raconter des souvenirs : ceux de son fils lorsqu'il était enfant. Evoquer les souvenirs est selon le sociologue « un moyen de « conserver un lien sentimental », d'assurer une « persistance des liens de parenté à travers le temps ».

Pour Simone de Beauvoir, ce besoin de se raconter est aussi un refus du temps car les anciens « définissent leur ancien moi comme celui qui continue d'être : ils affirment leur solidarité avec leur jeunesse. ». Partager ses souvenirs, auprès de générations plus jeunes, semble permettre aux « anciens » de répondre à ce besoin.

Entretien avec L., 63 ans, en situation de handicap PMR à la suite d'un AVC et habitant de l'EHPAD de Kersalic

Mémoire

Après son AVC, Lucien mentionne l'aide de l'orthophonie pour apprendre à « réécrire la mémoire ».

« Tout ce qui était ancien je m'en rappelais mais tout ce qui était nouveau... (...) J'ai trouvé des trucs pour les retrouver... »

Intergénérationnel

Un conseil pour les jeunes ? (et pour les plus âgés aussi...) ? « Pour les vieux... Se rapprocher plus des jeunes. Et l'inverse aussi. »

Qu'il y ait plus de liens ? « - Oui. Tout le monde a quelque chose à apporter à tout le monde. Les jeunes ont besoin d'écouter les vieux, enfin entre guillemets les vieux. Et les vieux ont besoin d'écouter les jeunes... »

Vis-à-vis du FALC Tiers-Lieu : « c'est vrai que c'est important de partager son savoir. »

Lucien a un grand intérêt pour l'intergénérationnel, besoin de fréquenter tous types de personnes d'âges différents.

Et Didier Eribon d'ajouter qu'en faisant le récit de ce qui a été vécu, « Chacun garde l'intime conviction d'être demeuré immuable. ».

Le besoin d'espoir contre l'ennui et la rumination

Pour continuer à vivre et ne pas sombrer, il est nécessaire de préserver cette fonction vitale qu'est « le vouloir-vivre ». Didier Eribon explore ce rapport au temps et à l'espace du corps qu'il est indispensable d'interroger pour que ce phénomène très courant, à savoir le très fréquent « syndrome du glissement » qui survient souvent après une importante rupture telle que le veuvage, ne se déclenche lorsqu'une personne âgée intègre un EHPAD.

« [...] et notre corps se déplace spontanément, presque automatiquement dans le temps et dans l'espace, à chaque instant. Le rapport au temps est inscrit dans le corps autant que dans l'esprit et toutes nos activités sont organisées par une coextensivité du temps à notre présence au monde [...] »

Le vieillissement progressif jusqu'à l'entrée à l'EHPAD est souvent synonyme de perte de sens par la disparition progressive d'une projection dans le futur aussi proche soit-elle. Le rapport au temps et à l'espace d'avant, avec tous les rituels, les gestes habituels qu'il impliquait s'en trouve bouleversé.

« L'espace autour de soi est comme vidé, et le futur annihilé, et donc le présent avec lui, puisqu'il n'y a de présent qu'orienté, par une multitude de gestes, vers des moments à venir, des projets concrets, grands ou petits, parfois minuscules, mais toujours créateurs de significations personnelles, familiales, amicales, professionnelles, sociales, politiques... « Dès lors que l'emploi du temps, l'agenda, qu'il soit formalisé dans un carnet imprimé ou un fichier informatique ou bien improvisé au jour le jour, heure après heure, [...], disparaît ou devient dépourvu de toute utilité, on peut parler d'une première perte de repères spatio-temporels, puisque l'on se trouve désinséré des lieux et des milieux dans lesquels on se mouvait, avec tout un réseau où se croisaient les voisins et les commerçants, les anciens collègues ou encore les employés de la poste, de la banque, les simples passants... ceux qui formaient le monde relationnel, conventionnel, perceptuel auquel on était accoutumé. »

Pour Didier Eribon, la perte des repères spatio-temporels engendre ainsi la perte du sentiment d'utilité.

« Dès lors que l'emploi du temps, l'agenda, qu'il soit formalisé dans un carnet imprimé ou un fichier informatique ou bien improvisé au jour le jour, heure après heure, [...], disparaît ou devient dépourvu de toute utilité, on peut parler d'une première perte de repères spatio-temporels, puisque l'on se trouve désinséré des lieux et des milieux dans lesquels on se mouvait, avec tout un réseau où se croisaient les voisins et les commerçants, les anciens collègues ou encore les employés de la poste, de la banque, les simples passants... ceux qui formaient le monde relationnel, conventionnel, perceptuel auquel on était accoutumé. »

Des enquêtes réalisées sur le terrain mettent en avant d'autres éléments concrets qui semblent déterminants dans la manifestation de l'envie ou pas de participer à des projets culturels : l'ennui que nous avons déjà évoqué, en est un important. En effet, et cela nous amène à questionner à nouveau le paramètre du temps car les personnes âgées sont souvent en attente de la visite de leurs proches, de leurs enfants particulièrement, tandis que ces derniers ne parviennent pas toujours à mobiliser le temps nécessaire pour leurs parents.

Mr X, actif et chef d'entreprise dans le quartier proche de Kersalic. Retraité dans 2 ans et habitant à 40 kms de son lieu de travail. Enquête par un « Micro-trottoir » sur le parking de Carrefour

Mr X rend visite à sa mère tous les samedis, pendant 1h ou 1h30 environ. Il est pris par le temps. Il participerait volontiers à une activité avec sa mère mais actif, il n'a que peu de temps : « Même avec de la bonne volonté, le temps manque. » [...] « On est pris par le temps dans la vie, plus ça va, pire c'est. » Il est le seul sur les 3 enfants à s'occuper de sa mère. Il souhaite passer plus de temps avec elle une fois à la retraite. Il déplore le fait d'être seul à s'occuper de sa mère et pense que beaucoup de gens « sont à l'abandon. »

L'ennui mais aussi la rumination, la diminution progressive de l'autonomie, l'approche de la mort sont des éléments qui participent à la perte de l'envie : envie d'apprendre, de découvrir, d'assouvir d'anciennes passions. Produire l'effort nécessaire pour s'impliquer dans un projet artistique et culturel n'est parfois plus envisageable. Mais pour autant, comme le souligne Carole Boëtti,, la recherche du plaisir peut pour autant rester présente. Cet aspect a été particulièrement visible lors de notre enquête auprès des habitants de Kersalic : beaucoup évoquent l'importance du plaisir de bien manger !

95

Le besoin d'un temps organisé : le rapport au TEMPS

L'EHPAD, possiblement comparable à d'autres établissements tels que l'hôpital, le centre pénitenciaire voire l'asile, est susceptible de générer un véritable « effacement du temps ». Christa Wolf dans *Le Corps même*, décrit son hospitalisation comme une expérience funeste. Elle explique que « toute [sa] temporalité a sombré dans une absence de temps » et qu'elle ne parvient plus à imaginer que « le temps aura à nouveau un sens », celui « des grilles de temps, des gains et des pertes de temps, [...], celui où « il y aura un avant et un après, des jours faits de matins et de soirs, ... ». Ainsi, la personne âgée dépendante, souvent touchée par la douleur physique, peut ne plus trouver l'espoir de retrouver le sens de ce temps, celui des actifs qu'elle observe quand cela est possible de derrière le rideau de sa fenêtre. Permettre aux personnes âgées dépendantes de rester insérés dans une forme de « temporalité du temps », doit être une préoccupation essentielle en EHPAD. Instauration de rituels, des routines, organiser des projets à court ou plus moyen terme, revenir sur les expériences et événements vécus, permettre aux aînés de raconter leurs souvenirs et les ancrer dans une temporalité. Ainsi, Mickael Quélen, responsable de la Vie sociale et de l'hébergement de l'EHPAD de Kersalic, témoigne de l'importance des activités récurrentes car « les résidents ont besoin de repères ». Il anime par exemple une activité très appréciée, le « petit bac », chaque lundi, à la même heure. Il exprime également la nécessité de réfléchir en amont à la temporalité d'un projet et la périodicité des actions afin de créer une habitude favorisant également le lien de confiance avec l'intervenant extérieur.

Sociogramme d'une habitante du village de Ty Ker

Madame Giraud, prénommée Paulette, a pour habitude de se promener dans le bourg du village de Kersalic sans vraiment savoir où se rendre. Elle esquisse quelques pas dans le café de la mairie, passe devant l'épicerie et oublie aussitôt d'où elle vient. Elle se rappelle cependant l'exact chemin qui la mène à son appartement, appartement dans lequel réside son chat de caractère plutôt fougueux si ce n'est fugueur ! Ainsi, qu'elle intègre son logement ou le quitte, sa porte d'entrée sera systématiquement fermée à double tour, aucune exception faite ! Et dans le doute, elle n'hésite pas à faire des vérifications très ritualisées d'un geste assuré !

Paulette a oublié son âge et dit avoir travaillé dans un cinéma sans ne donner aucun détail concernant sa profession. Maintenant, les films ne l'intéressent plus guère. Elle ne voit d'ailleurs vraiment pas l'intérêt de se rendre aux projections cinématographiques du dimanche soir. Plutôt enjouée mais de nature très pudique - Elle se dit même un peu sauvage. - elle vous expliquera à de multiples reprises qu'elle n'imagine pas que ce qu'elle vous raconte ou vous montre de ses peintures puisse avoir un quelconque intérêt pour autrui. Car le dessin est l'une de ses trois passions, avec l'histoire de France et les voyages qu'elle a faits autrefois avec sa famille - Son père travaillait à la Sncf ce qui lui a permis « de profiter et d'embarquer ses parents avec elle. ». D'ailleurs, sa mère était femme de ménage mais ajoute-t-elle : « Racontez-pas ça, hein ? ». Si vous lui suggérez de vous montrer tout de même ses tableaux, elle marchera à tout petits pas, en direction de son appartement, accrochée à son déambulateur, pour soudain se redresser et s'élaner impétueusement telle une gazelle s'élançant sur sa piste, vous clouant littéralement sur place : « Ah oui, il faut faire de grands pas ! ».

« Avec l'âge, l'art et la vie ne font qu'un. »

Cahiers de Georges
Braques *Le jour et la nuit,*
1917-1952.

B. L'éducation artistique et culturelle pour les personnes âgées dépendantes en EHPAD : le Tiers-Lieu vecteur d'art et de culture ?

La charte de l'Education Artistique et Culturelle défend la vision d'un projet « tout au long de la vie ». Cependant, au-delà de cet idéal d'inclusion, il existe

des défis notables à surmonter pour intégrer pleinement le public âgé. Peut-on parler d'éducation face à des personnes âgées ? Le terme est communément perçu dans un rapport à l'école et au fait de grandir et nous risquons alors une infantilisation implicite si nous n'y prêtons pas attention. Ici, il s'agit de concevoir l'éducation dans une vision globale et large en lien avec l'appréhension, l'idée également d'autonomisation : non plus d'être éduqué, mais de s'éduquer soi-même.

Les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, définit dans le deuxième article de la charte, sont essentiels et peuvent convenir à des dispositifs pour tous types de publics à tous les âges de la vie. Dans le cas des personnes âgées dépendantes, il s'agirait de permettre une continuité dans l'esprit critique que ces personnes ont déjà forgé, enrichir leurs connaissances, faire découvrir des pratiques méconnues et des nouveautés liées à l'évolution des pratiques. Cela peut aussi être l'occasion de se retrouver, réapprendre des pratiques perdues ou se révéler des passions.

Le tiers-lieu peut être perçu comme un vecteur d'art et de culture afin que toute personne puisse s'emparer de ces notions sans difficulté et vivre émancipation, construction, possibilité d'ouverture d'esprit et enrichissement des connaissances, peu importe son âge.

1. Une évolution positive : des acteurs qui s'emparent de cette question à tous les niveaux

Les nombreux questionnements liés à l'âge et à la culture se déploient dans différents domaines. On observe une dynamique globale positive qui casse les préjugés et propose des outils de réflexion et d'action :

- Dans le domaine des droits, nationaux et internationaux, par exemple :
 - La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne, Titre III: Égalité, Article 25 - Droits des personnes âgées : « L'Union reconnaît et respecte le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle. »
 - La question des droits culturels selon la charte de Fribourg (2007) qui rappelle les principes de non-discrimination en mentionnant l'âge.

- Dans les initiatives et textes officiels récents, généraux ou locaux, la question de l'EAC tout au long de la vie et de la vie culturelle des personnes âgées est présente, par exemple :

- Dans le Pacte de développement culturel de territoire de la communauté de communes du Kreiz Breizh signé en juin 2022 par la CCKB, le département des Côtes d'Armor, la région Bretagne et l'État, il est mentionné à plusieurs reprises l'importance de l'EAC tout au long de la vie :

« Au travers du présent Pacte, et en complément des interventions de chaque échelon déjà fléchées sur le territoire, les parties conviennent de soutenir une démarche concertée en matière d'éducation artistique et culturelle. Dans ce cadre, des actions ciblées pourront être soutenues. »

« L'éducation artistique et culturelle, entendue ici dans son acception étendue à tous les âges de la vie, est le moyen concret que la Région entend privilégier pour permettre l'épanouissement, l'émancipation et l'autonomie des personnes. »

- Il ne faut pas oublier également l'engagement fort depuis plus de 20 ans des politiques publiques en faveur du développement des projets culturels dans le monde médico-social, avec la Convention « Culture et Santé » renouvelée en 2010 et les projets subventionnés Culture Santé issus du partenariat entre les DRAC et les ARS.

- Dans le domaine de la recherche universitaire et scientifique en lien avec l'INSEAC, par exemple :

- Les recherches menées par Carole Boëtti, précédemment mentionnées et sa proposition de Charte de l'Autonomie

- Les dernières rencontres nationales de l'EAC organisées en septembre 2023 par l'INSEAC avec une thématique ciblée : Les saisons de l'Éducation Artistique et Culturelle, Pour une éducation artistique et culturelle accessible à tous, dans tous les temps de la vie et des tables rondes dédiées à l'éveil, à l'accessibilité et à l'âge (cette dernière intitulée Sensation de l'âge, l'expérience de l'âge : vieillir et continuer l'EAC)

- Le fruit du travail ici présent autour du PEPS.

- Dans le domaine de l'accueil des publics dans les structures culturelles et de la médiation culturelle, avec des prises de positions fortes concernant

l'accessibilité et l'accueil de tous les publics, par exemple :

- Au centre d'art GwinZegal, des visites sensorielles et descriptives ont été mises en place pour les personnes en situation de handicap visuel et le public âgé durant l'exposition Every day is saturday du photographe Tom Wood sous l'impulsion d'Anaïs Mougins, médiatrice culturelle, qui était alors en stage.

- Dans le développement de la médiation sensible comme le met en valeur Anne-Sophie Grassin, responsable des publics au MAC VAL (musée d'art contemporain du Val-de-Marne) : « Depuis la dernière décennie, un intérêt de plus en plus grand se manifeste à l'égard des approches dites « multisensorielles » (1) ce qui permet un « élargissement des publics et des approches » (2). Et (2) : Anne Sophie Grassin, « Le tournant sensible de la médiation culturelle », La Lettre de l'OCIM, 202-203 | 2022, 10-17. Dans le cadre des musées plus spécifiquement, Anne-Sophie Grassin coordonne le groupe d'intérêt spécial (GIS) consacré à la médiation sensible et créé en 2022 par le Comité pour l'éducation et l'action culturelle du Conseil international des musées. Ce GIS développe 5 axes de travail principaux :

- Définir le sensible et la sensorialité au musée
- Définir la diversité des modes de relation aux arts
- Catégoriser les herméneutiques possibles, favorisant le sensible
- Permettre l'inclusion de la santé dans la définition du musée ; pour ce faire prendre appui sur les liens entre art et santé et interroger la prescription muséale, afin de faire du musée un centre de mieux-être
- Offrir un cadre scientifique permettant le développement d'outils destinés aux programmes de médiations sensibles dans les musées

2. Ce que nous disent les habitants concernant leurs besoins culturels

En allant à la recherche des voix des habitants nous avons commencé à récolter leurs besoins culturels. Il est en effet indispensable de savoir quelles sont leurs aspirations, leurs volontés, leurs difficultés ou même les subtilités liées aux propositions de l'usage du Tiers-lieu culturel. Pour cela, nous avons réalisé ce recueil d'informations en plusieurs étapes et de différentes manières. Nous avons tout d'abord disposé des affichages dans chaque village durant quelques semaines afin que toute personne souhaitant s'exprimer puisse le faire spontanément. Il s'agissait de deux feuilles A3 avec l'inscription des phrases « Ce que j'aime à Kersalic » et « Ce que je souhaite à Kersalic ». Nous ne

savions pas si les personnes allaient se prêter au jeu, si les familles allaient se sentir concernées. C'est avec grande surprise que très rapidement nous avons vu ces affichages se remplir. En effet, un espace de libre expression semblait être le bienvenu, l'anonymat ayant trouvé tout son sens en facilitant la démarche. Des familles ont participé à l'enquête, remerciant l'équipe de Kersalic pour ce qu'elle fait au quotidien ; des habitants ont écrit seuls ou accompagnés.

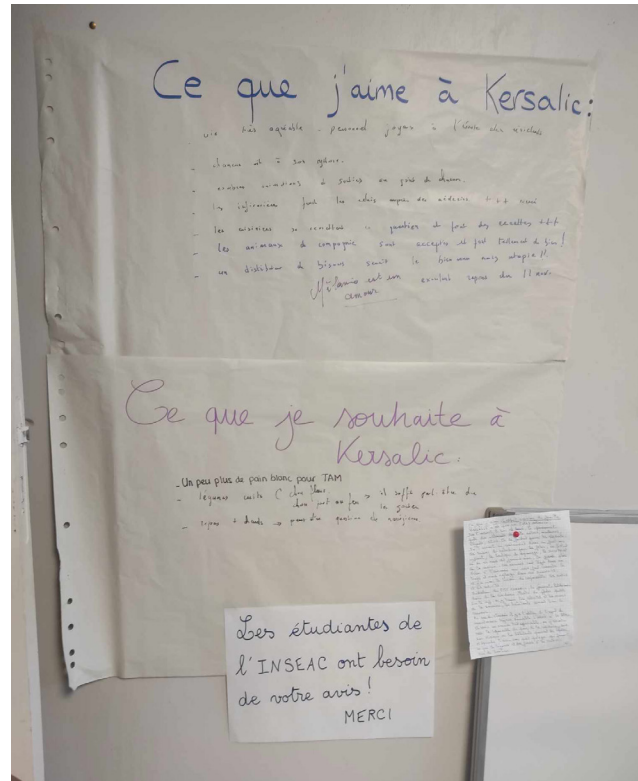
100

Villages	Ce que j'aime à Kersalic	Ce que je souhaite à Kersalic
Ty Ker	L'ide Ludivine hahaha (the best) (ou pas hihi) Les frites !! Tous les jours ! On a remis en question notre prise en soin pour mettre l'habitant au centre de notre «réflexion» Mon équipe	Que l'on continue d'avancer, et de progresser. Encore plus de frites Plus de crudités dans les menus (tous les jours + restaurant) Des séances de cinéma les après-midis pour les personnes qui se couchent tôt
A Ty Bihan	Les soins personnalisés et adaptés au vieillissement de la personne, le respect et l'écoute accordée aux familles. « J'aime tout ici, c'est ma dernière maison. Le verre de vin à midi et le soir. » Tout est spacieux, séparés en plusieurs maisonnées.	Atelier cuisine le matin
Ty Ar Menez + lettre anonyme	Vie très agréable, personnel joyeux et à l'écoute des résidents Chacun vit à son rythme Nombres animations et sorties au goût de chacun Les infirmières font les relais auprès des médecins. +++ merci Les cuisiniers se remettent en question et font des recettes +++ Les animaux de compagnie sont acceptés et font tellement de bien ! Un distributeur de bisous serait le bienvenu mais utopie !! Mélanie est un amour Excellent repas du 11 novembre	Un peu plus de pain blanc pour TAM Légumes cuits (chou-fleur, chou pot-au-feu) -> il suffit peut-être de les goûter Repas plus chaud -> peut-être question de nou... (illisibilité)

Un affichage n'a pas été possible à Ty An Heol, village habité par des personnes ayant de lourds troubles cognitifs, puisqu'au bout de quelques jours, les affiches étaient déchirées. Sur cet exemple précis, nous pouvons émettre l'hypothèse que notre démarche n'a pas été bien reçue ou que l'affiche a été détériorée lors d'une possible crise.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur la véracité des inscriptions, comme dans toute parole recueillie, ainsi que sur l'outil en lui-même : certaines personnes peuvent ne pas se sentir légitimes à s'exprimer de manière visible par tous, que ce soit dans le cas des soignants, des familles ou des habitants.

Cependant, nous avons pu avoir le retour d'une habitante. Elle apprécie qu'on ait proposé cet affichage car elle trouve cela plus facile pour s'exprimer. Ecrire ou demander à un soignant de le faire, sans y inscrire son nom semble être un point majeur : « C'est plus facile pour certains de s'exprimer. » Nous repérons ainsi un besoin d'anonymat. Il s'agit peut-être d'un moyen pour que ces personnes puissent d'exprimer sans craindre le jugement des autres résidents ou des soignants. Il est peut-être également facile d'écrire sur le ton de l'humour ou de faire passer un message sans se confronter à une personne. Au-delà de la réflexion autour du besoin de l'anonymat, cet exercice a finalement eu du succès et nous espérons que cela aura pu donner l'idée aux soignants de poursuivre cette démarche en changeant le thème des affiches selon les besoins identifiés.



Affichage village Ty Ker

Dans un second temps, c'est par les entretiens que nous avons réalisés avec les habitants que nous avons récolté le plus d'informations. Lors de nos entretiens, la question de leurs besoins culturels était une des priorités. Les principales réponses sont regroupées sur la carte mentale ci-dessous. En effet, différentes personnes interrogées se regroupant aisément. Ainsi, nous pouvons penser que cela pourrait être représentatif des besoins culturels d'un certain nombre d'habitants .

102



Paroles de résidents sur leurs besoins culturels

Il est important de savoir que souvent, concernant la question des besoins, les personnes interrogées répondaient en premier lieu « je ne sais pas », « je ne vois pas » ou « il y a déjà tellement de choses... ». Ces réponses mettent en relief deux points.

Le premier point est la difficulté d'exprimer ses besoins.

Cela peut être dû :

- Aux problèmes de mémoire
- À l'auto-restriction de rêver d'autres choses
- À l'auto-restriction liées aux capacités physiques [par exemple de pratiquer la danse lorsqu'on est en fauteuil]
- Au fait qu'on ne leur demande peut-être pas souvent quels sont leurs besoins d'un point de vue culturel. Nous avons en effet observé qu'il leur était plus facile de répondre à cette question en fin d'entretien, lorsque la discussion avait déjà été établie et un temps de réflexion plus long donné.

Le second point est le questionnement d'une potentielle « sur-proposition » d'activités culturelles. En effet, il a été évoqué lors de notre enquête sur le terrain par un soignant relayant la parole d'une habitante. C'est peut-être une réalité pour certains habitants : l'établissement proposant de nombreuses activités culturelles, il paraît possible qu'ils puissent se sentir « débordés ».

Un ajustement des questionnements auprès des habitants afin de recueillir leurs besoins pourrait se faire :

Quelles activités voudrez-vous voir se développer ou durer dans le temps ?

Quelles activités sont plus de l'ordre de la détente que de l'ordre d'un projet culturel ?

Y a-t-il une activité qui s'est arrêtée que vous voudriez redémarrer ?

«Quelques fois ils disent quand il y a trop de choses «moi j'ai envie de rester chez moi tranquille cet après-midi».»
Parole d'un soignant

3. Le Tiers-Lieu culturel : un pari pour vivre la vieillesse autrement

Vivre la vieillesse implique énormément de changements et de pertes, ainsi des adaptations sont nécessaires afin que cette période soit la mieux vécue possible. Le tiers-lieu culturel donne la possibilité de vivre cette vieillesse autrement puisqu'il offre des alternatives et des solutions pour répondre au mieux aux problématiques rencontrées. Il s'agit tout d'abord d'un moyen de répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes. Nous l'avons vu, leurs besoins sont multiples et divers mais peuvent être satisfaits s'ils sont proposés plus quotidiennement. La question de la temporalité se pose en effet.

Les besoins repérés sont : le temps organisé, l'espoir, se raconter et le rapport à la mémoire, l'amour et la liberté, se mouvoir et les besoins culturels (dessin - danses - l'amour - musique - nourriture - personnes extérieures - expression libre - nature - culture d'autrui).

Néanmoins, le besoin d'être « mis en danger » a été exprimé par Mickael Quélen lors de nos discussions à propos des habitants et des soignants. Cette mise en danger développe l'idée de sortir de sa zone de confort, d'être bousculé dans ses habitudes et de s'essayer à de nouvelles choses sans être certain que cela sera réussi. Ainsi les soignants, chacun à leur mesure, peuvent prendre part à cette mise en danger. Le projet d'établissement permet à chacun de s'inscrire librement dans les projets culturels de son choix selon ses compétences et ses envies. Et cela n'a pas un caractère obligatoire. Chacun s'investit à sa mesure.

Il en va de même pour les habitants. Ce sont les premières personnes concernées par le Tiers-lieu culturel, et comme l'évoque Véronique Fournier dans le podcast de radio France Un autre EHPAD est-il possible ? : « Rien pour les vieux sans les vieux. » Les habitants font partie intégrante du projet puisqu'il a été imaginé pour répondre à leurs besoins. A ce titre, une forme de « mise en danger » correspond plutôt à un « bousculement » des habitudes. Pourtant, le quotidien des personnes âgées en EHPAD est marqué par des routines. Carole Boëtti, dans L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie souligne en effet leur importance : horaires fixes pour les soins, les repas, la sieste mais aussi instauration d'activités ritualisées autour des jeux, de la lecture, celles-ci favorisant la socialisation.

Par ailleurs, ce projet est un moyen de vivre et de partager entre citoyens. Tous les membres de Kersalic sont, de fait, une personne civique avec des droits et des devoirs. Les projets culturels permettent ainsi des discussions, des débats, des échanges de connaissances et permettent de s'enrichir.

4. Prendre en compte l'ensemble de l'écosystème pour faire vivre le tiers-lieu

105

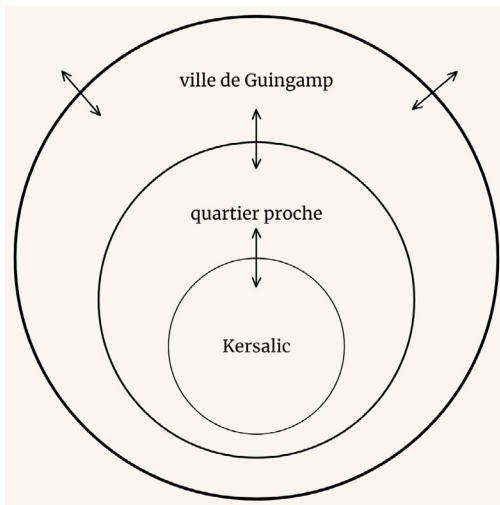
Le tiers-lieu repose sur un écosystème interne (ici la commune de Kersalic) qui entretient des liens et un rapport d'ouverture avec un écosystème plus large (ici la ville de Guingamp). Nous pourrions même définir un territoire plus large et prendre en compte l'ensemble de l'Agglomération ou du département, etc. Nous nous arrêtons ici aux rapports de Kersalic au sein de et avec son écosystème proche.

La notion d'écosystème : « Système formé par un environnement (biotope) et par l'ensemble des espèces (biocénose) qui y vivent, s'y nourrissent et s'y reproduisent. » (dictionnaire Larousse) privilégiée dans le domaine des milieux naturels est en fait très pertinente dans de nombreux cas liés à la culture. L'écosystème est en mouvement permanent, évolue selon les interactions entre les différents acteurs, c'est un « mode organique ». Expression empruntée à Béatrice Macé dans le cadre de son cours sur les réseaux et partenariats.

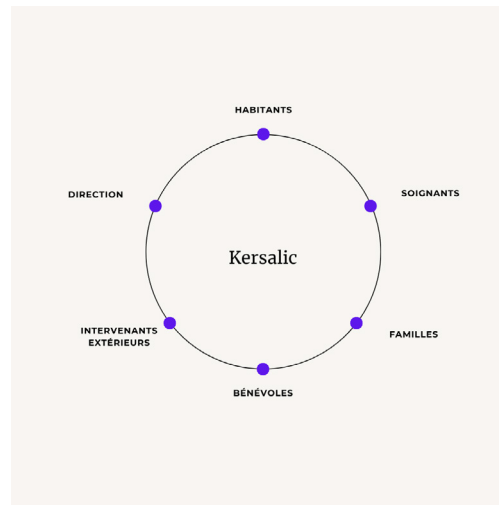
Dans notre méthodologie et notre travail d'enquête, nous avons mis en lumière la nécessité d'interroger les différents acteurs concernés par la question du Tiers-lieu de Kersalic : au sein de la structure et à l'extérieur. Cette réflexion ne peut s'arrêter au stade méthodologique. C'est-à-dire que l'engagement nécessaire à la philosophie tiers-lieu repose sur le maillage des relations entre acteurs, au sein de Kersalic et hors de Kersalic ainsi que sur les manières d'interagir entre l'intérieur et l'extérieur.

Les schémas ci-dessous présentent certaines parties prenantes de l'écosystème qui se lie au Tiers-lieu mais la liste des acteurs mentionnés n'est pas exhaustive et peut être alimentée :

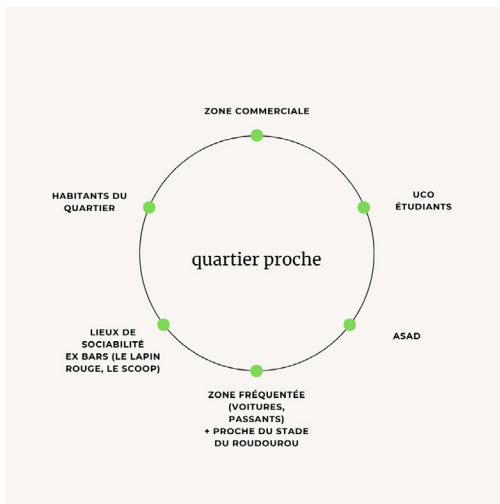
Graphique du mouvement intérieur-extérieur 1/4



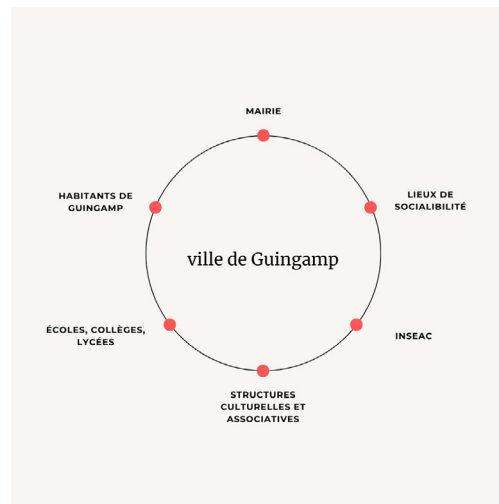
Graphique du mouvement intérieur-extérieur 2/4



Graphique du mouvement intérieur-extérieur 3/4



Graphique du mouvement intérieur-extérieur 4/4



Consolider les usages existants du Tiers-lieu de Kersalic et en construire de nouveaux ne peut se faire sans une structuration et un dialogue entre les parties prenantes de l'écosystème. Pour créer une circulation intérieur/extérieur pérenne à Kersalic, nous devons nous questionner sur la manière d'incarner la pensée tiers-lieu dans l'écosystème global. Il ne s'agit pas uniquement de se concentrer sur les actions culturelles possibles. La vision écosystémique offre la possibilité d'œuvrer à un changement de paradigme global concernant les visions péjoratives de l'âge et de la vieillesse et des discriminations âgistes. Revendiquer l'implication du tiers-lieu Kersalic dans l'écosystème guingampais est un engagement citoyen envers l'ensemble des habitants de Guingamp.

107

Pour conclure...

Après avoir mis en perspective réflexions et analyses autour de la vieillesse et du vieillissement, nous avons pu identifier les représentations et besoins, notamment en termes culturels, des personnes âgées dépendantes dans le cas de Kersalic.

Une prise en compte des besoins et des droits culturels des personnes âgées dépendantes permet de considérer l'intégration complète du Tiers-lieu au sein de l'écosystème guingampais pour sortir des stigmatisations et tabous liés au grand âge. Loin d'être utopique, ce mouvement qui monte en puissance se ressent. La question de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie est, en effet, de plus en plus prise en compte par les acteurs du monde culturel, mais également du monde socio-médical, même s'il reste encore beaucoup à construire.

Il est à présent important de comprendre ce qui est déjà à l'œuvre à Kersalic c'est à dire de définir en quoi le tiers-lieu fait déjà tiers-lieu culturel et de questionner l'ouverture des possibles à travers nos propositions et préconisations.

PARTIE III

LE TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC :

PARTIR DE L'EXISTANT POUR IMAGINER DE NOUVELLES PROPOSITIONS

110

Après avoir interrogé la notion de tiers-lieu et les besoins spécifiques aux personnes âgées dépendantes en EHPAD, il est temps à présent de vous proposer une photographie des actions artistiques et culturelles déjà existantes puis de vous présenter nos propositions qui prennent en compte à la fois des spécificités du Tiers-lieu culturel mais aussi des publics de Kersalic , et plus spécifiquement des personnes âgées dépendantes.

« Depuis 2015 déjà, on est dans l'EHPAD du futur, on reproduit tout simplement la vie de l'extérieur à l'intérieur »

Corinne Antoine-Guil-laume dans un reportage de la chaîne de télévision TVR en 2021.

A. La résidence Kersalic et son tiers-lieu culturel au service d'une philosophie qui se vit au quotidien

1. Dernier ZOOM sur le Tiers-Lieu culturel de Kersalic

Tiers-lieu : dernières pistes de réflexion

L'Observatoire des Tiers-Lieux propose dans un article du 25 septembre 2023 intitulé Pourquoi une dynamique de tiers-lieu en EHPAD ?[1], une lecture de la naissance du projet de tiers-lieu culturel à Kersalic.

Comme le souligne l'Observatoire des Tiers-Lieux (né d'une initiative de la structure France Tiers-Lieux) le projet de l'EHPAD Kersalic s'est d'abord rendu lisible par ses choix sémantiques. Cette nouvelle façon de penser Kersalic amène entre 2014 et 2016 à une réflexion de toute l'équipe et à une « mise en sens du quotidien », selon les mots de l'établissement. Selon ce comité, cette recherche de sens et cette réflexion sémantique permet d'amorcer un « processus d'apprentissage collectif » et « de stopper les logiques dominantes » à l'œuvre.

111

Toujours selon lui, instaurer une dynamique de tiers-lieu dans un EHPAD, c'est permettre de dépasser les peurs, réticences, représentations autour des EHPAD et du grand âge. Et c'est ce que nous avons observé à Kersalic. Cela est grandement permis grâce à cette réflexion sémantique menée auparavant qui reflète véritablement la philosophie du lieu. En effet, que nous ayons déjà fréquenté ou non une maison de retraite ou un EHPAD, la visite de l'établissement de Mickaël Quélen, nous éloigne très rapidement de nos représentations.

Contrairement aux autres EHPAD candidats à la labellisation par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le déclenchement de cette démarche est né d'une réflexion interne, d'abord lancée par la directrice Corinne Antoine-Guillaume. Cette philosophie "tiers-lieu" englobe l'ensemble de l'établissement : ici, le tiers-lieu n'est pas « juste [...] une pièce en plus » (par exemple celle de la brasserie) auquel le nom tiers-lieu serait apposé. Il s'agit ici d'un projet global dont le but est bien de permettre à chacun de s'impliquer, selon ses besoins, ses désirs, ses moyens. Comme nous l'avons constaté dans notre premier développement, il s'agit de "faire tiers-lieu" ou "faire-société" et même nous pourrions dire « faire-famille ». Cette phrase a été prononcée en notre présence à plusieurs reprises par des habitants et des soignants : « Ici, c'est comme à la maison ».

Revenons à une définition synthétique du tiers-lieu : « Les tiers-lieux se construisent par l'engagement d'une communauté et son action collective ancrée dans un territoire, ils se démarquent comme espaces de libre pratique où prime le « faire », ils se développent grâce à la mixité et à l'hybridation d'activités. [...]. Nous pouvons relever qu'à Kersalic l'objectif partagé est bien ici de répondre au plus près aux besoins des personnes âgées dépendantes en mobilisant autant qu'il se peut les compétences de chacun sur le territoire guingampais. Autonomie, échange de compétences, valorisation des prises d'initiatives,

recherche de créativité, engagement pour le bien-être de chacun, autant d'ingrédients qui participent à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet commun ambitieux qui n'évacue pas les remises en question et la lucidité dont il est nécessaire de faire preuve au quotidien. L'enjeu est plus largement de repenser le rapport des institutions telle que celui de l'EHPAD aux personnes âgées dépendantes. Nous avons tenté auparavant de définir la spécificité de leurs besoins dont la satisfaction est un défi à relever au quotidien.

Consolider le “djà-là” pour une culture commune du Tiers-Lieux de Kersalic

Comme Mickaël Quélen l'a rappelé, il est important de ne pas négliger ce que propose déjà Kersalic. Il s'agit en effet dans un premier temps de consolider ce qui est déjà présent. Respecter cette philosophie et l'identité de Kersalic sont des éléments essentiels à ne pas négliger.

Notre enquête sur le terrain nous amène à proposer l'analyse suivante :

Imaginer de nouveaux projets, s'appuyer sur de nouveaux acteurs culturels sont des objectifs à ne pas négliger mais “optimiser” le déjà-là nous paraît essentiel : les témoignages nous indiquent en effet la nécessité de progresser encore sur de la notion d'accessibilité. Améliorer la communication auprès d'usagers potentiels par exemple, interroger les horaires proposés, le format des actions et projets culturels, leur déclinaison dans le temps, permettre l'accès à certains lieux du territoire guingampais jusqu'ici peu investis, etc...

Les préconisations à venir tenteront de répondre à ces besoins identifiés. Certaines propositions ont également été envisagées afin que le projet de Tiers-lieu puisse prendre davantage d'envergure et s'intégrer en étant pleinement identifié sur son territoire.

Sans pour autant proposer une présentation exhaustive des activités artistiques et culturelles actives à Kersalic, nous nous proposons de mettre en relief ultérieurement la richesse et la diversité des propositions destinées à pouvoir répondre aux envies des habitants de Kersalic et plus largement de tous leurs usagers et de contribuer à consolider le sentiment d'appartenance nécessaire à la construction d'une culture “tiers-lieu ” à Kersalic.

Déployer le tiers-lieu culturel pour répondre aussi aux besoins des générations de personnes âgées dépendantes à venir.

Par ailleurs, il semble nécessaire de penser le tiers-lieu sur la durée : Mickaël Quélen et Corinne Antoine-Guillaume le constatent dès à présent : les futures générations qui vivront à Kersalic n'auront pas les mêmes habitudes culturelles et les mêmes savoir-être. Il sera nécessaire d'adapter, de réinterroger les propositions faites à destination de ce nouveau "public" à savoir celui de la génération des "baby boomers". Le Tiers-lieu culturel rendu visible et opérationnel pourra à la fois apporter une réponse adaptée aux nouveaux besoins déclarés, notamment en termes de pratiques culturelles mais devra également maintenir la philosophie dont se sont emparés les actuels acteurs du tiers-lieu à savoir l'attention et le respect pour tous, une démarche participative et non pas consumériste; en résumé, une "Éducation Artistique et Culturelle" garantissant à la fois les droits culturels des usagers mais aussi une démarche citoyenne partagée. L'article 3 de "la charte de l'Autonomie par l'art et la culture" conçue par Carole Boëtti l'indique :

"L'autonomie par l'art et la culture vise l'appartenance à une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est un outil de maintien de la citoyenneté par l'art et d'application des droits culturels.

Ainsi, déployer de nouveaux projets culturels, chose que nous proposons par la suite, pourrait participer à l'appropriation du tiers-lieu par la culture, notion qui nous a paru essentielle afin de réunir tous les usagers, quelles que soient leurs origines sociales, géographiques, professionnelles. Le tiers-lieu culturel favorisant une meilleure connaissance des usagers, il nous apparaît être un excellent outil pour une meilleure reconnaissance des soignants très impliqués dans leurs missions. Un outil favorable au développement de nouvelles compétences qui permettent aux soignants de poursuivre leur formation hors du champ des compétences médico-sociales et s'enrichir de nouvelles pratiques culturelles partagées avec les habitants. Amener les soignants à s'impliquer dans des projets culturels, c'est aussi leur permettre de "prévenir" plutôt que de "soigner". C'est ainsi accepter d'interroger sa posture professionnelle (démarche déjà largement engagée au sein de la Résidence) et de se mettre en mouvement.

Entretien avec des soignantes à propos d'une forme de dégradation des comportements d'habitants dans l'un des villages :

« Pour recevoir, il fait aussi donner. » “Un peu plus de gentillesse et d’amabilité de la part de certains habitants ce serait pas mal.”

“Non” .. “Les nouvelles arrivantes, l’effet de groupe aussi joue beaucoup. En individuel, c’est pas forcément la même chose.”

X explique qu’il y a certains jugements, une forme de condescendance : « Leur mode de vie d’avant, leur aisance un peu. » « C’est pas la même classe sociale »

Les soignantes expliquent le comportement d’un groupe de 4 habitantes qui font des réflexions désobligeantes lors des repas sur la cuisson, la chaleur, le manque de sel et font comme si les soignantes ne les entendaient pas. « C’est anxiogène ». “On veut bien encaisser mais pas tout. »

Une gouvernance partagée ou l’implication réelle de tous les usagers du tiers-lieu culturel ?

L’Observatoire des Tiers-Lieux dans “L’Observatoire des Tiers-Lieux Pourquoi une dynamique tiers-lieu en EHPAD ? d’une prise en charge plus globale des personnes à l’ouverture des établissements” du 25 septembre 2023 communique ses préconisations concernant la gouvernance des tiers-lieux et indique “Toutes les parties-prenantes du tiers-lieu[...] devront avoir un pouvoir de décision. Le tiers-lieu, tel qu’il est défini généralement (partie 1) se caractérise par “une gouvernance partagée”, cependant, cet élément soulève un certain nombre de problématiques largement évoquées par leurs usagers. Nous l’avons constaté lors de la journée de rencontre “Tiers-Lieux et Culture” à Plouhinec. Une question essentielle est bien: Comment préserver la ligne directrice et/ou artistique qui a conduit des acteurs engagés à “faire tiers-lieu»?

A la question Faut-il suivre à la lettre les préconisations faites concernant l'obligation d'une gouvernance partagée au sein d'un tiers-lieu/EHPAD?, la réponse doit sans doute être nuancée.

En effet, tout comme l'indique le texte ci-dessus, l'équipe de direction de l'EHPAD de Kersalic, espace d'accueil du tiers-lieu, met tout en œuvre pour défendre l'horizontalité des relations entre pairs. L'ouverture de l'établissement au territoire guingampais n'élimine pas la nécessité de préserver avant tout les droits des personnes âgées. Il semble que le plus important soit la préservation de la "philosophie de Kersalic" et le respect de l'autonomie de l'EHPAD de Kersalic vis-à-vis de l'ensemble des collectivités participant aux financements, des structures et associations culturelles, des bénévoles et des familles.

Pourtant, nos premières investigations ont mis en avant la réelle volonté pour de nombreux acteurs du territoire (habitants, structures culturelles telles que le théâtre du Champ au Roy, le centre d'art gwinzegal) de s'impliquer dans ce projet. Il convient peut-être de mener une réflexion collective à plus long terme concernant le recueil des envies, des propositions de ces partenaires potentiels. Nous avons en effet mesuré lors de nos enquêtes de terrain la richesse du regard porté sur les personnes âgées dépendantes et de leurs propositions qui pour certaines ont alimenté notre réflexion et participé au choix de nos préconisations.

L'instauration de groupes de travail permanents ou ponctuels pourraient ainsi répondre à cette nécessité d'interroger les pratiques, les projets et alimenter la réflexion conjointe menée par l'équipe de direction. Il s'agirait d'un outil permettant l'association concrète des différents acteurs/usagers autour d'une thématique, d'un projet précis voire la possibilité d'envisager la rédaction d'une CHARTRE pour "l'Autonomie par l'art et la culture au sein du Tiers-Lieux culturels de Kersalic" en lien avec le nouveau projet d'établissement en cours de rédaction.

Compte-rendu à la suite à un échange informel avec Jasmine Phan Chan, Fondatrice de l'association Ling zhi wu, enseignante en tai chi chuan et chi gong

Jasmine a donné des cours de Tai chi à la résidence Kersalic de 2016 à 2022 avant de laisser la main à Vincent, soignant. Ces six années ont été sa première expérience avec un public âgé, elle avait la volonté et l'envie de travailler avec ce public en particulier.

Jasmine Phan Chan raconte avoir vécu des moments très émouvants et a assisté à la création d'un véritable partage collectif entre habitants durant les ateliers Tai chi.

En tant que professionnelle, elle a dû se réinventer, chercher et s'adapter aux attentes des personnes âgées. Jasmine s'est interrogée : « au fond le Tai chi c'est quoi ? », « c'est quoi le mouvement, l'harmonie, la souplesse ? » Elle a cherché de nouveaux outils.

Dès le début des ateliers un noyau dur s'est formé. Jasmine revient sur la fierté ressentie par certains habitants lorsqu'ils annonçaient à d'autres ou à leur famille : « Je ne peux pas, j'ai Tai chi ! »

En dehors du travail corporel, Jasmine a aussi organisé des temps de discussions autour de différents thèmes liés au bien-être, à la santé, à la respiration et à la gestion des émotions.

Jasmine explique avoir confié des petites fiches d'outils et d'exercices à un petit

groupe de personnes qui s'entraînaient ensuite en autonomie dans les salons des villages en dehors de l'atelier hebdomadaire. Elle raconte avoir été impressionnée par un habitant qui mettait plus de 10 minutes à entrer dans la salle d'atelier et qui souhaitait se débrouiller seul avec son déambulateur malgré de lourdes difficultés à se mouvoir. Il faut imaginer que ce monsieur a mis encore plus de temps à se déplacer depuis sa chambre !

Jasmine Phan Chan a décidé d'arrêter d'animer l'atelier lorsqu'elle a senti que c'était pour elle le moment, c'est-à-dire lorsque le noyau dur de son cours était parti... Parti comment ? « parti, parti ».

2. Zoom sur les activités artistiques et culturelles déjà existantes

Zoom sur le Tai-chi

Lors d'un entretien avec les soignants du village An ty bihan, Vincent explique qu'il a repris l'atelier Tai-chi le jeudi matin. Il détaille ce qu'il propose lors de cette activité qui est bien plus large que l'art martial en tant que tel : « C'est du Tai-chi mais beaucoup de travail sur les chakras, beaucoup de travail énergétique, et à la fin je leur fais découvrir des nouveautés. Là par exemple aujourd'hui c'était sur la lavande, je leur ai fait boire une infusion à la lavande pour tout ce qui est stress... La semaine dernière c'était l'aloé-vera sous toutes ses formes ... Les pierres aussi. [...] C'est ça, le bien-être. C'est les massages aussi, beaucoup d'automassages, l'étude des pierres autour des massages aussi. [...] Mais je leur fais découvrir aussi des choses qui me plaisent et qui m'animent. Voilà, je leur fais découvrir, après il y a des trucs où ils adhèrent et qui adhèrent d'autres moins, qu'ils aiment moins, mais dans l'ensemble je trouve que ça leur fait du bien. Je fais découvrir aussi un petit peu aux collègues, c'est vrai que les collègues participent parfois donc c'est cool. »

Une soignante exprime ses ressentis à propos de cette activité et met en lumière les bénéfices et objectifs.

« Je trouve que le Tai-chi c'est génial. Le Tai-chi c'est vraiment super pour les habitants, ils sont très contents, déjà ils trouvent que ça leur fait une sorte de gym et ça les ouvre aussi à un éveil spirituel je dirais légèrement. Et même quand on a été faire le Tai-chi dehors par exemple, tout le monde se met pieds nus, c'est vraiment le contact avec la nature. Il y a une dame qui enlaçait un arbre, enfin c'était vraiment top. »

Scéance de Tai Chi dans le parc

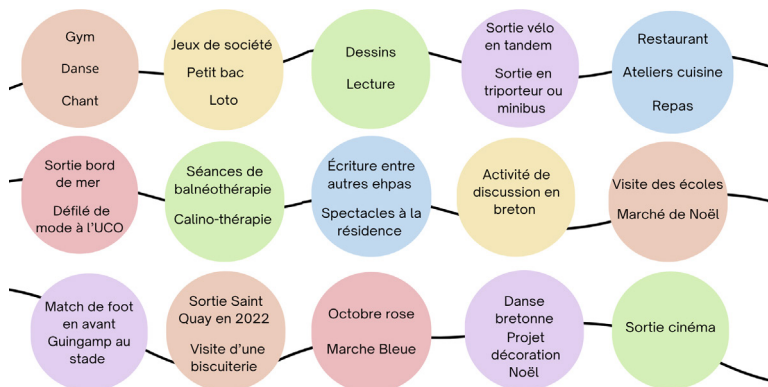


Panorama activités

De manière hebdomadaire, des activités sont proposées et beaucoup d'habitants y participent. Dans le questionnaire pour les familles, nous avons demandé quelles étaient les activités auxquelles le membre de leur famille avait participé. Voici les réponses récoltées.

« À quelles activités et sorties la personne de votre famille a-t-elle participé ou participe-t-elle ? » 23 réponses sur 26.

Diversité des activités culturelles



Grâce à cette carte mentale, nous voyons le large éventail de propositions d'activités culturelles, artistiques et/ ou divertissantes faites dans le Tiers-Lieu culturel de Kersalic .

*« Et on le fait avec les habitants »
Soignant*

De plus, lorsque la saison s'y prête, de nombreuses sorties sont organisées pour et avec les habitants. Une soignante évoque des activités réalisées cet été : « On en avait profité pour aller pique-niquer et puis ça, ça marche assez bien les sorties extérieures. Ben on en a tous beaucoup fait cet été parce que les habitants sont friands de choses comme ça. Ouais et puis ils ont besoin de sortir de Kersalic. »

Par ailleurs, beaucoup d'activités anciennement réalisées sont toujours d'actualité dans le discours des habitants et des soignants. En effet, de multiples sorties ont marqué un grand nombre de personnes et il a été évoqué quelques fois que ces actions devraient de nouveau avoir lieu de par les bienfaits que ces dernières ont apportés. Nous avons recueilli différents témoignages portant sur des vacances, des voyages, du camping d'une durée quelques jours. Des soignants ont évoqué un partenariat avec l'EHPAD de Trémuson : un groupe de d'habitants de Kersalic et de Trémuson accompagné de Mickael sont allés à Paris. Il y aussi eu un séjour à Lourdes avec un ESAT.

Un des projets qui semble recevoir un fort succès est celui de la "Plume voyageuse". Il s'agit pour les habitants de correspondre avec d'autres personnes résidents en EHPAD dans le reste de la France. Dans l'une des salles communes, on peut observer une carte de France sur laquelle certains EHPAD sont indiqués ainsi que des spécialités régionales. Cette carte sert de support à l'activité. "La Plume voyageuse" permet aux habitants de se remémorer des séjours ou des vacances, de partager leur culture générale.

« Il y a une activité qui s'appelle la Plume voyageuse qui forme un film ou plutôt des vues, des petites animations, des parties animées, sur une région ou... À la base, on communique avec d'autres EHPAD et quelques fois ils nous envoient des photos et des petits films de leurs pays, des curiosités, des costumes, des spécialités gastronomiques, des choses comme ça. Et il y a une animatrice qui, en principe toutes les semaines, fait une petite séance de cinéma mais ce n'est pas du cinéma, là-dessus. » Habitante du 2ième étage

« Il y a la Plume voyageuse. Ils ont reçu une carte postale envoyée par quelqu'un du personnel qui a été en vacances à Sarreguemines, il y a trois semaines je pense. Et donc ici, la personne qui fait ça je ne sais pas comment elle s'appelle, elle s'est renseignée sur la ville et sur les activités et sur l'EHPAD qu'il y a là-bas. Et on nous a projeté ça comme un film. Et elle nous a dit comment cela se passait là-bas. » habitante du 2ième étage

120

Séance de danse
avec Marion
Lévy en février
2023



Activité de
décoration de
Noël

Exposition du 21
juin 2023



Séance au
Korrigan
"Choeur des
rockers"

B. Propositions et préconisations

Après avoir présenté des projets artistiques et culturels marquants pour les habitants de Kersalic (leurs témoignages l'attestant), nous nous proposons de présenter un certain nombre de suggestions dont le but est de répondre à des besoins, des envies identifiés sur notre terrain d'enquête ou susceptibles de développer le Tiers-lieu culturel de Kersalic.

1. Accessibilité

Assurer une meilleure accessibilité

Faire des préconisations, c'est penser l'accessibilité au plus grand nombre possible. Pour ce faire il est nécessaire de se poser la question de la définition de l'accessibilité. En effet, cette notion d'accessibilité peut sous-tendre différents objectifs. Sans doute, toutes les pistes proposées ne pourront être développées, néanmoins, elles pourraient par exemple être mises en œuvre si Kersalic venait à employer un nouveau professionnel afin de coordonner le tiers-lieu culturel.

Avant même de formuler nos préconisations, nous avons essayé de penser notre démarche d'enquête. Pour ce faire, nous avons élaborés nos guides d'entretiens à destination des habitants de Kersalic en nous inspirant du travail de Carole Boëtti, dans son mémoire. Pour accompagner ces guides d'entretiens, nous avons proposé un document FALC sur la notion de tiers-lieu : il s'agissait de nous rendre plus compréhensibles lors de nos échanges et de laisser une trace de notre entretien. Toujours lors de ces entretiens, nous avons prêté attention à notre posture (être à l'écoute) et à notre façon de communiquer avec les habitants.

En premier lieu, lorsque l'on pense accessibilité, on pense tout d'abord à l'accessibilité physique, ici, il faut donc penser une chaîne d'accessibilité la plus complète possible. Cette notion de chaîne d'accessibilité, qui pense les déplacements de ses usagers, est d'autant plus pertinente puisque nous parlons d'un tiers-lieu et donc d'échanges entre l'intérieur et l'extérieur. Cette chaîne doit par exemple être pensée dans le cas de sorties et doit être travaillée avec les acteurs culturelles. L'objectif est bien que le public de Kersalic soit aussi bien accueilli que les autres et pour cela, il est nécessaire de prendre en compte ses spécificités (horaires, accès PMR, déficiences visuelles et auditives, etc.).

Par ailleurs, les habitants de Kersalic ne pouvant participer aux sorties pour diverses raisons, doivent également se voir proposer des activités et des projets. L'une des possibilités est d'accueillir les artistes à Kersalic, idée développée dans le projet de résidence avec Oona Spengler que nous proposons. Le développement des résidences pourrait être une piste pour rendre les projets artistiques et culturels plus accessibles aux personnes âgées dépendantes. Cependant, cette piste ne peut se suffire à elle-même et il est important de proposer aux habitants qui le peuvent de sortir de la résidence.

Néanmoins, cet aspect physique de l'accessibilité ne doit pas effacer les autres points qu'elle soulève. Par exemple, l'accessibilité comprend également la question de l'accès à l'art et à la création. En effet, l'article 5 de la Charte de Fribourg pour les droits culturels stipule que « Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit d'accéder et de participer librement, sans considération de frontières, à la vie culturelle à travers les activités de son choix. ». Cette charte stipule également dans son premier article que « ces droits sont garantis sans discrimination fondée notamment sur la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, la conviction, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'origine ou la condition sociale, la naissance ou toute autre situation à partir de laquelle la personne compose son identité culturelle ».

Notre PEPS portant sur un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes, les questions d'accessibilité sont déjà au cœur du projet de Tiers-lieu de Kersalic. En effet, si les personnes âgées ne sont pas forcément en situation de handicap, certains troubles peuvent se développer avec l'âge, il faut donc prendre en compte toutes ces situations.

Nous avons essayé d'intégrer au mieux, à la fois dans nos recherches et dans nos préconisations, les recommandations de Monsieur Pascal Parsat, expert concernant les problématiques liées à la culture et aux handicaps.

Tout d'abord, Pascal Parsat nous a suggéré de nous appuyer sur les pratiques culturelles antérieures à l'entrée en EHPAD des habitants de Kersalic. C'est pourquoi, nous avons cherché à travers nos guides d'entretiens à en savoir plus sur les pratiques culturelles liées à la vie des personnes interrogées avant leur arrivée dans Kersalic. Cette recherche de meilleure connaissance des centres intérêts des habitants de Kersalic, gagnerait à être approfondie et travaillée sur le long terme et à l'échelle de toute la résidence pour proposer des projets plus

adaptés aux habitants. Le guide d'entretien que nous avons proposé pourrait servir de base à ce travail d'enquête élargi. Dans la continuité de l'idée de partir des pratiques des habitants, Pascal Parsat nous a également suggéré de proposer des lectures aux personnes d'origines étrangères dans leur langue maternelle. Cette idée pourrait possiblement être mise en place à Kersalic.

Ensuite, Pascal Parsat a souligné l'importance de développer un environnement propice aux projets envisagés. En effet, il est fondamental de défendre un droit à l'exigence artistique dans des milieux où sont trop souvent pratiqués le « bricolage » ou le « bidouillage » selon ses termes. C'est pourquoi nous avons choisi de suivre l'une des pistes proposées à savoir la mutualisation d'une panoplie d'équipements permettant une meilleure accessibilité à tous avec d'autres acteurs du territoire. Cette mesure est développée dans les parties suivantes. Toujours dans le domaine des outils facilitant l'accessibilité des pratiques et projets culturels, Pascal Parsat nous a suggéré de nous tourner vers les nouvelles technologies par exemple en les utilisant dans le domaine de la lecture. S'il sera nécessaire d'approfondir cette proposition à l'avenir, nous avons pu discuter de certaines de ces possibilités avec Mickaël Quélen. Nous avons par exemple évoqué l'idée des livres audios sur lecteurs radio, mais selon son expérience, ces outils ne conviennent pas toujours d'un point technique aux usages des habitants. On pourrait imaginer des phases d'expérimentations de ces outils afin de voir lesquels conviendraient le mieux aux différents usages des habitants de Kersalic. Cette piste mériterait d'être développée avec l'aide de partenaires afin d'accéder et de prendre en main plus facilement ces outils.

Pascal Parsat nous a également suggéré d'intégrer un projet intergénérationnel, par exemple un partenariat avec une crèche ou une garderie. Cette proposition pourrait être développée dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment.

Selon nous, l'adaptabilité, la flexibilité et les valeurs du modèle tiers-lieu sont parfaitement compatibles et complémentaires avec le développement de l'accessibilité. De plus, les principes d'horizontalité et de co-apprentissage que défend le modèle tiers-lieu pourraient permettre d'améliorer continuellement l'accessibilité des projets en recueillant mieux la parole de toutes les personnes concernées et en les ouvrant sur l'extérieur. Ces deux principes vont de pair et l'ouverture sur l'extérieur du tiers-lieu pourrait enclencher un cercle vertueux autour de l'accessibilité dans la culture à l'échelle guingampaise pour commencer.

PROPOSITION ACCESSIBILITÉ

« **RENDRE ACCESSIBLE L'ART ET LA CULTURE PHYSIQUEMENT AUTANT QUE MENTALEMENT** »

Origine :

Sur le sujet de l'accessibilité, plusieurs préconisations se développent et prennent sens ensemble. L'objectif étant de rendre accessible l'art et la culture, nous avons développé l'accessibilité « mentale » grâce au Tiers-lieu, désormais nous nous intéressons à l'accessibilité physique des lieux.

Le propos du projet :

Dans l'optique de rendre l'ensemble du site accessible, nous allons prendre en compte le projet de la construction future du nouveau bâtiment. En effet, ce dernier doit être pensé afin qu'à son ouverture, il soit le plus praticable possible. Un étage entier étant dédié aux arts et à la culture, il est indispensable qu'il soit aussi accessible qu'un appartement d'habitant.

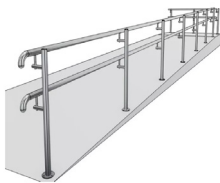
Le contenu du projet :

Pour cela, il s'agit de ne sur-élever aucune entrée de porte (puisque la loi limite à un centimètre maximum ce passage, autant qu'il soit à 0 centimètre pour ne gêner aucun fauteuil roulant). Il est également primordial d'installer plusieurs espaces de types différents pour s'asseoir ou se tenir tout au long des pièces. Cela peut se matérialiser par des chaises, des bancs, des fauteuils de différentes hauteurs mais aussi des barres d'appuis. Pour ce qui est de la facilité de l'orientation des personnes dans l'espace, des tracés aux sols peuvent être faits et chaque pièce peut être équipée de boucles magnétiques. Par ailleurs, chaque document prévu pour conseiller, orienter ou informer peuvent se faire en version Facile à Lire et à Comprendre.

Budgétisation via des exemples d'équipements :



Boucle Magnétique Portative
LH102 V2 LT Geemarc avec
micro intégré Mobile LoopHear
(deaco.fr) : 200e pour un
appareillage sur une surface de
50m2



Double main courante rampe
PMR en kit, en inox 304 brossé
(metalenstock.fr) : double main
courante avec pente légère
pour éviter les escaliers : 195e
pour le mètre linéaire



Barre de relèvement coudée_
Rossignol Pro - Manutan.fr :
Barre d'appui 55e



Barrette sonore adhésive -
Virages : 9e 150 x 160 mm
(conditionner par 30) 225 x
160 mm (conditionner par 15)

Siège d'appoint pliable STOC-
KHOLM - Équipe un établisse-
ment culturel grâce à un siège à
transporter soi-même (handi-
norme.com) : siège dépliant à
mettre au besoin : 179e



Canne-siège pliante Tada Chair
2 - Tous Ergo : 139e proposi-
tion de canne dépliant qui
peut aussi se déplier en chaise
d'appoint à l'entrée de la salle
des arts et de la culture



Source phare : site handinorme / ergo tous

Total de cet équipement comme exemple : 780e en prenant un de chaque

PROPOSITION COMMUNICATION N°1

« RENDRE LISIBLE DE L'EXTÉRIEUR LE TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC À TOUS LES PUBLICS »

127

2. Communication

Origines du projet :

Les enquêtes et entretiens menés auprès des publics extérieurs à l'EHPAD, ont fait émerger deux éléments importants : l'absence de connaissance de l'existence du Tiers-Lieu de Kersalic d'une part, l'absence de lisibilité concernant sa présence d'autre part. Nous avons interrogé les différents canaux qui permettraient aux habitants de Guingamp et aux possibles bénéficiaires du Tiers-lieu plus généralement d'en prendre connaissance. Les remarques formulées par des acteurs du territoire, nos observations, nous conduisent à proposer une amélioration de l'accueil des publics à l'entrée de la résidence de Kersalic :

La mise en place d'un TOTEM à l'entrée de la résidence, la rendant beaucoup plus visible depuis la rue et indiquant l'existence du Tiers-lieu culturel de Kersalic. Il permettrait d'informer et d'orienter le public.



Totem devant l'entrée de Kersalic

Exemple

La mise en place d'une grande enseigne sur le bâtiment. Il permettrait d'accueillir le public en l'informant et le dirigeant vers l'intérieur du bâtiment, lui permettant d'identifier plus aisément l'entrée de la résidence et de son Tiers-Lieu culturel.

128



Entreprise retenue :

Entreprise Armor Enseigne Création (Plélo) 02 96 32 17 38 - Contact@armor-enseigne.fr

La création d'un espace d'accueil extérieur plus « vert » et plus chaleureux :



Ensemble potager PMR et panneau d'affichage central | Manutan Collectivités (manutan-collectivites.fr) Ensemble potager PMR et panneau d'affichage central | Manutan Collectivités (manutan-collectivites.fr)



PROPOSITION COMMUNICATION N°2

« FAVORISER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET DES ÉCHANGES ENTRE LES USAGERS DU TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC : UN FANZINE SPÉCIFIQUE »

130

Définition d'un Fanzine :

C'est un anglicisme pour évoquer une petite revue ou une publication généralement imprimée (possible en ligne) indépendante institutionnellement, dont la création et la réalisation prennent source uniquement par des amateurs.

Origines du projet :

Ce projet prend source dans les enquêtes menées auprès des habitants de l'EHPAD qui nous ont indiqués que le Petit Kersalic, publié et distribué à la fin de chaque semaine était pour une bonne proportion d'entre eux, source précieuse d'informations.

Rédigé par Mickaël Quélen, ce journal a pour principale mission d'informer les habitants des activités et animations qui se dérouleront la semaine suivante. Il s'agit de la source d'information principale des résidents ainsi que de nombreux soignants sur les actualités de Kersalic.

Le journal papier est en effet toujours un outil qui reçoit un fort succès et comble le besoin d'information des personnes âgées habituées aux journaux plutôt qu'aux autres formes comme les réseaux, internet, les affichages dans la ville etc. De plus, nous avons remarqué que de multiples personnes aiment l'écriture, ont besoin de se sentir utiles via des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement. volontaire aurait une section à écrire pour la prochaine publication de celui-ci.

L'idée spécifique du Fanzine vient d'une discussion informelle avec une guingampaise, Virginie Garabello, actuellement en transition professionnelle pour être éducatrice. En échangeant autour de l'accès à l'information, elle évoque l'idée d'un fanzine qui serait un bon moyen de communiquer puisque le papier parle aux anciens et le public de Guingamp est très rural : « Le papier est très valable ici ». Cette discussion fait écho avec des intérêts que nous avons remarqués au sein de l'EHPAD. Ainsi, la participation au Fanzine par les habitants pourrait enrichir ce moyen de communication autour de la notion du Tiers-lieu tout en mettant en valeur les résidents.

Le contenu du projet :

L'idée serait de créer un magazine tel un Fanzine qui à destination de tous les habitants de Guingamp. Il s'agirait d'un journal collectif dont chaque habitant-volontaire aurait une section à écrire pour la prochaine publication de celui-ci. Cela suppose donc un minimum de personnes mobilisées sur le projet sur le long terme. Il y aurait un encadrement du projet par une personne déjà présente dans Kersalic ou en embauchant une personne (cf préconisation : fiche de poste).

Nous imaginons ce magazine avec un minimum de 5 personnes par édition. Les personnes qui rédigeraient ou participeraient à la publication pourraient changer à chaque publication.

Un groupe de travail pourrait s'emparer de la direction artistique pour le côté graphique du magazine qui serait à l'image de Kersalic et de la philosophie du Tiers-lieu.

Les premières pages pourront contenir une courte explication d'un Tiers-lieu culturel ainsi qu'une présentation de l'EHPAD. À travers ces pages nous imaginons intégrer des photos qui changeraient selon les éditions et les nouveautés de la résidence afin de valoriser le quotidien de l'établissement.

Pour ce qui est des sections apparentes dans le Fanzine, elles pourraient varier selon les envies des personnes concernées par la publication ou rester les mêmes à chaque édition.

Prenons un exemple de sections où il y aurait :

À ne pas louper dans ma ville : Pour les animations, activités, dates phares de Guingamp et des alentours

Histoire de vie : Il est question que la personne raconte un souvenir, une anecdote, etc.

Un brin d'humour : Sous forme de bande-dessinée ou de blague, pour un côté plus ludique et léger.

La beauté de l'écriture : Cela peut être des poèmes, des courts textes ou même des paroles de chansons.

Des nouveautés : Cette section serait pour mettre un coup de projecteur sur ce qui se déroule dans Kersalic en lien avec le Tiers-lieu.

Dessin : Des croquis, des dessins d'habitants ou des illustrations loufoques pour mettre en lumière le talent des habitants.

L'équipe de rédaction :
Nous conseillons un minimum de 5 personnes qui peuvent être différentes à chaque publication.

Composition imaginée :

- La personne encadrante
- Des habitants (au moins la moitié de l'équipe) et des un représentation des de typologies d'acteurs différents :

- Un membre de la famille d'un habitant
- Un soignant
- Un bénévole
- Un acteur culturel guingampais
- Un artiste (amateur ou professionnel)
- Un habitant de guingamp (par exemple une personne âgée vivant à domicile ou une personne issue d'une génération)

Budget :**Coût de la production :**

12 pages en A4 en qualité "ultra moderne haute définition"
 Couché 115g -- (Papier souple économique type magazine) / papier brillant
 Couleur standard quadri (full color CMJN)
 Reliure avec deux agrafes discrètes
 100 exemplaires : Prix avec la livraison incluse HT 217,00 € / **TTC 260,40 €**

Coût de la distribution :

Frais à la parution selon périodicité : - **Hebdomadaires, bimensuels 500 €**
 - Mensuels, bimestriels 600 € - Trimestriels et plus 800 €
 Frais variable à l'exemplaire fourni 12 € / mille.
 Exemple : chaque parution compte au minimum une édition (au sens qualité papier « QP »).

Communication autour de ce journal : Réseaux sociaux, aide de la mairie, affiches publicitaires, etc. **Estimation à 200€**

Support et fournitures estimés à **200 €**

Total de 1 160€ , arrondi : **1 200 €** pour une édition d'un Fanzine

cout d impression d un magazine
 impression imprimer imprimerie
 faire : L'imprimerie Generale (l'imprimeriegenerale.com)

PROPOSITION COMMUNICATION N°3

QUELQUES IDÉES POUR LA COMMUNICATION

IN SITU

134

- Poursuivre les affichages dans chaque village afin de recueillir les avis, les envies des personnes présentes (habitants, soignants, familles, stagiaires, etc.) avec la possibilité de proposer des thématiques afin de mener des réflexions précises et poursuivre par un « café papote » sur ce même thème avec les personnes volontaires.
- Mettre à disposition une boîte à idées, médium plus discret mais qui permet à des personnes plus réservées de donner leurs points de vue.
- Proposer un grand tableau d'expression participative, qui puisse permettre à toute personne de s'en emparer de manière créative. Dans ce cadre, nous pouvons réfléchir à une période d'appropriation : animation par une personne avertie d'ateliers participatifs autour de ce tableau (Que peut-on y inscrire ? Comment ? Avec qui ? Pourquoi ?), afin de faire vivre un outil qui pourrait rester vierge ou être vite oublié une fois la découverte passée.

PROPOSITION RESSOURCES HUMAINES

LA CRÉATION D'UN POSTE DÉDIÉ AU TIERS-LIEU

3. Les ressources humaines

Si ce sont pour l'instant Corinne Antoine-Guillaume et Mickaël Quélen qui coordonnent et qui avec les équipes et les intervenants, animent le Tiers-lieu, ce projet nécessite des formations et des compétences particulières qui pourraient permettre à ce Tiers-lieu de développer tout son potentiel. Par exemple, le travail de mise en place des partenariats avec les structures culturelles du territoire et de continuité qu'il implique nécessite une connaissance du fonctionnement de ces structures. Des compétences spécifiques pour repérer des programmations à la fois susceptibles d'intéresser les habitants de Kersalic et qui leur seraient accessibles nécessite un travail conséquent de veille culturelle et de dialogue avec les structures. Ensuite, des compétences en termes de montage de projets artistiques et culturels pourraient donner de l'ampleur au projet de Tiers-lieu et des compétences en communication et en gestion de réseau permettraient de le faire rayonner.

Comme le suggère la CNSA dans son guide méthodologique, nous proposons de financer ce poste en partie sur les fonds propres de la résidence et via la Caisse d'Allocations Familiales qui propose une labellisation Espaces de Vie Sociale puisque comme le souligne la CNSA « la programmation et les activités favorisent la participation des publics et la réponse à des problématiques non couvertes. ». Ici nous proposons de répartir les financements manière à ce que 50% du poste soient financés les fonds propres et 50% soient financés par la subvention. Cette proposition pourra évidemment être réajustée en fonction des possibilités de Kersalic et de l'accès à cette subvention.

Pour établir la fiche de poste du coordinateur ou de la coordinatrice du Tiers-lieu, nous nous sommes aidées d'un modèle de fiche de poste proposé par la CNSA que nous avons adapté à Kersalic et à nos préconisations :

**FICHE DE POSTE : AGENT DE SERVICE - RÉSIDENCE EHPAD
KERSALIC**

**DIRECTRICE D'ETABLISSEMENT : Mme Corinne ANTOINE-GUIL-
LAUME**

IDENTIFICATION DU POSTE

FONCTION : COORDINATEUR/COORDINATRICE DE TIERS-LIEU

GRADE :

LIAISONS HIERARCHIQUES : Directrice d'établissement

LIAISONS FONCTIONNELLES : tous les professionnels de l'EHPAD Kersalic et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les stagiaires accueillis au sein des établissements.

HORAIRES DE TRAVAIL : 9h-16h / 11h-18h

REPOS : 2 jours de repos hebdomadaires variables par roulement. Travail ponctuel le week-end.

SERVICE D'AFFECTATION : TIERS-LIEU

MISSIONS DU POSTE

MISSIONS GENERALES

La coordinatrice pilote le projet coopératif et organise les activités du tiers-lieu en adéquation avec les Projets d'Établissements de l'EHPAD et du CCAS. Elle assure et manage la coordination de son fonctionnement, son développement et son rayonnement, la gestion budgétaire et financière en coopération avec la

directrice de l'EHPAD et le COPIL (comité de pilotage).

MISSIONS PERMANENTES

Élaborer et développer le projet de Tiers-lieu

- Assurer une veille sur l'actualité culturelle du territoire de l'agglomération Guingamp-Paimpol, en portant une attention particulière à l'accessibilité des propositions culturelles
 - Construire un réseau de partenaires avec les structures culturelles et artistiques de Guingamp et maintenir ces partenariats.
 - Gérer et développer les partenariats avec les autres structures de la ville (associations, collectivités locales, écoles et collèges, lycées, université, ESS...).
 - Recueillir les envies et besoins des habitants de la résidence, des équipes, des familles et des habitants du quartier.
 - Construire un programme de façon participative à partir des besoins et envies de tous les acteurs de Kersalic en y intégrant la programmation culturelle et artistique présente sur le territoire.
 - Favoriser les actions dans le domaine de la culture et du développement des thérapies non-médicamenteuses
 - Évaluer l'activité et la performance par la mise en place d'outils de suivi, d'évaluation adaptées
 - Travailler prospectivement à l'élaboration de nouveaux projets innovants pour répondre aux besoins du territoire
- Etablir une dynamique de coopération et communiquer de façon adaptée**
- Animer et développer une communauté et faciliter l'interaction entre les membres

- Favoriser la participation des personnes accompagnées, la mixité sociale et l'intergénérationnel
- Associer les proches et familles des personnes accompagnées
- Assurer une communication interne et externe et faire rayonner le tiers-lieu
- Valoriser l'impact du projet auprès du grand public
- Créer un sens du collectif entre les projets, les différentes activités et les salariés des structures HD2A
- Accueillir et accompagner les porteurs de projet et les usagers du tiers lieu

Piloter l'activité de la structure dans ses dimensions économiques et juridiques

- Gérer dans le respect du budget prévisionnel du tiers-lieu et identifier des leviers économiques pour assurer le développement des ressources de financement (location des espaces, vente de produits et de prestations, subventions, dons, mécénat...) afin d'atteindre les objectifs financiers fixés.
- Assurer la sécurité, le bon fonctionnement et l'entretien des espaces et du matériel en concertation avec la responsable des services généraux de l'EHPAD.
- Assurer une veille juridique et documentaire.
- Œuvrer à la diffusion d'une politique de développement durable et responsable

MISSIONS PONCTUELLES

Représenter le tiers-lieu à l'extérieur

Proposer des actions de formations aux personnels des établissements

DIPLOMES ET COMPETENCES REQUIS

Niveau de diplôme : Master 1

Domaine de formation : Domaines liés au management, la communication, l'action sociale, la médiation culturelle et éducation culturelle et artistique.

Conditions particulières d'exercice : Permis B pour une mobilité sur le territoire.

Connaissances et compétences opérationnelles

- Posséder une culture de la coopération, des projets participatifs, de l'économie sociale et solidaire et de la responsabilité sociétale
- Identifier les enjeux, les anticiper pour le développement de la structure
- Utiliser les méthodologies de gestion de projet
- Piloter un projet coopératif
- Être à l'écoute des besoins et des situations des usagers et des porteurs de projets
- Outils et technologies de communication et de multimédia
- Organisation et fonctionnement des Établissement ou service social ou médico-social (ESMS) et des tiers lieux
- Maîtriser les outils bureautique (Suite Microsoft Office et/ou Suite Open Office)
- Capacité de travailler en équipe et transversalité
- Capacité d'adaptation
- Gestion de projets transversaux et multi-partenariaux
- Capacité à transmettre des connaissances
- Appliquer des règles d'hygiène et de sécurité
- Intérêt pour les innovations sociales et leurs enjeux (veille)
- Sens de l'organisation, savoir planifier son activité
- Excellent relationnel

A Guingamp, le :

Le/la salarié.e

La Directrice

Pour un CDI d'un an, renouvelable, en ETP (emploi à temps plein) le budget prévisionnel serait celui qui suit : FAIRE UN TABLEAU

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Impôts et taxes		Ressources propres affectées	19 200
Impôts et taxes sur rémunération	400		
Charges du personnel		Subventions affectées au poste	19 200
Rémunérations des personnels	28 000		
Charges sociales	10 000		
TOTAL DONT CVN	38 400	TOTAL DONT CVN	38 400

Le montant mensuel détaillé serait celui-ci :

Cout total employeur : 3 237 euros

Salaire brut : 2 500 euros

Salaire net : 1 957 euros

Salaire net après impôt : 1 848 euros

Et le montant annuel détaillé celui-ci :

Cout total employeur : 39 000 euros

Salaire brut : 28 000 euros

Salaire net : 23 485 euros

Salaire net après impôt : 22 182 euros

Par ailleurs, l'une des membres de ce projet PEPS, Armelle Boterf, effectuera son stage au sein du Tiers-lieu culturel/EHPAD de Kersalic dans le cadre du Master 2 de l'INSEAC "Culture et Communication". Ce stage pourra permettre de réaliser une évaluation des besoins en termes de ressources humaines concernant la mise en œuvre ou le développement du tiers-lieu culturel et d'ajuster notre préconisation quant à cet éventuel projet de poste dédié.

PROPOSITION CULTURE N°1

« LE TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC EN RÉSIDENCE ARTISTIQUE »

4. Actions culturelles et artistiques

Thématique : « Travail et loisirs à travers les générations »

Artiste : *Oona Spengler, documentariste*



Oona Spengler

RÉALISATRICE

Diplômée en art dramatique, en cinéma et en littérature, Oona Spengler construit un parcours au croisement de plusieurs formes d'expression. Elle a joué au théâtre, écrit des poèmes, et filmé pêle-mêle des avions, des forêts, des visages et des éléphants. Ses nombreux voyages, du Moyen Orient aux États-Unis, de la Bosnie à l'Islande, ont influencé sa pratique – mobile, autonome et éclectique.

Elle écrit, cadre et monte sous diverses formes : documentaires de création (Les Partenaires invisibles, Climax, **Bondieu...**), films expérimentaux (L'Empreinte de l'ange, L'Endroit), art vidéo et vidéo danse (Obscenitas...), installations aux limites de l'art plastique (Les Commerçants), pastilles web (Les Crimes exemplaires), clips musicaux (pour Nirmaan, **Charkha...**).

Attachée au Centre Bretagne qui est devenu sa terre d'adoption, elle y développe une action artistique locale, par son engagement associatif, pédagogique et créatif.

Acteurs du Tiers-Lieu :

- Des habitants de l'EHPAD Kersalic et leurs descendants (enfants et petits-enfants)
- Des habitants de Guingamp de différentes générations
- Des soignants de l'EHPAD
- Le responsable de la Vie sociale et de l'Hébergement : Mickael Le Quélen
- Une « Passeuse » : Armelle Boterf, stagiaire au sein de l'EHPAD entre janvier et juin 2024

Origines du projet :

- De nombreux acteurs de la vie guingampaise (habitants, responsables de structures culturelles, chercheurs) manifestent l'importance des échanges intergénérationnels et de la valorisation de la parole des Vieux. Des projets EAC "tout au long de la vie" éclosent petit à petit montrant cette volonté politique et citoyenne de redonner toute sa place aux personnes âgées vieillissantes. Le projet « nom du projet " mené par le château de la Roche Jagu associant l'EHPAD et un collège de Pontrieux en est un exemple manifeste.
- Lors des entretiens menés au sein de l'EHPAD, des habitants ont évoqué leur plaisir et leur désir d'écrire ou de « se raconter ». Certains d'entre eux ont une pratique régulière de l'écriture.
- Lors d'échanges formels ou non, des personnes âgées ont manifesté leur besoin de liens et d'amour et leur isolement. Le constat est frappant : le lien entre les personnes âgées et leurs descendants est parfois distendu, fragilisé voire inexistant. La prise de conscience de ce phénomène est présente chez de nombreux citoyens.

Le propos du projet :

- Proposer un projet intergénérationnel, autour d'une Résidence d'artiste mettant en valeur la transmission, la parole de chacun autour d'une thématique telle que celle du travail et des loisirs pourrait permettre à chacun d'interroger ses représentations, d'aller vers une connaissance et une compréhension de ce qu'était la vie de chacune des générations impliquées.

La rencontre avec une artiste, deux structures culturelles telles que le cinéma « Les Korrigans » et « Le Théâtre du Champ au Roy », les pratiques artistiques et culturelles telles que le récit et des pratiques plastiques, l'accès à la connaissance, celle de vie d'hier à aujourd'hui autour de la notion de travail, pourront en constituer les 3 grands piliers.

- Au-delà du plaisir de vivre l'expérience sensible, l'un des objectifs de ce projet est de participer, grâce aux propositions artistiques de l'artiste, Oona Spengler, à la transmission de récits contribuant à la construction de la mémoire intergénérationnelle et à une possible réappropriation par les membres d'une même famille de leur histoire familiale particulièrement dans le cas d'un individu concerné par l'expérience de la migration de classe.

Les questionnements soulevés

Dans le cadre d'un futur mémoire de Master 2, un intérêt particulier sera porté au phénomène de migration de classe ou plus largement de « traversée » sociale (terminologie comprenant les déplacements en pente « ascendante ou descendante ») au sein d'une même lignée familiale. Ces trajectoires de *transfuges de classe* ou de *transclasses* (terminologie proposée par Chantal Jacquet) sont racontées par Annie Ernaux, Didier Eribon, Edouard Louis mais aussi Rose-Marie Lagrave, à savoir leur passage de la classe populaire (milieu rural ou paysan) au monde bourgeois ou de celui des Dominés à celui des Dominants. De façon récurrente, ces auteurs dissèquent véritablement les phénomènes suivants : *sentiment de honte* ou *d'indignité sociale*, *sentiment d'illégitimité*, *d'exil intérieur*, déploiement de stratégies pour, à la fois, tenter de s'approprier les codes et les goûts de la classe bourgeoise, venger sa race mais aussi payer sa dette, sentiment de séparation d'avec sa classe d'origine (cf Bourdieu et *l'habitus clivé*).

Une tentative de recherche sera menée, à travers ce processus de mobilité sociale ascendante et/ou descendante qui s'opère sur plusieurs générations depuis l'après seconde guerre mondiale, concernant les phénomènes de fragilisation des liens familiaux intergénérationnels et des crises identitaires qui peuvent en découler, notamment d'un point de vue de l'identité sociale. En effet, l'acculturation entendue comme *le processus d'adaptation d'un individu ou d'un groupe venant d'ailleurs, à une autre culture avec laquelle il est en contact*

ou dans laquelle il est immergé ne s'opère pas forcément : changer de catégories socio-professionnelles d'une génération à l'autre n'implique pas forcément une appropriation de la culture et des codes de cette nouvelle classe et suscite parfois un rejet voire une honte de son histoire et de sa culture familiale. Un intérêt sera simultanément porté aux difficultés rencontrées par ces « trans-classes » et leurs ascendants ou descendants, sur une ou plusieurs générations si cela est possible.

Le contenu du projet et son organisation :

1) Janvier-février : Phase d'appropriation du projet

- Journée d'immersion : Présence d'Oona Splenger au sein de l'EHAPD
- Visite de l'établissement, rencontre avec les habitants, les soignants, tout acteur présent sur les lieux
- Repas à la Brasserie / entretien et échanges entre l'Artiste, la Passeuse, Mickael Quélen, un Soignant, deux Participants au projet (une personne âgée, une personne plus jeune), l'objectif étant de « faire Tiers-Lieu » lors de cette journée.

Actions de préparation à l'accueil de l'artiste lors de sa future résidence :

- Découverte et appropriation du projet, expression des interrogations, besoins et envies de chacun
- Découverte du travail de l'artiste (projections de films documentaires notamment et échanges)
- Sortie(s) culturelle(s) en lien avec la thématique du projet (cf partenaires)
- Pratique(s) artistique(s) et culturelle(s) (à définir) dans le but d'accueillir l'artiste : lui offrir une production, lui faire part des expériences déjà vécues autour de ce projet

2) Mois de MARS : Résidence d'artiste

≥ Présence d'Oona Spengler durant deux semaines complètes au sein du Tiers-Lieu Culturel de Kersalic, à savoir du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

- Rencontres individuelles ou par petits groupes (membres d'une même famille) : collectage de récits par la vidéo.
- Ateliers collectifs autour de ces récits par des pratiques plastiques définies par l'artiste

- Temps de réflexion, d'organisation dédiés au projet

3) Mois de MARS-AVRIL : finalisation du projet

- Montage du film documentaire par l'artiste (1 semaine de travail)
- Mise en forme d'un ouvrage réunissant l'ensemble des productions des participants et Edition en une centaine d'exemplaires
- Atelier culinaire afin de préparer le temps de restitution festif du projet
- Temps festif mettant en valeur le projet : projection du film, échanges, dégustation avec tous les acteurs du Tiers-Lieu culturel (habitants de Kersalic, de Guingamp, familles, soignants, acteurs culturels, etc..)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Charges directes		Ressources directes	
Achat		Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achat matières et fournitures	400,00		0,00
Autres fournitures			
Services extérieurs		Subventions d'exploitation :	
Cachets d'artiste (15 cachets à 250,00 euros)	3750,00		
Location		DRAC	2000,00
Documentation	80,00	Conseil Départemental	1500,00
Entretien		Commune, Communauté de communes	1000,00
Assurance		Organismes sociaux	1880,00
Autres services extérieurs		Autres établissements publics	
Publicité, publication : impression par une imprimerie (100 exemplaires)	600,00	Aides privées	
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Charges du personnel			
Rémunérations des personnels			
Charges sociales			
Frais de déplacements	500,00		
Restauration 15,00 X 10	150,00		
Dotations aux amortissements, provisions et engagements		Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement		KERSALIC	
Utilisation des locaux	500,00		
Utilisation de matériel : matériel de projection (cinéma), autre	200,00		
Restauration (collations)	200,00		
TOTAL des CHARGES HORS CVN	6380,00	TOTAL des PRODUITS HORS CVN	6380,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	

PROPOSITION CULTURE N°2

« POUR UN PARTENARIAT ENTRE KERSALIC, LE CENTRE D'ART GWINZEGAL ET L'INSEAC »

LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DÉDIÉ À L'IMAGE

Origines du projet :

Du lundi 2 octobre au mercredi 4 octobre a eu lieu à l'INSEAC un workshop de trois jours avec les Bac+1, les M1 ainsi qu'Armelle Boterf et Lyzaïg Le Clec'h, en partenariat avec le centre d'art GwinZegal, et le dispositif ImagesIn de l'ENSP Arles. L'objectif était d'imaginer des dispositifs d'éducation à l'image qui feraient se rencontrer l'EHPAD Kersalic et le centre d'art.

Intervenants lors du workshop :

- Solange Reboul, co-directrice du centre d'art GwinZegal)
- Yannick Vernet, responsable du fablab et des projets numériques de l'ENSP Arles
- Charlotte Arthaud, artiste diplômée de l'ENSP en 2022
- Mickaël Quélen, responsable de la Vie sociale et de l'hébergement
- Adrien Wallet, professeur des écoles enseignant à l'INSEAC
- Stéphanie Pourquier-Jacquin, maîtresse de conférence à l'INSEAC

Déroulé du workshop - démarche type laboratoire / design thinking :

Jour 1 – Mettre à plat nos représentations concernant la vieillesse et les personnes âgées + écriture de sociogrammes / persona

Jour 2 – La “purge” : casser nos représentations à l'aide d'outils, de jeux, de brainstorming, pour laisser advenir de nouvelles idées innovantes que nous n'aurions pas imaginées auparavant

Jour 3 – Construction d'un dispositif d'éducation à l'image par groupes

Conclusion de ces trois jours de workshop :

Différents dispositifs faisant appel à la médiation sensible ont été imaginés. L'idée générale était de réfléchir à la présence du centre d'art au sein de l'EHPAD de Kersalic, plus que d'imaginer des médiations autour des visites sur place.

Nous avons échangé autour du concept de rabbit hole, inspiré de l'univers d'Alice au pays des Merveilles, c'est-à-dire de la manière dont on peut faire surgir GwinZegal depuis Kersalic, comme si nous tombions dans le terrier du lapin.

Quelques points saillants :

Simplicité :

Un dispositif peut être complexe et demander beaucoup de matériaux et de ressources humaines, ce qui peut être difficile à élaborer. Pour contrer cette problématique, nous pouvons opter pour simplifier un prototype sans pour autant perdre en qualité.

En ce sens, il a été élaboré durant le workshop un dispositif mobile, peu coûteux, nécessitant un besoin humain partiel et une mise en place rapide.

Il s'agit d'un système de projection d'images, à l'aide d'un vidéoprojecteur placé dans un endroit passant, comme par exemple la place du centre à Kersalic.

Une seule image peut être projetée en continue, plusieurs à des intervalles réguliers ou non. Le vidéoprojecteur peut être allumé en permanence ou durant certains créneaux spécifiques, y compris la nuit.

L'image est projetée dans le vide. Le dispositif est innovant dans le sens où l'image se révèle uniquement en présence d'un corps ou d'un objet rencontrant son champ de projection. Il peut ainsi se mettre en place un effet de surprise, de jeu et d'inattendu. Le dispositif peut être accompagné d'explications ou non, servir pour toutes les expositions en cours au centre d'art et être l'objet d'une médiation spécifique si besoin lors d'un atelier.

Sensorialité :

Ne pas uniquement mettre la vue à contribution, semble étonnant de prime abord, dans le cas d'une exposition photographique. Pourtant, cela est essentiel, notamment dans le cas de déficience visuelle ou de dégénérescence maculaire liée à l'âge. Ainsi, jouer avec différents sens permet une perception autre et renouvelée. En ce sens, certains dispositifs imaginés mettent à contribution l'odorat, le goût et le toucher. Il a été imaginé un dispositif s'emparant du travail de Nicolas Floc'h, artiste photographiant les fonds marins. Celui-ci a été exposé l'année dernière au centre d'art. Le dispositif proposait une déambulation multisensorielle dans un espace dédié avec odeur et dégustation d'algues, espace pour toucher, espace jouant sur le son et la lumière, etc.

Confort :

Se sentir à l'aise dans un endroit rassurant peut être une belle manière d'apprécier un travail artistique. En ce sens différents groupes ont réfléchi à l'aménagement d'un espace dédié aux expositions de GwinZegal à Kersalic. Un espace comme un petit salon avec des fauteuils confortables et une lumière tamisée par exemple. Dans cet endroit pourrait se trouver des exemplaires de livres des éditions GwinZegal et quelques photos ou reproductions de photos de l'exposition en cours pourrait être disposées sur les murs ou sur des praticables, des structures dans cet espace. La composition même du coin de détente pourrait être scénographiée de manière à valoriser le travail de l'image. **

Développement durable :

Nous pouvons imaginer la mise en place d'un dispositif plus complexe et qui demanderait une conception particulière, pensée pour durer et être réutilisée exposition après exposition. Un groupe a imaginé un dispositif musical et visuel reposant sur l'utilisation d'un Juke box qui serait placé par exemple au café de la mairie de Kersalic. Il permettrait de diffuser des musiques en lien avec l'exposition en cours et en diffuserait des images.

Ces quatre points saillants peuvent être approfondis, ainsi que les propositions de dispositifs développés. Ils sont une entrée en la matière cohérente et riche pour penser une mise en place effective.

Et après ?

Lors d'un entretien, Solange Reboul a émis le souhait de donner suite à ces trois jours de workshop et de réaliser l'une des propositions.

« L'idée c'est d'arriver à trouver un temps avec Mickaël Quélen pour discuter des différentes propositions, voir ce qui l'intéresserait de mettre en place. (...) C'est en construction mais on trouverait super d'en mettre en place au moins une parmi toutes les propositions, parce qu'on ne pourrait pas les mettre toutes... En tous cas, pour l'instant. (...) Il y avait plein d'idées chouettes que j'imagine assez cohérentes, pas compliqués à mettre en place. »

Nous constatons alors une dynamique émergente qui permettrait la mise en place d'un partenariat concret entre l'INSEAC, GwinZegal, Kersalic et l'ENSP Arles si les différentes parties prenantes désirent s'y investir.

Nota bene

Cette proposition est à développer mais rappeler les éléments ci-dessus permet de se projeter dans un futur proche et atteste de la réussite du workshop d'octobre 2023 que nous souhaitons valoriser dans notre écrit.

Nous adressons nos remerciements aux étudiants de Bac+1 et M1, ainsi qu'à tous les intervenants pour ces temps d'échanges et d'idéation fructueux.

PROPOSITION CULTURE N°3

« LA GASTRONOMIE, UNE MARQUE DE FABRIQUE DU TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC »

LA CRÉATION D'UN PROJET PAR LES USAGERS DU TIERS-LIEU CULTUREL DE KERSALIC

Acteurs du Tiers-Lieu culturel :

- Les habitants de l'EHPAD Kersalic et leurs familles
- Des habitants de Guingamp de différentes générations
- Des soignants de l'EHPAD
- Le responsable de la Vie sociale et de l'Hébergement : Mickael Quélen
- La comptable de l'EHPAD, Estelle
- La directrice de l'EHPAD, Corinne Antoine-Guillaume
- Une « Passeuse » : Armelle Boterf, stagiaire au sein de l'EHPAD entre janvier et juin 2024

Origines du projet :

Bien manger et bien boire, un sujet central à Kersalic

Dès la première visite au sein du Tiers-lieu culturel de Kersalic, les sens sont immédiatement sollicités pour voir, sentir, goûter, entendre tout ce qui se joue autour de la restauration. Nous découvrons dans le bourg le café de la mairie et la brasserie « Aux papilles et mamies ». Au sein de chaque village, nous sentons l'odeur des gâteaux confectionnés (chaque jour) pour le goûter, des légumes qui cuisent pour le souper. Ici, le déjeuner est confectionné par le chef-cuisinier et son équipe, le dîner par des soignants et habitants volontaires accompagnés si besoin de l'équipe des cuisiniers. Les produits sont frais, locaux et bio dans la mesure du possible.



La brasserie et ses habitants

Lorsque nous menons notre enquête auprès des habitants, nous prenons la mesure de l'importance de ce projet autour du bien-vivre et bien-manger auprès des usagers du Tiers-lieu culturel de Kersalic .

Sur les affichages que nous avons installés dans les villages de Kersalic on peut notamment lire : « Encore plus de frites. Plus de crudités dans les menues (tous les jours + restaurant) » ou encore « J'aime tout ici, c'est ma dernière maison. Le verre de vin à midi et le soir. »

M. J en parlant de la brasserie : « aller manger au restaurant c'est vraiment une sortie. »

A propos de L : Il s'entend bien avec les autres habitants de Kersalic mais reconnaît ne pas vraiment avoir d'amis en dehors d'un monsieur avec qui il va souvent manger au restaurant.

F F : Mais on a fait ici « Ma génération a du talent qui est passé ». [...] « On a fait un concours de cuisine : meilleure entrée meilleur plat, meilleur dessert donc c'est des habitants ainsi que le personnel qui préparaient ça qu'étaient jugés après par un jury quoi et qui remportaient un petit diplôme de meilleur dessert donc il allait être à la carte dans le restaurant en bas, à la brasserie, meilleur plat, tout quoi. [...]

« La musique et la cuisine, c'est pas mal, c'est sympa et c'est vrai que je pourrais accorder plus de temps le matin à ce genre de choses que je ne le fais actuellement. »

Les soignants peuvent être loquaces lorsqu'il s'agit d'évoquer les repas et leur confection. Ils manifestent un réel engagement, très soucieux de préparer avec les habitants des menus qui répondent à leurs envies et attentes. Les habitants sont d'ailleurs invités à exprimer leurs goûts et préférences.

Des projets réguliers sont menés autour de la gastronomie : semaines du goût, invitation d'un chef cuisinier, battle. Ils sont largement relayés par la presse locale.

Entretien dans le Village de Ty Ar Menez

« C'est quoi la culture pour vous ?

Les soignantes évoquent immédiatement les origines différentes des soignants : les pays concernés à savoir la Corée, le Vietnam, la Nouvelle Calédonie, le Gabon ou les régions différentes. Elles font immédiatement le lien avec la « cuisine » et la confection de recettes.

Quel serait leur projet le plus fou ?

«Ce serait d'avoir une vraie cuisine et d'agrandir la salle de vie qui est trop étroite pour accueillir correctement les familles, circuler facilement, manger tous ensemble tout au moins le dimanche qui est un jour de convivialité [...]»

Globalement, les habitants sont très demandeurs en termes de cuisine : «La bouffe, la bouffe, la bouffe ! »

Entretien dans le village de An Ty Bihan

Des activités qui vous ont marqués à Kersalic ?

«la battle de cuisine entre unités»

MAIS

Ce projet, d'une grande ampleur bouleverse les pratiques habituelles connues en EHPAD et nécessite une forte mobilisation du personnel, une organisation des plannings des soignants moins conventionnelle. Comme tout projet ambitieux, il nécessite des compétences solides et une formation du personnel. Le droit à l'erreur n'est pas toujours respecté du côté des habitants qui de façon très isolée se permettent quelques commentaires désobligeants...

Le besoin de reconnaissance de l'effort consenti se fait sentir dans l'un des villages.

Entretien dans le Village de Ty Ar Menez : SUITE

Globalement, les habitants sont très demandeurs en termes de cuisine (La bouffe, la bouffe, la bouffe ! ») mais certaines habitantes manifestent régulièrement leur mécontentement, se plaignent (petit groupe de quatre notamment), de façon parfois désagréable ce qui est source de stress et de découragement pour les soignants qui essaient de bien faire.

L'idée d'un projet qui puisse valoriser leurs efforts est plus que bienvenue.

Le propos du projet :

≥ Mettre en valeur le Tiers-lieu culturel de Kersalic en impliquant tous les usagers pour inventer le projet gastronomique le plus fou qui soit.

Ici rien n'est programmé, le projet est bien d'inventer un projet collectif et créatif qui puisse se finaliser lors de «a semaine des talents».

Objectifs du projet :

- Mobiliser la créativité individuelle et collective autour de l'invention d'un projet «fou»
- Valoriser les cultures régionales et internationales, l'apprentissage de nouvelles compétences (les plus compétents forment les plus novices), les talents (cachés)
- S'appuyer sur un projet «Gastronomie» afin de permettre à chaque usager de s'approprier la notion de «Tiers-Lieu culturel de Kersalic» par le «faire», en d'autres termes «faire tiers-lieu»
- Permettre ainsi à tous les usagers de se rencontrer dont des habitants du quartier
- Inaugurer la nouveau Totem disposé à l'entrée de la Résidence pour indiquer la présence du «Tiers-Lieu culturel» de Kersalic.



Organisation du projet :

Phase 1 - « Lancement du projet » au sein de la Résidence et dans la commune de Guingamp à l'aide des outils de communication disponibles. Des potentiels usagers sont sollicités afin d'ouvrir le tiers-lieu culturel à de nouveaux usagers et inviter des usagers identifiés.

Phase 2 - « Invitation à un moment de convivialité » afin de présenter le défi à relever, permettre au x personnes présentes de prendre connaissance de la présence du tiers-lieu culturel et des objectifs du projet. NB : 1 soignant volontaire de chaque village sera présent pour ensuite relayer les informations et mobiliser son équipe s'il le souhaite.

Phase 3 - Ateliers créatifs (par petits groupes) : concevoir le projet en fonction des besoins et des contraintes définies

Armelle Boterf, dans le cadre de son stage, s'appuiera sur les expériences du Workshop « Gwinzégal/Kersalic.Inseac » afin d'animer des ateliers utilisant les techniques d'idéation.

Phase 4 - Activités de préparation et de réalisation

Définies étapes par étapes par les usagers investis dans le projet

Phase 5 et 6 – Finalisation du projet et valorisation

Idem

PROPOSITION RESSOURCE

DES RESSOURCES POUR S'INFORMER, SE FORMER ET FAIRE RÉSEAU

158

5. Ressources

Notre participation à la journée “Tiers-Lieux et Culture de Plouhinec” et nos recherches nous ont permises de mettre en évidence des ressources. Elles ont nourri notre réflexion, comme elles nourrissent aujourd’hui de nombreux Tiers-Lieux. Nous nous proposons d’en restituer un certain nombre d’éléments.

a) La CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie

Elle propose une labellisation “Tiers-Lieu” depuis 2021 et met à disposition un guide méthodologique très complet intitulé “Un Tiers-Lieu dans mon EHPAD: Comment générer une dynamique Tiers-Lieu dans un EHPAD?”

https://www.cnsa.fr/documentation/guide-methodologique_comment-generer-une-dynamique-tiers-lieu-en-ehpad.pdf

b) L’Association Nationale des Tiers-Lieux Asso Tiers-Lieux : Les Référents

Elle est constituée de Groupes de Travail dont l’un s’intitule “Groupe de travail culture”. Il s’est fixé pour mission de défendre “des pratiques artistiques et culturelles dans les tiers-lieux, leur capacité à y faire émerger de nouvelles dynamiques. Il cherche à comprendre et à accompagner le rôle des tiers-lieux dans le renouvellement des pratiques culturelles et dans l’expérimentation de la création artistique”.

Des pistes pour Kersalic:

- Devenir adhérent de l'association afin de participer à la réflexion collective,
- S'informer grâce à la newsletter,
- Participer au forum de discussion.

c) Le réseau des Tiers-Lieux bretons <https://www.bretagnetierslieux.bzh/>

Il a pour mission d'informer, de mettre en réseau les Tiers-Lieux bretons, de favoriser les interconnexions et de les rendre lisibles grâce à la mise à disposition d'une cartographie des Tiers-Lieux bretons.

Sur le site, des ressources sont mises à disposition selon une classification précise : des lectures pour sensibiliser le public, accompagner les porteurs de projet, des ressources proposées par thématiques, des liens avec les autres réseaux régionaux. Enfin, de la documentation "opérationnelle" concernant les financements, les formations, les évaluations, "des outils de facilitation" tel que le KIT UTILO, "recueil partagé et évolutif de pratiques collaboratives et coopératives, dans le monde de l'innovation publique" : des activités variées et multiples pour animer des ateliers.

<https://drive.google.com/file/d/1qc06tjGpOb0mouuhaShiqoJn8FTBE9yG/view>

d) Le Tiers-Lieu Besançon Franche-Comté

Ce Tiers-Lieu, propriétaire d'une charte, a organisé en 2022 une grande journée nationale des Tiers-Lieux met à disposition une documentation très fouillée, fruit des réflexions et recherches menées. <https://tierslieux.cloud/s/9WSn72P3qeYNAbQ?path=%2F>

- Des pistes de réflexions, des propositions pour Kersalic (fichiers à télécharger)
- Mutualisation de compétences
- Gouvernance partagée

e) Le Pestacle: Association menée par Nicolas Debaive

Il a mené une étude sur les Tiers-Lieux ruraux en temps de pandémie. Il met à disposition de son rapport, propose des conseils à destination des acteurs de Tiers-Lieux.

230127-Le-Pestacle-Rapport-detude-Mai-2022-Vfinale.pdf (lepestacle.net)

f) L'observatoire des Tiers-Lieux :

Il propose un article intitulé "Les droits culturels en tiers-lieux – Un horizon éthique pour les Tiers-Lieux». Il retrace l'historique des droits culturels, celui des tiers-Lieux et propose, des pistes de réflexion concernant l'analyse de leurs pratiques culturelles : "L'analyse culturelle comme éthique de la relation."

<https://observatoire.francetierslieux.fr/les-droits-culturels-en-lieux/>

Pour conclure

Nous l'avons vu, intégrer un tiers-lieu culturel dans un EHPAD offre un grand nombre de projets à imaginer et des perspectives stimulantes, à mettre en œuvre de façon la plus accessible, participative et inclusive possible.

Cependant, les projets que nous avons proposés, ne doivent en rien prendre le pas sur tout ce fait déjà Kersalic. Et de nombreux projets mériteraient d'être réitérés et valorisés.

Si ce que nous proposons est mis en place, cela nécessitera bien sûr une planification de ces projets. Cette planification pourrait être un prétexte aux premiers ateliers participatifs. En effet, au cours de nos visites, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'acteurs de la résidence avaient déjà des idées d'actions artistiques et culturelles, certaines ne demandant qu'un temps de partage pour éclore. Nous pourrions alors imaginer la mise en place de groupes de travail dédiés aux différentes thématiques.

Nous nous orientons maintenant vers la conclusion de ce projet de recherche, bien qu'il ne s'agisse pas d'une réelle clôture, puisque ce travail s'oriente vers l'ouverture de nouveaux possibles et la suite de l'aventure Tiers-lieu culturel !

A travers le Projet d'Expérimentation Professionnel et Scientifique « Résidence EHPAD Kersalic : Scénarisation des usages du tiers-lieu culturel » qui nous a été confié, nous avons découvert et observé un établissement remarquable accueillant des personnes âgées dépendantes, à savoir l'EHPAD Kersalic de Guingamp. Porteurs de valeurs, prêts aux changements pourtant bouleversants, l'équipe des soignants s'engage, depuis de nombreuses années maintenant, à défendre une philosophie du mieux-vivre, pour tous. Ce qui était à l'origine le pari intime de Corinne Antoine-Guillaume « relayé » ensuite par Mickaël Quélen s'est transformé en un vœu collectif partagé par de nombreux soignants malgré la difficulté de la tâche au quotidien.

L'espace physique mais aussi mental de l'EHPAD s'en est trouvé bouleversé. Kersalic est ainsi reconnu officiellement « tiers-lieu » depuis 2021, et est en chemin pour obtenir la labellisation « tiers-lieu culturel ».

Nous nous sommes intéressées dans un premier temps à l'histoire et aux spécificités des tiers-lieux dont il est possible d'établir une typologie : nous avons constaté à quel point leurs formes pouvaient être d'une grande variété. Difficile donc de le définir. Antoine Burret propose cette vision synthétique : le tiers-lieu est « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes. »

Pourtant, en connaître les grands contours, en comprendre le sens, nous a paru indispensable pour que leurs usagers puissent s'en emparer et s'y impliquer, qu'ils puissent « faire tiers-lieu » ou « faire société ». Cependant, au sein d'un EHPAD, être informé de l'existence d'un tiers-lieu est une chose, pouvoir exprimer ses besoins et ses envies en est une autre, pour les personnes âgées dépendantes et les soignants particulièrement. Un tiers-lieu est un levier qui favorise les échanges entre les usagers de l'EHPAD et les acteurs du territoire, les habitants.

Nous avons également interrogé la notion de culture au sein de l'EHPAD dans l'objectif de comprendre les pratiques culturelles anciennes ou actuelles des habitants ainsi que leurs représentations et ce à quoi chacun aspire. Il apparaît que cette démarche ne soit pas si aisée, ni pour les habitants, ni pour les soignants. Cependant elle est essentielle pour le respect des droits culturels de chacun.

Nous nous sommes ainsi demandées en quoi la reconnaissance du Tiers-Lieu de Kersalic en Tiers-Lieu culturel pouvait contribuer à répondre aux besoins et aspirations de tous les usagers potentiels ? Voici les réponses à nos hypothèses :

Le tiers-lieu culturel est bien un levier pour dynamiser le double mouvement des acteurs et usagers entre l'intérieur et l'extérieur de l'EHPAD de Kersalic.

Le fait d'informer et de recueillir la parole de tous les usagers et acteurs, y compris les plus fragiles et les personnes âgées dépendantes, permet dans une certaine mesure qu'un tiers-lieu culturel soit fonctionnel.

L'émancipation, l'autonomisation et l'accompagnement des usagers, en priorité des habitants de Kersalic, sont soutenus et renforcés par l'EAC et les actions artistiques et culturelles.

Faire tiers-lieu permet ainsi de faire société et de respecter les droits culturels.

Notre enquête met en lumière la nécessité de faire entendre les besoins des personnes âgées et dépendantes.

Cependant, les caractéristiques de la vieillesse (approche de la mort, souffrance, perte d'autonomie et d'envie, etc.) nous invitent à rester humbles et à respecter la liberté des personnes âgées.

Des dynamiques sont à l'œuvre pour améliorer l'accessibilité de tous aux arts et aux cultures. Nous constatons que les acteurs culturels du territoire guingampais s'engagent véritablement dans cette direction. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que cela est complexe et nécessite temps, travail et énergie. Nous nous sommes attachées à participer à cette réflexion, notamment en exposant des préconisations.

Le tiers-lieu culturel de Kersalic, peut se concevoir comme un prolongement de la philosophie de l'établissement. En ce sens, il permet la diffusion d'idées inclusives et un changement de paradigme vis-à-vis des représentations liées à la vieillesse.

Réhabiliter les personnes âgées dans la société, c'est aussi nous donner la possibilité d'apprendre ensemble et de pouvoir à nouveau dire «les vieux» comme nous disons «les jeunes», sans se sentir irrespectueux.

BIBLIOGRAPHIE

INDICATIVE

Ouvrages

ARENDETHannah (1989), *La crise de la culture (Between past and future)*, Gallimard, Paris.

ARNAUDLionel (2018), *Agir par la culture. Acteurs, enjeux et mutations des mouvements culturels*. Éditions de l'Attribut, Toulouse.

BARRÈREAnne et MONTOYANathalie (2019), *L'éducation artistique et culturelle, Mythes et malentendus*, L'Harmattan, Paris.

BARUS-MICHELJacqueline, GIUST-DESPRAIRIESFlorence et RIDELLuc (2015), *Crises*, Éditions Desclée de Brouwer, Paris.

BORDEAUXMarie-Christine et DESCHAMPSFrançois (2013), *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Éditions de l'Attribut, Toulouse.

BERCKERHoward (2010), *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris.

CARASSOJean-Gabriel (2005), *Nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture*, Éditions de l'attribut, Coll. La culture en question, Paris.

DÉTREZChristine (2014), *Sociologie de la culture*, Armand Colin, Paris.

DEWEYJohn (1934), *L'art comme expérience*, Essais, Folios, Paris.

FOURMENTRAUXJean-Paul (2011), *ARTISTES DE LABORATOIRE. Recherche et création à l'ère numérique*, Éditions Hermann, Paris.

FOURMENTRAUXJean-Paul(dir.)(2012), *Art et science*, CNRS Éditions, Coll. Les Essentiels d'Hermès, Paris.

JONCHERYAnne, OCTOBRESylvie (dir.) (2022), *L'éducation artistique et culturelle, une utopie au prisme des sciences sociales*, Presses de Sciences Po, Paris, (à paraître).

LADERRIÈREPierre (dir.) (2004), *La gestion des ressources humaines dans l'enseignement : où en est l'Europe ?*, L'Harmattan, Paris.

LATOUBruno (2006), *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

LAURETJean-Marc (2014), *L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Éditions de l'Attribut, Toulouse.

LE BOULANGERJean-Michel (2017), *Éloge de la culture en temps de crise*, Apogée, Rennes.

MALINASDamien (2008), *Portrait des festivaliers d'Avignon : transmettre une fois ? Pour toujours ?*, Presses Universitaires de Grenoble.

MORINEdgar (2020), *Sur la crise*, Flammarion, Paris.

POUTHIERFrançois, MIQUEUChristophe et al. (2019), *La fabrique territoriale de l'éducation artistique et culturelle. Cinq ans de pratiques partagées dans les intercommunalités engagées de Nouvelle-Aquitaine*, La Librairie des territoires, Sarrant.

RANCIÈREJacques (2000), *Le partage du sensible*, La Fabrique Éditions, Paris.

RANCIÈREJacques (2008), *Le spectateur émancipé*, La Fabrique Éditions, Paris.

SNOWC.P.(2013), *TheTwoCulturesandtheScientific Revolution (1959)*, Martino Fine Books, Eastford.

TALON-HUGONCarole(2021), *L'artisteenhabitsdechercheur*, Presses Universitaires de France, Paris.

Bibliographie spécifique sur le thème

BOZON Michel, GAYMU Joëlle, et LELIÈVRE Éva. « L'expérience du vieillissement autour de la soixantaine en France. Âge subjectif et genre », *Ethnologie française*, vol. 48, no. 3, 2018, pp. 401-412.

BOETIE Carole, L'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie : Vers une politique opérationnelle pour les personnes âgées en situation de dépendance, mémoire de Master à l'INSEAC, soutenu en septembre 2023

CARADEC Vincent, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* (2ème éd.), Armand Colin, 2008.

LEVY Clara, QUEMIN Alain (coords.), « Arts et vieillissement. Les âges de la création, de la médiation et de la réception artistiques », *Revue de l'institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles*, 2019. FABIANI Jean-Louis, L'Éducation populaire et le théâtre. Le public d'Avignon en action. PUG, Collection « Art, Culture, Publics », Grenoble, 2008.

RICOEUR Paul, *Vivant jusqu'à la mort. Suivi de Fragments. Le Seuil*, « La Couleur des idées », 2007.

MARGUERIN Jean-François, « EAC : prendre en compte tous les territoires, tous les temps de vie », *L'Observatoire*, 2013/1 (N° 42), pp. 45-48.

MOLLARD Judith, « Art et vieillissement. Ou comment vieillir avec l'art », *Gérontologie et Société*, 1998/4, pp. 10-17.

TUCHOWSKI Fanny, *Dispositifs artistiques pour les personnes âgées fragiles. Art et histoire de l'art*. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2018.

Rapports

ETHIS Emmanuel (directeur de publication), « Les choses derrière, les choses qui sont derrière », in *La Bretagne, terre d'éducation artistique et culturelle*, Académie de Rennes, Rennes, 2022.

BAMFORD Anne (2006), L'éducation artistique dans le monde, *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, vol.42, disponible sur <http://journals.openedition.org/ries/1107>

JONCHERY Anne et LOMBARDO Philippe (2020), *Pratiques culturelles en temps de confinement*, *Culture études*, vol. 6, n°6, p. 1-44.

UNESCO (2022), *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*, disponible sur https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380477_locale=fr

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

1

L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe **la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.**

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est **une éducation à l'art.**

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi **une éducation par l'art.**

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de la vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical.**

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.**

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur **l'engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'**une dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

